

Drapeau, hymne mais pas de pancarte

Trudeau assouplit sa position sur Taiwan

Le Comité international olympique (CIO) ne prendra qu'aujourd'hui la décision finale qu'on attendait de lui hier soir, sur la question de savoir s'il acceptera ou non le compromis proposé par le gouvernement canadien, concernant le statut qu'afficheront les athlètes taiwanais à l'inauguration des Jeux, samedi, à Montréal.

Du côté des Taiwanais, qui dans un premier mouvement avaient repoussé le compromis de dernière heure leur propo-

sant de défilé, à l'inauguration, sous la bannière et avec l'hymne de "République de Chine", sans plus, il ne semble pas impossible que l'attitude s'adoucisce, d'autre part. C'est ce qu'a déclaré hier soir le président du CIO lui-même, lord Killanin.

Pourtant, renonçant à son intransigeance, le gouvernement canadien avait brusquement modifié sa position à deux jours de l'ouverture officielle des Jeux. Le problème de Taiwan menaçait, sinon

de faire annuler les Jeux, du moins d'en assombrir sérieusement le déroulement. Jusqu'à hier, le Canada mettait trois conditions à l'admission de Taiwan: qu'elle renonce au nom de République de Chine, et qu'elle n'utilise ni son drapeau, ni son hymne national.

La décision du gouvernement de renoncer aux deux dernières exigences a été annoncée par téléphone, d'Ottawa, par M. Trudeau à lord Killanin, président du CIO. C'est M. Henry Hau, membre taiwa-

naï du CIO, qui a été chargé de présenter la proposition aux officiels de Taiwan. Elle signifie que celle-ci aurait pu participer demain au défilé d'ouverture avec son drapeau et son hymne national, mais sous l'affiche de "Taiwan", et non celle de "République de Chine", appellation qui lui est reconnue par le CIO, mais que le Canada rejette, ne reconnaissant que la République populaire de Chine, c'est-à-dire la Chine continentale.

Les Taiwanais peuvent arborer le dra-

peau qu'ils veulent.

Ils peuvent jouer l'hymne qui leur plaît, mais qu'ils ne disent pas représenter la République de Chine, a déclaré le premier ministre. Telle est la position définitive du gouvernement.

A moins de trouver un compromis, le CIO envisageait de retirer la sanction olympique aux Jeux de Montréal.

Les Américains, qui avaient fait mine de se retirer, si Taiwan n'était pas admise à part entière, estimaient hier soir que les

dernières propositions d'Ottawa étaient acceptables pour leurs amis taiwanais. "Les États-Unis n'iront certainement pas plus loin dans le soutien à Taiwan", a confié M. Douglas Roby, membre américain du CIO.

Il semblait, bien que ce fût peu clair, que la volte-face de M. Trudeau ouvrait la porte à toute l'équipe taiwanaise, dont la plus grande partie est aux États-Unis depuis une semaine.

Voir page 6 : Taiwan

Les infirmières : dernier effort de négociations

par Lise Bissonnette et Marie Laurier

Comme il fallait s'y attendre, quelque 1.200 grévistes représentant 22 syndicats de Montréal et de Joliette, accrédités à la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ) ont rejeté massivement la proposition d'arbitrage faite la veille par le premier ministre Bourassa. Ce dernier ayant déjà prévu cette attitude et se refusant toujours à recourir à une loi spéciale ne se doutait toutefois peut-être pas que les infirmières allaient entrer dans ses vus et lui proposer ce matin elles aussi une reprise immédiate des négociations. Elles sont également revenues à la charge en recommandant encore une fois la médiation comme solution de rechange, sans obligation de retour au travail.

"La grève et la convention doivent se régler simultanément" a lancé une intervenante dans une clameur d'applaudissements. Déjà au début de l'assemblée qui s'est déroulée à l'hôtel Sheraton Mont-Royal et qui a duré deux heures, il était évident que les infirmières n'allaient pas se laisser passer "ce Québec", selon l'expression ironique d'une participante.

Les 24 heures de réflexion accordées aux infirmières par le premier ministre

n'auront donc pas été suffisamment fécondes pour les faire changer d'avis. L'exécutif de la FIQ se disait d'ailleurs déjà prêt, à la fin de sa rencontre au bureau de M. Bourassa, dans la nuit de jeudi, à lui formuler cette réponse négative.

On peut présumer que c'est le premier ministre qui avait besoin de ce délai afin de penser à un second mouvement stratégique, c'est-à-dire une "session intensive de négociation" qui commencerait sur le champ et éviterait pour l'instant la loi spéciale. L'équipe des négociateurs gouvernementaux serait remaniée sinon en profondeur, du moins par un ajout d'importance, celui de M. André Loranger qui fut le principal porte-parole du gouvernement devant le cartel CSN-FITQ-CEQ des affaires sociales et qui en est arrivé à une entente pour ses quelque 80.000 membres à la fin de juin dernier. Les députés ne seraient rappelés à Québec qu'en désespoir de cause, si l'impasse persistait au début de la semaine, tout en ayant amplement le temps de vaquer à leurs nombreuses occupations sociales durant les premiers jours "olympiques".

La consultation que tenait hier soir la FIQ n'aura été qu'une formalité, puisque la présidente de la Fédération, Mlle Ginette Gosselin avait immédiatement confié à sa sortie du bureau du premier ministre que la proposition d'arbitrage était irrecevable. "Nous avons un mandat clair, devait-elle déclarer à la presse au cours de la nuit; nos membres ont déjà refusé des solutions de cette sorte et croient toujours que seule la négociation peut amener un règlement satisfaisant". Ces mêmes expressions avaient été employées le matin même au cours d'une assemblée générale où étaient réunies 1500 infirmières pour entendre le rapport de la rencontre Forget-Gosselin et la rupture des négociations qui l'ont suivie.

Accompagné d'un imposant aéronef de ministres, de fonctionnaires et de dirigeants d'hôpitaux, M. Bourassa a discuté plus de cinq heures mercredi soir avec l'exécutif de la FIQ qu'il avait appelé à Québec. Il leur a proposé, contre leur retour immédiat au travail, l'arbitrage de M. Louis Marceau, jusqu'à tout récemment ombudsman du Québec, sur les deux derniers points en litige, la mobilité et les horaires de travail.

Même si le nom de M. Louis Marceau venait de la FIQ elle-même, qui l'avait évoqué en réclamant dernièrement la médiation, la solution de l'arbitrage ne lui semblait pas plus acceptable. "L'arbitrage est habituellement un processus très long, et nous ne voulons pas rentrer au travail sans un règlement", de dire Mme Gosselin en sortant du bureau du premier ministre.

La présidente de la Fédération, qui semblait totalement épuisée, affirmait même à ce moment qu'elle n'entendait pas consulter les assemblées générales, comme M. Bourassa l'y avait incitée. L'exécutif prendrait seul la responsabilité du refus, déjà "presque définitif", disait-elle, et elle l'aurait signifié sur le champ

Voir page 6 : Les infirmières



Le premier ministre Trudeau, à Ottawa, a reçu la flamme olympique transmise depuis Athènes et il l'a remise, au cours d'une brève cérémonie, aux douze porteurs représentant les dix provinces et les deux territoires canadiens. La flamme arrivera à Montréal en fin d'après-midi aujourd'hui au terme d'une course à relais impliquant 364 porteurs. (Photo PC)

Un marathon électronique

C'est une impressionnante cérémonie qui a marqué hier après-midi l'arrivée de la Flamme olympique sur la colline parlementaire de la capitale canadienne, où elle avait été communiquée par satellite, sous forme de signal électronique, venant du Stade olympique d'Athènes.

Plusieurs milliers de personnes, réunies devant le Parlement canadien, sous un beau soleil, ont assisté à la cé-

rémonie d'allumage de la flamme olympique, en présence de M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, de tout le corps diplomatique et de M. Roger Rousseau, président du Comité organisateur des Jeux olympiques (COJO). Lord Killanin, président du CIO, qui avait prétexté un programme très chargé, avait délégué à cette cérémonie lord Porritt.

C'est vers 14 h 15, que la flamme

olympique, qui avait parcouru électroniquement par satellite le trajet Athènes-Ottawa, s'est allumée dans la vasque située en face de la colline parlementaire.

La flamme a été ensuite remise au premier ministre par un jeune collègue qui, à son tour, a donné le départ aux douze coureurs chargés de l'ache-miner jusqu'au Stade de Montréal. Ces douze coureurs porteurs de flambeaux

représentent les dix provinces et les deux territoires du Nord-Ouest du Canada. Parmi eux figure le premier ministre de Colombie-Britannique, M. Bill Bennett.

Dans une brève allocution, M. Roger Rousseau a exalté le caractère universel et pacifique des Jeux olympiques et de la flamme qui symbolise, a-t-il dit, "l'espoir d'un monde meilleur".

Voir page 6 : Un marathon

au sommaire

■ L'offre des épiciers n'intéresse guère les fabricants de vins du Québec

■ Une entente imminente sur les salaires des enseignants

— page 2

■ Les "sinistrés olympiques" essuient un refus au Village

— page 3

■ Carter-Mondale : équilibre et... propreté : un éditorial de Georges Vigny
■ Loto-Québec : des méthodes trop propices au patronage : une analyse de Claude Ryan

— page 4

■ Le Cojo envisage des poursuites contre le démantèlement de Corridart

— page 7

Comme colistier

Carter choisit le libéral Mondale

NEW YORK (d'après AP, AFP et Reuters) — M. Jimmy Carter a mis fin hier au dernier "suspense" de la convention démocrate, en désignant le sénateur Walter Mondale, un libéral de 48 ans du Minnesota, comme son colistier.

Il ne restait plus désormais aux membres de la convention qu'à ratifier ce choix — ce qui ne faisait de doute pour personne — et à écouter les "discours d'acceptation" des deux hommes qui défendront les couleurs démocrates, en novembre. La convention devait ainsi prendre fin à Madison Square Garden dans une atmosphère euphorique puisque le Parti démocrate avait retrouvé son unité et pouvait désormais espérer reprendre le contrôle de la Maison

Blanche qu'il a perdu il y a huit ans.

"C'est l'une des décisions les plus difficiles que j'ai eu à prendre", a déclaré M. Carter dans une conférence de presse. Il a confié qu'il n'avait pas pensé dès le début au sénateur du Minnesota, parce que ce dernier avait fait savoir en novembre 1974 qu'il ne souhaitait pas être candidat à la présidence. M. Carter a ajouté qu'il avait changé d'avis à trois reprises au cours du mois écoulé, "mais j'ai pris maintenant la bonne décision".

"Il y a compatibilité entre le sénateur Mondale et moi-même sur les grands problèmes que se posent à la nation", a dit le futur adversaire du président Ford ou de M. Reagan. Avant d'annoncer son choix, il avait téléphoné aux cinq autres

personnalités sur la liste des possibles, les sénateurs Edmund Muskie (Maine), Henry Jackson (Washington), Frank Church (Idaho), Adlai Stevenson (Illinois) et John Glenn (Ohio). Tous ont été "très aimables" et m'ont manifesté leur soutien, a déclaré M. Carter.

Le sénateur Mondale, qui participait à la conférence de presse, a dû répondre aux journalistes qui lui ont demandé s'il se sentait capable de devenir éventuellement président.

"J'ignore si je le serais, mais j'ai l'espoir que je prie pour cela", a-t-il dit. Comme tous les autres candidats au poste de colistier, M. Mondale a dû subir un examen médical approfondi et M. Carter a confirmé qu'il avait souffert de tension, mais

sans gravité.

Le seul élément qui l'ait fait réellement hésiter c'est le manque de "punch" dans les campagnes politiques dont certains taxent le sénateur du Minnesota. Mais, les partisans de M. Mondale considèrent, au contraire, que la "mollesse" reprochée au sénateur est en fait une grande pondération et un sens politique. De plus, M. Mondale est un homme du nord, un libéral très populaire parmi les Noirs et auprès des syndicats.

M. Carter s'est engagé à accroître les pouvoirs du vice-président comme le souhaitait M. Mondale qui s'était d'avance refusé à se cantonner à un rôle de représentation. Enfin, M. Mondale est un sénateur

Voir page 6 : Carter choisit

octobre 1974) qu'il se proposait de reconstruire, par l'octroi de primes, le bilinguisme exigé d'un grand nombre de fonctionnaires. "Mais nos membres en ont maintenant soupé des promesses du gouvernement", dit M. Gascon.

La prime de \$2.000 qu'on revendique ainsi reste invariable, sans égard à la classe ni au niveau salarial des tâches. L'Alliance souhaite que l'octroi de la prime échappe par ce moyen à tout favoritisme de classe. En ce qui concerne la notion même de bilinguisme fonctionnel, elle la définit lapidairement, d'autre part, par le besoin pour un fonctionnaire de "comprendre, lire, écrire ou parler l'autre langue officielle".

On se souviendra qu'à la fin de 1966, le fédéral avait accordé aux secrétaires préposées à des tâches unilingues une prime de 7 pour cent proportionnelle à leur salaire particulier, à condition qu'elles pussent passer des épreuves de bilinguisme, et qu'elles eussent à consacrer 10 pour cent ou plus de leur temps de travail à des tâches bilingues.

L'Alliance, soutenue par l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, a réclamé depuis lors, à plusieurs reprises, que la prime au bilinguisme soit également appliquée à de nombreuses autres catégories de fonctionnaires qui ne peuvent s'acquitter de leur travail sans être effectivement bilingues. La mesure favoriserait principalement les fonctionnaires fédéraux oeuvrant au Québec: les deux tiers d'entre eux — et ils sont au nombre de 30.000 en tout — accomplissent de façon bilingue de multiples fonctions décrites comme unilingues.

Rappelons qu'en mars dernier, la Commission anti-inflation avait résolu d'exclure elle-même de son champ de contrôle les primes octroyées aux fon-

tionnaires bilingues, pour la raison que le gouvernement avait dévoilé ses intentions à cet égard bien avant la création de la Commission.

C'est au Conseil du Trésor plus exactement que l'Alliance de la fonction publique a présenté cette requête, qui a des allures d'ultimatum. Non seulement exige-t-elle en effet que le Conseil prenne connaissance du document dans un délai de moins d'une semaine; mais par surcroît, elle demande que les négociateurs gouvernementaux consacrent ensuite, à l'examen du montant de la prime, une séance chaque jour jusqu'à l'aboutissement des pourparlers.

Dans l'ensemble de la fonction publique fédérale, les tâches reconnues comme bilingues et donc admissibles à la prime sont au nombre d'environ 50.000.



carrefour

L'armée canadienne a mis en place des canons anti-aériens dans les environs des sites olympiques dans le but de descendre des petits avions-suicides à la japonaise, style kamikaze, dans le ciel montréalais... Pourquoi la compagnie de téléphone Bell utilise-t-elle une mauvaise voix d'homme pour dire au service de l'inter-urbain: nous regrettons de ne pouvoir acheminer votre appel, etc? Une belle voix féminine au plus vite

Peu de gens savent que la station de métro HENRI-BEAUGRAND porte un nom d'ancien journaliste... Vu au théâtre d'été LA MARJOLAINE à EASTMAN MICHEL TREMBLAY qui assistait à la présentation de sa pièce LES HEROS DE MON ENFANCE... La fille du romancier LOUIS HEMON habite toujours QUINIPER. Elle s'appelle maintenant LYDIA LOUIS-HEMON. Plusieurs Canadiens la visitent.

L'étang du parc LA FONTAINE ne fut jamais aussi propre; pourrons-nous le conserver longtemps comme ça?... Il paraît que c'est pour des motifs de sécurité que MONTREAL a fait enlever les échafaudages le long de la rue SHERBROOKE. Mais on aurait dû, par simple politesse, en prévenir les responsables... CHARLES DE GAULLE: "Le sport, c'est bien, mais à condition qu'on gagne!"

Autres villes, autres moeurs. LONDRES convertit ses parkings en jardins publics afin d'encourager les automobilistes à utiliser les transports en commun... Une lectrice suggère que les îles NOTRE-DAME deviennent un jardin botanique et un sanctuaire d'oiseaux. Sans écureuils qui mangent oeufs et oisillons. Ils ont assez de la montagne pour s'ébattre!

Vous aimez ça, vous autres, une secrétaire qui vous répond: c'est de la part de qui? Si son patron refuse de vous parler, c'est que vous n'êtes pas important, ce qui blesse toujours les moins vaniteux des hommes!... Vu à la télévision un DORIS LUSSIER en pleine forme dans un dossier sur la langue française ou québécoise, comme si cette dernière pouvait exister ailleurs qu'à l'écurie!

Vous pouvez souvent voir au-dessus de la bibliothèque municipale des magnifiques cerf-volants... Vu encore hier matin, en pleine heure de pointe, deux employés de la CTCUM transporter en métro des grandes affiches. Ça se fait là nuit dans tous les métros du monde!... ALPHONSE ALLAIS: "La logique mène à tout à condition d'en

sortir".

Il y a des bicyclettes pour enfants qui vous ont des guidons baroques qui sont un vrai danger public. Mais on continue d'en construire avec la bénédiction du ministère de la Santé... Ces photos amusantes vues le long de la rue SHERBROOKE, que l'on vient d'enlever, pourquoi ne pas les mettre dans les rames de métro. Un peu d'humour n'a jamais tué personne!

Avez-vous remarqué que les gens qui utilisent le plus souvent l'expression sale bourgeois capitaliste sont précisément ceux qui se lavent le moins souvent? ...CARREFOUR se fera toujours un plaisir de publier vos suggestions constructives... Un lecteur souhaite un règlement municipal interdisant les chiens dans nos parcs publics. Tout comme à LONDRES où vous pouvez vous asseoir dans l'herbe sans vous salir.

Entendu un JACQUES BLANCHET en pleine forme à la boîte à chansons de l'hôtel MERIDIEN du complexe DESJARDINS... Avez-vous remarqué que les femmes sont si pe'tites sur les bords de nos piscines. Sans leurs soutiers-échasses de six pouces? ...M. R.E. HENEULT devient vice-président de la compagnie STELCO... JOSEPH JOUBERT: "La superstition est la seule religion dont sont capables les âmes basses".

L'ancien premier ministre JEAN LESAGE avait pensé à remettre aux épiciers le commerce des vins et spiritueux. Ça aurait permis à la SAQ de faire d'importantes économies d'employés et de locaux. Mais le problème, c'était que tous les magasins ou presque étaient propriétés d'amis du régime. Ça a beaucoup changé aujourd'hui? ...CHRIS MARKER: "L'humour, c'est la politesse du désespoir".

M. MARCEL MORIN devient auditeur de LA BANQUE DU CANADA... Vient de paraître chez DENOEL la traduction française du livre ILS ONT TUE KENNEDY du journaliste américain ROBERT SAM ANSON. Il apporte des preuves nouvelles pour étayer sa thèse d'un complot... ANNE SYLVESTRE remporte le prix de la chanson pour enfants... Un restaurant espagnol à découvrir: A LA BODEGA de l'avenue du parc.

Le médecin au patient: — Il faut absolument que vous cessiez de boire. Votre prélèvement sanguin s'est évaporé avant même que j'aie eu le temps de le faire parvenir au laboratoire.

TEK

L'offre des épiciers n'intéresse guère les six fabricants de vins du Québec

par Michel Vastel

Les fabricants de vin du Québec ne sont absolument pas intéressés à confier leurs produits aux épiciers en gros et autres magasins d'alimentation. Ils l'ont d'ailleurs fait savoir officiellement, mardi dernier, au ministre responsable de la Société des Alcools, M. Paul Berthiaume.

Même si le contentieux entre les fabricants de vin et la SAQ est assez importante, il n'est pas question de contester le monopole de la société d'Etat: la vente en épicerie n'est pas si simple que semble le penser les épiciers. On soulève les problèmes d'entreposage, de manipulation, de personnel: bref, on rappelle que le vin est un produit "noble", qui ne se distribue pas comme le sac de café ou la boîte de petits pois!

Les fabricants de vin ne sont pas encouragés par l'expérience de cidre. Ils signalent que la vente du cidre dans les épiceries est loin d'avoir été un succès: les ventes, de plus d'un million de gallons en 1974, sont tombées l'an dernier à 900.000 gallons, à tel point que, la semaine dernière, les cidriers québécois réclamaient l'aide financière du président de la SAQ, M. Desmeules.

Les six fabricants de vin au Québec sont regroupés dans la Société de Promotion des Vins — Soprov — société qui a encore fait peu parler d'elle. Cette "discrétion" des fabricants de vin témoigne d'ailleurs de l'un de leurs problèmes: ils opèrent souvent à perte et sacrifient la mise en marché et la promotion. Ce manque d'agressivité des vins québécois, et une concurrence sérieuse des marques de la SAQ, importées d'Europe limite considé-

rament leur expansion sur le marché québécois.

Même si le taux de croissance de cette jeune industrie a été de 54% en 1975, par rapport à 1974, elle n'a conquis, à ce jour, que 10% du marché québécois. Il faut dire que le Québécois reste bien plus fidèle au vin de marque, surtout aux appellations contrôlées, qu'aux vins du Québec. Ce qui n'aide d'ailleurs pas l'industrie québécoise, c'est toute une série de faibles qui courent à son sujet. Même s'il n'y a pas de vignes au Québec, tous les vins fabriqués ici le sont avec des raisins, importés de Californie ou d'Europe, ou avec du moût ou du jus concentrés, importés eux aussi d'Europe. Bref, le vin du Québec est un produit aussi naturel que s'il avait vieilli dans les caves du Bordelais!

Par ailleurs, le Québécois n'est pas le plus gros consommateur de vin de table au Canada, loin s'en faut. Il est dépassé par le consommateur de Colombie Britannique où, pourtant, la publicité sur l'alcool est bien plus restrictive qu'au Québec!

Actuellement, l'ensemble de l'industrie, créée il y a trois ans environ, a investi des sommes considérables, mais possède les installations les plus modernes au Canada. Elle fonctionne en fait à 20 ou 25% de sa capacité de production et pourrait facilement faire face à une demande semblable à celle des Américains, soit en deux gallons par individu. Le Québécois boit un peu plus d'un gallon par année, actuellement.

Les solutions aux problèmes de l'industrie du vin seront présentées, la semaine prochaine, dans un mémoire au

ministre Paul Berthiaume, mais ils sont essentiellement de deux ordres.

L'industrie souhaite d'abord qu'au niveau de la mise en marché, le vin "made in Québec", ait le même traitement que les marques de la SAQ. Les fabricants se plaignent de n'être pas distribués dans l'ensemble des 287 magasins de la SAQ. Sans toutefois prétendre qu'il y a discrimination à leur égard, ils constatent que les marques de la SAQ ont conquis 30% du marché alors qu'ils n'en sont encore qu'à 10%. Il semble bien, à discuter avec l'un ou l'autre des six fabricants, que l'industrie a d'abord dû convaincre la SAQ qu'elle était sérieuse, avant même d'aller faire des campagnes de promotion dans le public.

La semaine dernière d'ailleurs, l'Association des épiciers en gros accusait la SAQ d'importer du vin qu'elle revend moins cher que le vin fabriqué ici. Les vins de la SAQ se vendent à peu près au même prix que les vins fabriqués ici mais il est vrai qu'en tout état de cause, la SAQ fixe un prix plancher en dessous duquel elle ne peut laisser les fabricants québécois descendre, au risque de rester avec ses propres vins. Ces vins "SAQ", importés d'Espagne et du Portugal surtout, font parfois partie d'un échange commercial "encouragé" par le gouvernement. Ainsi, l'Espagne a payé la location ou l'achat de plusieurs "bombardiers à eau" Canadair "en gallons de vin".

On en arrive ainsi au deuxième grief de l'industrie québécoise du vin, celui de la politique de taxation appliquée aux fabricants québécois. La SAQ applique un "

taux de majoration" ou "mark up", fixé par le ministre des Finances, d'ailleurs, de 110% sur les vins importés, de 108% sur les vins de l'Ontario et de 85 à 95% sur les vins du Québec. L'Ontario, par contre, ne majore les prix des vins de l'Ontario que de 58% par rapport à 100% pour les vins importés, ce qui laisse une marge de plus de 40% aux producteurs ontariens, par rapport à une marge variant de 35 à 25% pour les producteurs québécois. Cette marge ne leur suffit pas, disent-ils, d'autant qu'ils subissent une double taxation puisqu'ils ont déjà payé des droits de douane sur les raisins ou les jus importés.

Les quatre principaux fabricants au Québec sont Gélou, André, Sécrat et Chanteclerc. Les vins LaSalle, à Lachine, viennent de commencer à produire, de même que Julac à Dolbeau, qui se lance dans la fabrication du vin de bleuet.

La capacité réunie des quatre principaux fabricants pourrait atteindre près de trois millions de gallons par année. Certains, comme Chanteclerc et Gélou, se sont spécialisés dans le vin de table courant, tandis que d'autres tentent de créer un marché original. C'est le cas d'André, qui se spécialise dans les vins mousseux à basse teneur d'alcool et qui semble avoir beaucoup de succès dans l'Ouest. Avec ses six usines au Canada, André est en fait le leader canadien. Son "baby duck", qu'on commence à voir au Québec, est le produit le plus vendu au Canada, soit un million de gallons.

Quant à l'extension du marché hors du Québec pour les fabricants québécois, cela varie d'un fabricant à l'autre. André est installé partout au Canada, et Sécrat exporte également dans la plupart des provinces. Par contre Chanteclerc se concentre davantage sur le marché du Québec. Quant au marché américain, il est encore un peu tôt pour s'y montrer agressif.

Avec une production de 700.000 gallons par année, l'industrie québécoise du vin n'a pas encore atteint son seuil de rentabilité. Il lui faudrait produire au moins le double pour se sentir plus à l'aise. Il faudrait que le Québécois consomme davantage de vin: il est loin, en effet, de la consommation du Français moyen, dix gallons par année. De plus, il faudrait que la SAQ se montre un peu plus "complaisante" avec les fabricants québécois. Mais le problème est que, seul et unique client, la Société des alcools est aussi le principal concurrent de l'industrie québécoise. Cela, malgré tout, ne justifie pas, pour Soprov, qu'on conteste le monopole de la SAQ et qu'on aille se jeter dans les bras de "l'épicerie du coin". Comme en confiance, un manufacturier avoue ce qui est peut-être la raison fondamentale: "il ne faut pas ternir l'image du vin québécois". Finalement, le voisinage d'un "appellation contrôlée" a sans doute du bon! Il y a des concurrences qui ennoblissent...

Une entente prochaine sur les salaires des enseignants?

par Lise Bissonnette

QUEBEC — Tous réfléchissent éteints sur les pourparlers de l'enseignement, les négociateurs n'en ont pas moins continué de travailler, et seraient désormais très près d'une entente sur les salaires du personnel enseignant des cégeps et des commissions scolaires.

C'est ce qu'on fait savoir l'une et l'autre partie hier à Québec, à l'issue d'une brève rencontre. L'entente est en pratique acquise pour ce qui est du personnel de soutien et des professionnels non-enseignants des commissions scolaires; et une différence d'une dizaine de millions sur une masse salariale de 5.1 milliards fait encore litige pour les enseignants, selon l'évaluation du coordinateur des négociations pour la CEQ, M. Robert Gaulin.

Le coordinateur gouvernemental, Richard Drouin, préfère des prédictions moins chiffrées pour le moment, mais sent également poindre l'entente.

Les pressentiments patronaux et syndicaux se vérifient plus sûrement mercredi prochain, lors d'une ultime rencontre avant la "fermeture des livres" jusqu'au mois d'août. Car même s'il y avait effectivement accord au niveau des exécutifs, la partie syndicale n'en ferait pas l'annonce avant d'avoir convoqué ses instances d'orientation de la négociation, ou ses assemblées générales, ce qui est pratiquement impossible avant la mi-août, au moins.

La question salariale ne fait à peu près plus problème pour les enseignants de cégeps, qu'ils appartiennent au groupe CSN ou au groupe CEQ. Mais, encore une fois, les enseignants de l'élémentaire-secondaire traitent de l'arrière sur la voie du règlement, car pour eux, les aspects salariaux sont intimement liés au litige principal sur leur tâche, litige demeuré intact depuis le 30 juin dernier.

Le Comité d'orientation des négociations de la CEQ, une instance réduite d'une dizaine de personnes, s'est réuni à Montréal mercredi soir mais a refusé de se prononcer sur quelque hypothèse salariale que ce soit, puisqu'on ne veut pas formuler de recommandation partielle pour les enseignants de l'élémentaire-secondaire.

Ce qui n'a pas empêché les trois coordinateurs du Front commun de se présenter hier à Québec avec une "hypothèse" salariale dont on n'a cependant rien révélé, et que la partie patronale s'est engagée à "examiner sérieusement" au cours des prochains jours.

Il semble toutefois certain que la masse salariale n'a pas augmenté comme telle depuis les dernières propositions gouvernementales; les échanges d'hypothèses qui sont devenues le rite informel et efficace de cette négociation ont consisté simplement en un brassage des ingrédients: on examine des formes de regroupements des classements, des aménagements nouveaux d'échelles.

Ainsi le gouvernement aurait proposé un nouveau modèle salarial plus favorable aux enseignants hautement scolarisés, que des comparaisons avaient révélé mal lotis par rapport à leurs collègues des autres provinces. Mais la CEQ prend cette hypothèse avec des pincettes puisque, même favorable à certains de ses membres, elle peut mettre en cause l'objectif de la réduction des écarts entre hauts et bas salaires, cause sacrée du Front commun.

Malgré leur petit air de vacances et de satisfaction devant le devoir accompli quand il s'agit des salaires, les parties retrouvent le ton de la "chicane" plus sérieuse sur la question, financière aussi, du régime de retraite.

M. Drouin qualifie le problème de "mineur" mais ses vis à vis ne l'entendent pas de cette oreille. Les pourparlers autour du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) achoppent cependant surtout sur des principes: le gouvernement veut se garder la possibilité d'augmenter le taux de cotisation, ce que les syndicats refusent en allant jusqu'à réclamer la gestion paritaire de ce fonds dont l'importance va croissant.

C'est notre argent, de dire Jacques Desmarais, coordinateur pour le CSN, et nous n'avons pour le moment qu'une voix vaguement consultative au chapitre.

Nouvelle offre aux chauffeurs Provincial

Tout semblait indiquer hier que la menace de grève des quelque 160 chauffeurs d'autobus de la compagnie Métropolitain Provincial était écartée, du moins pour quelques jours, par suite d'une nouvelle offre patronale, déposée mercredi, lors du début de la conciliation.

Le président des chauffeurs de Métropolitain Provincial, M. Maurice Petit, en effet fait savoir que son syndicat donnerait sa réponse mardi prochain à cette nouvelle proposition patronale.

On sait que les chauffeurs demandaient

des hausses de salaire de 17 et 9 pour cent, réparties sur deux ans, alors que l'employeur offrait plutôt des augmentations annuelles de 8 pour cent.

De son côté, un porte-parole de Métropolitain Provincial a affirmé que l'offre soumise aux chauffeurs mercredi était assez appréciable et que les positions se sont rapprochées depuis le début des négociations en mai.

Un arrêt de travail chez Métropolitain Provincial aurait, comme on sait, pour effet de paralyser les circuits reliant

Montréal à Repentigny, l'Assomption, Berthierville, Joliette, l'Épiphanie, Saint-Roch-de-l'Achigan, Saint-Jacques et Saint-Alexis, à l'est. Il en serait de même à l'ouest pour Sainte-Geneviève, Pierrefonds, Pointe-Claire, Dorion, Vaudeuil, Huntingdon, Châteauguay, Valleyfield et Saint-Anicet.

Déjà la rive sud est partiellement paralysée depuis une semaine, alors que 175 chauffeurs, employés de garage et vendeurs de billets de Métropolitain Sud sont entrés en grève.

A l'Hydro, le syndicat rejette le rapport du médiateur spécial

Le comité de négociation des trois groupes d'employés de l'Hydro-Québec a rejeté, hier soir, le rapport du médiateur spécial et déclenche un nouvel arrêt de travail.

Le porte-parole syndical a cependant précisé que cet arrêt de travail s'inscrit dans la stratégie des grèves rotatives, et qu'il se limitera donc à aujourd'hui. Dans la matinée, les trois syndicats représentant les 9.500 employés de l'Hydro rencontreront M. Yvan Blain et lui demanderont de poursuivre sa médiation, "à partir de son rapport".

Il faudra attendre la réaction de la partie patronale pour savoir si le médiateur accepte de poursuivre son travail. Nommé le 16 juin dernier par le ministre du travail, M. Blain a remis, aux deux parties, hier midi, un rapport de 400 pages. D'après ce qu'il était possible d'en connaître hier, il recommandait un compromis global. Le syndicat estime, quant à lui, que le médiateur du ministère "a rendu un jugement de Salomon à partir de la seule position patronale".

Le médiateur avait demandé au syndicat de soumettre le rapport à ses membres, ce qu'il refusait de faire hier soir, demandant plutôt la reprise de la médiation. M. Blain, qui avait demandé une réponse aux parties "dans les plus brefs délais", n'aura donc pas eu à attendre longtemps. Le syndicat a passé l'après-midi, hier, à étudier son rapport, et, vers 8 h., il rendait sa décision.

M. Blain s'est refusé à tout commentaire sur son rapport. Il estime qu'il ne lui appartient pas de rendre publiques les recommandations qu'il contient mais, devant le refus du syndicat de le soumettre à ses membres, il appartiendrait alors au ministre du Travail de prendre éventuellement cette responsabilité.

Les employés syndiqués de l'Hydro demandent la parité, sur deux ans, avec leurs collègues de l'Ontario. Cette demande représenterait des augmentations de 44% la première année et de 15 à 17% la deuxième année. L'hydro-Québec offre toujours un contrat de trois ans avec des augmentations de 10, 8 et 6%.

Les garagistes contestent un règlement de Longueuil

L'Association des services de l'automobile, section Rive sud, devait décider, hier soir, lors d'une réunion des garagistes de la Rive sud, s'il y avait lieu de contester un règlement municipal de la ville de Longueuil, interdisant toute forme de publicité ou réclame aux abords des stations-services.

Selon l'association, ce règlement constituerait une entrave à la liberté d'exploitation du commerce des garagistes et le service de zonage et permis de la municipalité distribuerait des contraventions dont les amendes totalisent des frais de \$500 par jour pour ceux qui enfreignent ce même règlement, soit en étalant des pneus à l'extérieur de leur bâtiment principal ou en pratiquant toute forme de publicité visuelle.

Un porte-parole de l'association a révélé que celle-ci avait déjà fait des représentations pour les garagistes longueuillois auprès de la Commission d'urbanisme, ainsi qu'auprès du service de zonage et permis de Longueuil, mais devant

l'intransigeance de l'administration, les garagistes auraient décidé de ne pas se laisser faire.

Hier, les intéressés devaient planifier différents moyens, y compris des procédures judiciaires, pour se faire comprendre des autorités municipales et envisageaient aussi de mettre sur pied une action concertée des propriétaires et locataires de stations-services de Longueuil.

L'association considère le règlement de Longueuil injuste et estime qu'il s'agit là d'un exemple frappant de l'intrusion du pouvoir municipal dans les affaires des garagistes de cette municipalité.

Une canonisation

CITÉ DU VATICAN (AP) — Mgr John Krol, cardinal de Philadelphie, a déclaré hier que le pape Paul VI canoniserait sans doute au printemps John Neumann, évêque de Philadelphie au 19ième siècle.

Une entente intervient à Téléglobe

Une entente est intervenue hier soir à Téléglobe après une journée et demie de négociations en présence du médiateur, M.R. Doucet. Les délégués des 350 techniciens de la société d'Etat devaient approuver cette entente dans la nuit et un ordre de retour au travail donné dès ce matin.

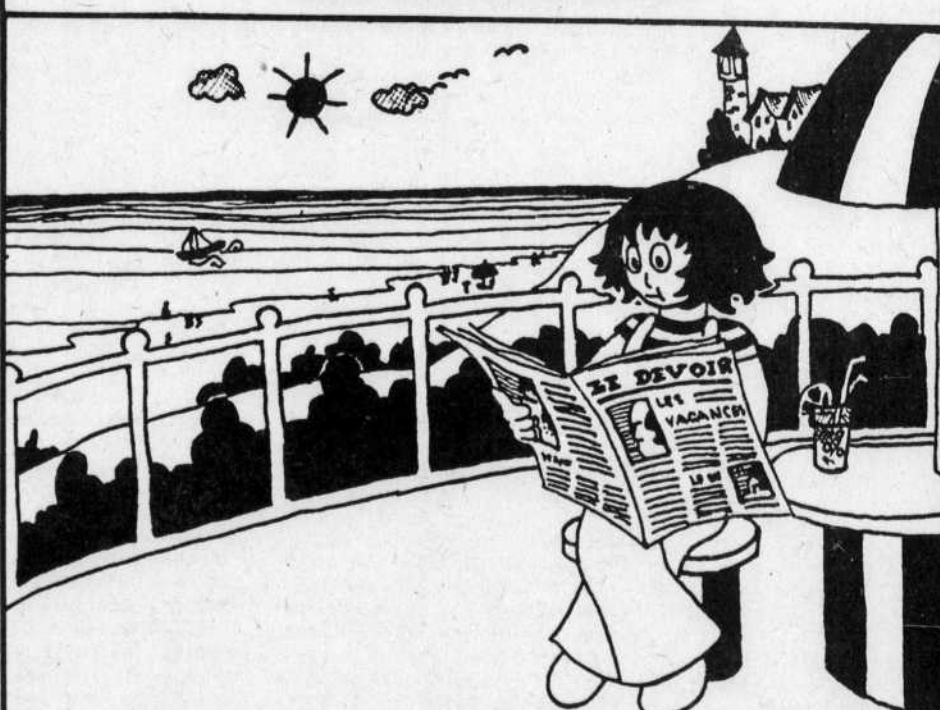
Plus aucune menace ne pèse donc sur la retransmission des cérémonies des Jeux aux télévisions européennes, japonaises, etc. La grève durait depuis le début de la semaine. Dans la journée de mardi, le gouvernement fédéral avait nommé un médiateur spécial. Les pourparlers reprenaient mercredi matin entre les deux par-

ties: le syndicat canadien des télécommunications transmarines demandait une augmentation de 21% tandis que la compagnie de la Couronne offrait 13.9%.

Pendant les quelques jours de grève, le personnel de cadre non syndiqué de Téléglobe avait été en mesure de maintenir le service à son niveau normal.

ABONNEMENT OU CHANGEMENT D'ADRESSE POUR LES VACANCES

LE DEVOIR



Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels.

Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent **LE DEVOIR** au numéro, les tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

2 SEMAINES:	CANADA \$4.00
	ÉTATS-UNIS \$5.00

A ces tarifs, ajouter \$1.50 pour chaque semaine supplémentaire

S'il-vous-plait remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins dix jours à l'avance à JOURNAL LE DEVOIR, Case postale 6033, Montréal H3C 3C9.

☐ Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste ☐ par porteur ☐ Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre durant _____ semaines à l'adresse mentionnée ci-contre.

☐ Je paie mon journal au porteur chaque semaine. Ci-joint \$ _____ pour un abonnement vacances de _____ semaines.

☐ J'achète LE DEVOIR au numéro. Ci-joint \$ _____ pour un abonnement-vacances de _____ semaines.

N.B. Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle.

Nom _____

Adresse actuelle _____

Adresse de vacances _____

Période du _____ au _____ (inclusivement)



Des représentants des 26 familles, encore hébergées dans deux écoles et aux prises avec la faim, se sont rendus manifester hier à l'entrée du Village olympique. Ils réclament qu'on leur remette la nourriture saine qui y serait jetée chaque jour par les cuisines du village. Les "sinistrés" affirment qu'ils n'ont pu se trouver de logements, parce que plusieurs habitations se sont données une vocation olympique à leur détriment.

(Photo CP)

Les "sinistrés olympiques" essuient un refus au Village

par Bernard Morrier

C'est à un refus catégorique que se sont heurtés hier les "sinistrés olympiques", dans leur tentative de récupérer les centaines de livres d'aliments sains que les cuisines du Village olympique jetteraient quotidiennement.

C'est sous la direction du coordonnateur de l'Aide aux sinistrés, M. Jean Pilon, que deux camions décorés et bondés d'enfants sont arrivés, peu après 15 heures hier après-midi, à la barrière du Village olympique, pour être aussitôt immobilisés et refoulés par des policiers et des militaires chargés d'assurer la sécurité des lieux.

M. Pilon n'en a pas moins réussi à s'entretenir avec le gérant du restaurant du village, M. Roger Gagnon, qui a d'abord nié que des tonnes d'aliments étaient jetés chaque jour. "Et s'il y en avait, aurait-il dit, je n'en donnerais pas."

D'après M. Pilon, le restaurateur lui aurait ensuite déclaré qu'il recevait, pour nourrir les athlètes et les membres de leurs délégations, un montant inférieur à ce qui lui en coûtait réellement et qu'il perdait au moins un dollar à chaque repas servi.

Interrogé par LE DEVOIR, M. Pilon a affirmé qu'il ne croyait aucunement la version donnée par M. Gagnon, car, mercredi soir, un aide-cuisinier travaillant au Village olympique

lui aurait fait savoir qu'effectivement, au moins 30% de la nourriture de qualité préparée chaque jour allait directement à la poubelle, "parce que plusieurs des résidents du village décidaient d'aller plutôt manger à l'extérieur, afin de mieux connaître les Québécois".

Selon M. Pilon, ce même aide-cuisinier aurait laissé entendre qu'il s'emploierait dans les prochains jours à sensibiliser ses confrères de travail pour en arriver à récupérer la nourriture inutilisée et la donner à ceux qui ont faim.

A cet effet, M. Pilon a fait savoir qu'il lançait un appel très pressant à la population afin de recueillir des fruits, légumes, viandes, confitures, fromages, margarine, huile végétale, sel, lait et fèves "pour faire des beans".

"Les 60 petits enfants, "sinistrés olympiques", actuellement hébergés dans deux écoles, et qui ne verront jamais les Jeux olympiques, vont sûrement apprécier les dons des gens, pendant que les poubelles de la cafétéria du Village olympique bouffent des tonnes de nourriture", a-t-il dit.

Tout en demandant aux athlètes québécois participant aux Jeux de boycotter ceux-ci, tant et aussi longtemps que des familles québécoises seront dans la rue, M. Pilon a annoncé qu'il se préparait à organiser une manifestation dans les prochains jours, afin de

protester, non pas contre les Jeux olympiques, mais contre "l'objet politique et commercial qu'on en a fait, et contre le tripatage qui les a entourés".

A ceux qui s'interrogent sur ces 26 familles qui n'ont à peu près rien pour se nourrir, M. Pilon explique que plusieurs d'entre elles n'ont pas reçu les allocations du Bien-être social ou leurs prestations d'assurance-chômage, parce qu'elles avaient changé d'adresse à la suite de déménagement.

Entre-temps, des représentations ont été faites au ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, pour que celui-ci aide les familles à se trouver des logements convenables. Celui-ci a fait savoir lundi que le dossier avait été remis à un M. Giasson et depuis, aucune nouvelle n'est parvenue aux sinistrés.

M. Pilon ajoute encore que du côté de Montréal, la situation est identique et que la Ville n'a même pas daigné envoyer un seul sac de "chips" aux enfants.

"On a une autre preuve, souligne-t-il, que les Jeux olympiques, c'est pour les riches seulement. On a vu dans les temps anciens des gladiateurs se soulever contre l'inhumanisme de leurs élités. L'inhumanisme de nos autorités, particulièrement en cette période olympique, est flagrant et il ne faudrait pas s'étonner un jour que des soulèvements se produisent ici", a-t-il conclu.

les olympiques

Meilleurs chronomètres aux J.O.

par Guy Deshaies

Le record mondial du 100 mètres-hommes, établi en 1968 à Mexico par l'Américain Jim Hines et qui a été égalé récemment par l'Américain Steve Williams et par le Jamaïcain Don Quarrie, en un temps de 9,9 secondes, ne sera jamais battu ni même égalé à Montréal cet été.

C'est la maison Swiss Timing, consortium des fameux horlogers suisses Omega et Longines, qui fait cette affirmation en expliquant qu'à Montréal le chronométrage sera électronique et ne permettra plus aux compétiteurs de bénéficier du temps de réaction du chronométrateur qu'on établit à deux dixièmes de seconde. D'après Swiss Timing, Hines, Williams et Quarrie ont en réalité fait le 100 mètres en 10,2 secondes, mais le chronométrage manuel les a fait bénéficier d'environ trois dixièmes de seconde.

A Montréal, Swiss Timing, avec ses 18 tonnes d'équipement d'une valeur de \$4 millions et ses 65 spécialistes, mesurera électroniquement les temps et les distances de la manière la plus moderne qui soit.

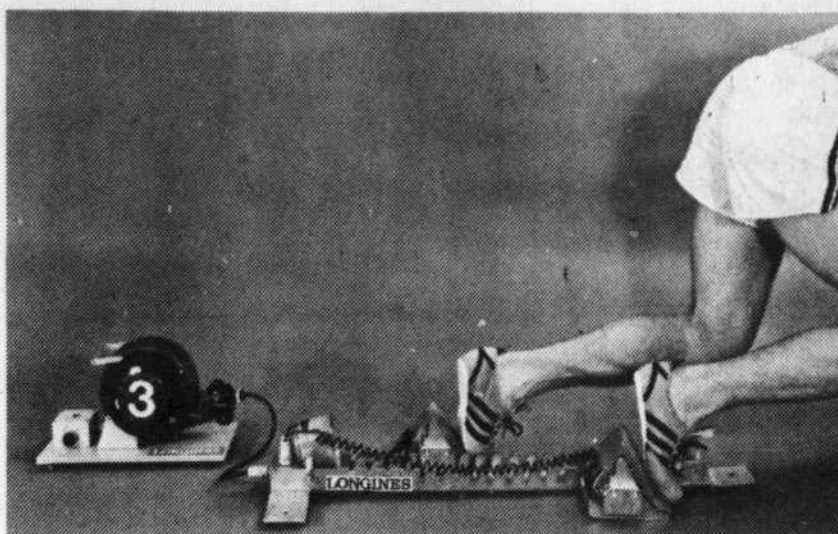
En natation par exemple, les touches manuelles aux extrémités des piscines transmettront le temps d'arrivée des nageurs au millième de seconde. Ces chronométrages seront automatiquement enregistrés et retransmis visuellement en même temps. On explique qu'une telle précision est nécessaire, car les piscines ne sont pas parfaitement rectangulaires et un corridor peut être de quelques millimètres plus long ou plus court qu'un autre selon sa situation. C'est pourquoi on place les finalistes dans les corridors du milieu. Mais les nageurs, en s'arrangeant pour avoir les ongles des doigts les plus longs possible, arrivent à gagner quelques fractions de secondes, surtout lorsqu'il doivent faire plusieurs longueurs et que leurs petits gains à chaque extrémité s'additionnent. En 1972, à Munich, le gagnant de la médaille d'or aux 400 mètres quatre-nages, le Suédois Gunnar Larsson, avait touché la planche d'arrivée deux millièmes de seconde plus tôt que son rival, l'Américain Tim McKee.

Les détecteurs électroniques des faux départs, les chronomètres électroniques, les photos-finish et tous les mécanismes sophistiqués d'enregistrement et de retransmission des résultats feront des Jeux de 1976 les mieux chronométrés jusqu'à présent.

Les Suisses, avec Longines, ont acquis une longue expérience du chronométrage sportif puisque déjà à Bâle, en 1912, ils avaient mis au point un système de chronométrage automatique. Ils ont assuré le chronométrage des Olympiques de tout temps sauf au Japon, en 1964: à cette occasion, la maison japonaise Seiko avait assumé cette responsabilité.

Le plus étrange, c'est que l'URSS semble déjà indiquer qu'elle ne sollicitera ni les Japonais ni les Suisses pour chronométrer et mesurer les résultats aux Jeux de Moscou, en 1980. Au début on avait dit que ce serait là au moins une importation certaine aux Jeux de Moscou, mais un porte-parole de Swiss Timing affirme que les négociations sont loins d'être terminées et qu'il semble de plus en plus que les Soviétiques mettront au point leurs propres systèmes de chronométrage, dans leur énorme projet de Jeux de facture exclusivement soviétique, c'est-à-dire sans aucun apport direct des étrangers.

La treizième disparait — Une cinquantaine de roues et de pneus des bicyclettes tchécoslovaques ont été jetés par inadvertance aux déchets et ont été perdus, ces jours-ci, au Village olympique. L'équipe cycliste tchèque était arrivée avec 13 boîtes d'équipement, mais l'espace d'entreposage ne permettait d'en remettre que douze. Un garde de sécurité aurait alors donné des directives pour que la treizième boîte soit placée à l'extérieur, près d'un amoncellement de boîtes vides destinées aux ordures. Le lendemain les éboueurs s'emparaient de la boîte et la jetaient au camion presse-ordures. Le



Si un coureur prend son départ avant que le signal n'ait été entendu dans le petit haut-parleur derrière lui une simple pression sur le contact pneumatique déclenche au centième de seconde près un signal intermittent dans les écouteurs du starter. Ce bloc électronique que Swiss Timing installe à Montréal permet de voir qui des huit compétiteurs est parti prématurément.

représentant de la mission de Tchécoslovaquie a fait savoir que des pièces nouvelles avaient été achetées à Toronto et aux États-Unis, mais qu'il s'agissait d'un matériel différent de celui qu'utilisent les cyclistes tchèques. Il semble toutefois que l'inconvénient ne soit pas trop grave.

Oui à Radio Free Europe — Malgré les protestations véhémentes et répétées des Soviétiques, le CIO a donné le feu vert aux journalistes de la station "clandestine" Radio Free Europe, pour les Jeux de Montréal. Cette station américaine diffuse à partir de Munich des émissions destinées aux pays de l'Est. A Innsbruck, Radio Free Europe n'avait pu être accréditée à cause d'un vice de forme, c'est-à-dire que l'Association nationale de la presse américaine ne l'avait pas accréditée d'abord. Pour Montréal, les Américains ont accrédité Radio Free Europe, de sorte que le CIO a dû respecter ses règlements. Cependant le CIO a imposé la condition de ne pas faire de politique et de ne transmettre que des émissions sur les Jeux. L'autorisation est embêtante pour les Soviétiques, qui auraient voulu obtenir l'interdiction à Montréal, de cette station qu'ils qualifient de "pollueuse des ondes financée par la CIA", pour ne pas avoir à l'accueillir dans leurs murs en 1980.

Les Australiens disent non — Le Comité organisateur des Jeux a émis une directive au sujet du défilé des athlètes dans le stade lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux, et les Australiens, premier groupe à faire son entrée, refusent

de s'y conformer. Il s'agit, selon les directives du COJO, de faire 180 pas à la minute, et des pas de moins de dix pouces. "Voyez-vous cela!" s'est exclamé un porte-parole de la délégation australienne. A quatre jours des Jeux, on reçoit une directive qui nous dit d'entrer dans le stade à la manière des acteurs du cinéma muet."

Les athlètes féminines boudent le sex-test — Les athlètes féminines négligent de se présenter au centre de contrôle de sexe du Village olympique pour faire confirmer scientifiquement qu'elles appartiennent au sexe féminin. Les responsables du centre craignent qu'elles ne se présentent toutes à la dernière minute, car elles ne peuvent participer aux Jeux sans la carte de confirmation. Il s'agit d'un examen cytologique de la paroi de la muqueuse buccale. Le test ne dure que quelques secondes.

Pas d'armes au Village — Le Cojo a formellement démenti la nouvelle de l'Agence France-Presse selon laquelle des athlètes avaient acheté des armes à Montréal et les avaient emportées dans leurs appartements sans autre forme de procès. Non seulement le Cojo déclare-t-il que cette nouvelle est entièrement fautive, mais les organisateurs s'interrogent sur "la bonne conscience des personnes qui sont à l'origine de ces rumeurs". "Il nous semble, disent-ils, que certains individus soient intéressés à créer une psychose parmi les habitants du Village olympique et dans la population générale."



CECM: les enfants de la "zone grise" iront presque tous au secteur anglais

par Angèle Dagenais

Les commissaires de la CECM, réunis pour la dernière session régulière de l'année scolaire 1975-76 ont décidé d'intégrer au secteur anglais 444 des 456 enfants qui ont obtenu des résultats se situant entre 45% et 59% aux tests linguistiques exigés par le ministère de l'Éducation en vertu de la loi 22.

Veritable volte-face par rapport à la décision prise le 11 juin dernier et par laquelle ces mêmes enfants devaient être intégrés cette fois-là au secteur français, les commissaires ont pris le vote sur une proposition présentée par la présidente,

Mme Lavoie-Roux.

Jeudi dernier, les commissaires ont été mis devant un fait nouveau qui, selon Mme Roux, a jeté un éclairage entièrement nouveau sur le cas des enfants de la "zone grise" dont les résultats se situent entre 45% et 59% (45% représentent un échec et 60% la réussite). Le ministère de l'Éducation se disait en effet incapable de déterminer si ces enfants avaient ou non une connaissance suffisante de la langue anglaise pour suivre avec profit des études dans le secteur anglais. A la lumière de ce nouvel indice, les commissaires avaient résolu de rouvrir les dossiers de chacun de ces enfants et de ressortir les

appréciations formulées par le personnel de la CECM lors d'entrevues faites en mars dernier.

En effet, chaque enfant demandant une première inscription à la CECM devait se présenter en compagnie de ses parents devant un membre du personnel de la commission scolaire, et remplir sa fiche d'inscription. Deux observateurs accolaient ensuite au dossier la langue de compréhension et de communication du candidat.

Or, il appert que le ministère n'a pu reconnaître le niveau de "connaissance suffisante de la langue anglaise" pour 380 de ces enfants, alors que la CECM les jugeait intégrables. Les 76 autres n'ont pu démontrer, ni à la CECM, ni au ministère, leur connaissance de la langue anglaise.

n'ayant pas "ouvert la bouche" au cours des entrevues ou tests.

La CECM n'a pas jugé bon de reconvoquer cette semaine les 380 enfants "parlant anglais" selon ses registres mais a rappelé les 76 autres. De ce nombre, 64 se sont présentés et ont été jugés aptes à suivre des études dans le secteur anglais. Voilà donc qui explique le nombre de 444 enfants sur un total possible de 456, qui seront intégrés au secteur anglais.

Le commissaire Gaston Michaud a vainement tenté de faire passer un amendement selon lequel seuls les enfants qui ont démontré une connaissance suffisante de l'anglais et qui ont des frères et sœurs déjà intégrés au secteur anglais, pourraient passer aux écoles anglaises (265 des

Voir page 6: CECM

Le RCM boycottera l'ouverture des Jeux

Le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) ne participera pas aux Jeux olympiques, "par solidarité avec les citoyens montréalais ordinaires, qui ne pourront participer à cet événement, même s'ils doivent en financer le coût par des comptes de taxes exorbitants".

Le RCM, parti d'opposition à l'hôtel de ville de Montréal, réitère sa demande pour la tenue d'une enquête judiciaire "afin d'exposer les vrais coupables qui nous ont imposé des coûts scandaleux".

Le conseil général du Rassemblement dit qu'il ne peut oublier les priorités indécises du maire Drapeau, qui a concentré

les dépenses sur les olympiques, aux dépens des programmes sociaux, tels le logement, l'épuration des eaux, les foyers pour personnes âgées, les garderies, et le reste.

"Derrière les couleurs, la pompe, l'excitation artificielle qui caractérisent ce spectacle, derrière cette façade, se trouve un peuple qui va payer cher tout ce déploiement."

Le RCM souhaite que tout se déroule pacifiquement et que les Montréalais réfléchissent sur leur sort et les conséquences de l'administration du Parti civique.

Régime Naran: la recette pour maigrir chez soi.

Le régime Naran vous aidera à vous débarrasser de vos livres superflus de graisse, et ce sans que vous ayez à sortir de chez vous. Un tel régime est économique et aussi, facile à suivre. Rendez-vous d'abord à la pharmacie et demandez le régime amaigrissant Naran. Chaque emballage contient tous les détails; quant au mode d'emploi, il est clairement décrit sur l'étiquette. Vous n'avez qu'à verser la formule liquide dans un contenant d'une chopine, puis à ajouter du jus de framboise jusqu'à la pleine contenance. Deux cuillerées à soupe suffisent, deux fois par jour, selon vos besoins. Absorbent toutefois le supplément vitaminique inclus et tenez-vous-en au régime alimentaire quotidien à faible teneur en calories.

Dès le premier essai, vous saurez qu'il s'agit là de la meilleure façon, car la plus simple, de diminuer votre embonpoint et de vous redonner grâce et sveltesse. Cou, menton, bras, hanches, poitrine, mollets et chevilles reprendront bonne forme, par suite de la perte de poids excédentaire et des poudres superflues de graisse. Si vous ne retirez pas entière satisfaction au premier essai, retournez-nous la boîte vide: nous vous la rembourserons. Optez donc pour la méthode facile que plusieurs personnes ont déjà expérimentée avec succès. Voyez vous-même avec quelle rapidité les boursofflures disparaîtront et le regain de bien-être qui en naîtra. Vous retrouverez votre apparence de jeunesse, votre entraînement et votre vivacité.

AVIS IMPORTANT

AVANT DE PARTIR EN VACANCES NOUS PRÉPARONS LES VÔTRES

GRANDE VENTE



504 — PEUGEOT — 504
SEDAN — STATION — DIESEL
GASOLINE
NOS PRIX SONT À VOIR!

EXCEPTIONNELLEMENT
OUVERT POUR INSPECTION

SAMEDI 17 JUILLET
10 H.A.M. À 4 H.P.M.

PRÈS DU PONT PIE-IX

10.825 Racette

Biarritz

323-1900

éditorial

Carter-Mondale : équilibre et... propreté

Voici donc le ticket démocrate complété: c'est le sénateur du Minnesota, Walter (Fritz) Mondale qui fera campagne en novembre aux côtés du phénomène Carter pour déloger les républicains de la Maison-Blanche. Ce choix du colistier, qui appartenait totalement, intégralement, au "quasi-président" Jimmy Carter était, a-t-on dit, le seul élément de suspense de la convention démocrate. C'est vrai, mais peut-être pas pour la raison qu'on en a donnée. Ce suspense portait sur Carter appelé à choisir davantage que sur le nom qui allait sortir du sac. En fait, il y avait un faux suspense, en ce sens qu'il était savamment orchestré par l'équipe de Carter, avec la fameuse liste des sept noms de sénateurs finalistes parmi lesquels, superbe, le "quasi-président" cherchait à choisir le meilleur. On se demande même, après coup, si la "fuite" selon laquelle deux noms seulement étaient retenus sur la liste des sept, à savoir, précisément, Walter Mondale et Edmund Muskie, n'était pas de ces "coupages" calculés par les experts de l'équipe du Géorgien. Et ce premier geste d'envergure nationale, Jimmy Carter l'a accompli (en dépit de l'agacement qu'il suscitait au fil des jours) en maître, choisissant le meilleur des sept compte tenu du fait que Frank Church, lui, autre "possible", s'est peut-être fait promettre le poste de secrétaire d'État... Voici les démocrates dotés de l'un de leurs "tickets" le plus équilibrés.

Ce choix, annoncé hier matin et confirmé hier soir par les discours de clôture de la convention démocrate au Madison Square de New York, indique que Carter n'a pas que de grandes dents, mais qu'il a aussi — l'équipe aidant — un sens politique remarquable. Ainsi, profitant d'un raz-de-marée sans précédent, qui lui permit très tôt de prendre une bonne longueur d'avance sur ses rivaux immédiats, Jimmy Carter a eu l'intelligence de ne s'aliéner pratiquement personne. Le fait est qu'à cette convention, le Géorgien a enregistré un autre précédent, positif celui-ci, qui faisait oublier, par opposition, le précédent négatif de 1924. Il avait fallu à l'époque 103 tours de scrutin pour dégager un nom, il n'en a fallu aucun mercredi soir: Carter a été en pratique désigné par acclamation aussitôt que le bloc de l'Ohio lui ait fait franchir le seuil de la majorité absolue, entraînant le ralliement du présumé irréductible Edmund (Jerry) Brown de Californie. La veille, c'est HHH qui avait officiellement fait son ralliement, un "Happy Warrior" qui se conformait à ce dicton oriental: baise la main que tu ne peux briser et porte-la à ton front...

La blessure était donc refermée: c'est un

Parti démocrate enfin réuni, en bloc, applaudissait un seul et unique champion appelé à fermer une fois pour toutes la page de la crise de conscience et des déchirements, un champion appelé à faire participer la plus grande nation du monde à un rêve américain rafraîchi. Le mysticisme est présent un peu à toutes les étapes de l'irrésistible ascension de Jimmy Carter, et il est révélateur que les premiers mots de Walter Mondale hier matin aient été: "principe" et "décence". Le sens moral pour éviter les abus d'un récent passé obsédant.

Il reste que Jimmy Carter n'avait réuni le Parti démocrate qu'en façade, un peu comme on colmate les brèches et on masque les trous. Humphrey et l'establishment du parti n'avaient fait leur soumission que du bout des lèvres; en dépit de tout, Carter n'était que l'homme du "Deep South", celui qui avait battu George Wallace sur son propre terrain, l'homme qui n'a aucune attache avec Washington et aucune expérience parlementaire, un conservateur qui n'a que partiellement l'appui des puissants syndicaux et presque pas l'appui des minorités organisées. C'est ici qu'on voit l'immense sagesse du choix d'un Fritz Mondale: à 48 ans, ce libéral qui se décrit comme un démocrate progressiste apporte à Carter les "ingrédients" qui lui manquent pour diriger le pays-continent.

Ainsi, tempérant le conservatisme du Géorgien, Mondale est l'un des plus proches de Humphrey, ce qui, un temps, a semblé être un obstacle à sa sélection. Même si, hors du Minnesota et de Washington, son nom, comme le dit cet humoriste américain, sonne à l'oreille comme une banlieue de Los Angeles, il a une expérience parlementaire remarquable. Spécialiste des questions financières, canadiennes, des programmes sociaux et d'éducation, soucieux de l'équilibre des pouvoirs entre les branches législative et exécutive, il a l'appui tant des syndicats que des Noirs en particulier et des minorités en général. En un mot, Fritz Mondale, considéré comme une des valeurs montantes du Congrès, complète sans fausse note le rêve américain dont se réclame Jimmy Carter. S'il fallait en un mot définir ce ticket, on dirait qu'il est celui de l'équilibre. Ce n'est pas la rencontre de deux contraires mais une complémentarité qui, tout en signifiant modération, laisse la place aux nuances essentielles. Et si, comme il l'a promis en cours de campagne, M. Carter consent à faire du vice-président autre chose qu'un permanent en attente, il trouvera en Mondale un brillant second. "C'est le meilleur choix", a dit Carter en présentant son colistier, "s'il m'arrivait quelque chose". Mais ce n'est pas ainsi que l'entend Mondale: il s'engage, pour huit ans (deux

mandats), à être le second de Carter. On peut croire que ce n'est pas pure coquetterie: il a renoncé à briguer lui-même l'investiture, a-t-il dit, parce qu'il n'a pas cette ambition dévorante de devenir président, ambition à défaut de laquelle il tromperait l'électeur s'engageant à ses côtés. Et, contrairement à son habitude, il n'a pas pris le temps de lire tout un livre pour prendre cette fois sa décision avant de dire oui à Carter!

On doit absolument relever les "tests" par lesquels ont dû passer les sept vice-présidentiables de Jimmy Carter. Non des tests d'aptitude mais de moralité irréprochable, qui résument non seulement tout le drame de 1972 marqué par le cas Eagleton, mais qui disent aussi le handicap d'un Chappaquiddick et encore et surtout l'obsession des horreurs du Watergate. Avez-vous jamais été arrêté, fut-il demandé aux vice-présidentiables, avez-vous jamais divorcé, avez-vous jamais été poursuivi en justice, été sérieusement malade, ou êtes-vous sous traitement psychiatrique; avez-vous jamais accepté des contributions électorales dont la provenance ne soit pas strictement légale? Enfin, sans entrer dans les détails, y a-t-il ou y a-t-il jamais eu n'importe quel dans votre vie dont vous estimez la révélation embarrassante dans ces élections présidentielles?

Dans le "dossier" de Walter Mondale, il n'a été révélé qu'un peu d'hypertension dont, dit-on, souffrent 22 millions d'Américains. On suppose, vu le choix, que sur tout le reste, le sénateur du Minnesota est irréprochable.

Des pratiques qui rassurent, certes, mais certaines des questions posées inquiètent encore davantage car, plus que des pratiques d'inquisition, ce sont aussi des condamnations par anticipation de certaines situations personnelles ou familiales inhérentes à la condition humaine, et que la notion d'intérêt national ne parvient pas à tempérer.

"Je pense que nous pourrions maintenir la campagne à un niveau élevé", a dit M. Ford à Jimmy Carter au téléphone. Il a ajouté: "Nous offrirons un véritable choix au peuple américain".

Venant de M. Ford, le "Nous offrirons" est prématuré, le pensionnaire de la Maison-Blanche devant encore lutter le terrain ponce par ponce à son rival, Ronald Reagan. Peut-être même devra-t-il en fin de compte lui offrir une place sur son propre ticket pour en venir à bout. Alors on pourra dire effectivement que le choix existe, mais ce sera à Jimmy Carter et à Walter Mondale de s'en prévaloir!

Georges VIGNY

Hommage

Monique Corriveau, écrivain

par CÉCILE et FERNAND DUMONT

Elle vient de nous quitter. Elle a été un écrivain prolifique. On s'était habituée depuis longtemps à la ranger dans la catégorie des "auteurs pour enfants". Catégorie commode pour les bibliothécaires et les responsables des pages littéraires de nos journaux. Et genre secondaire, pense-t-on souvent. Les jeunes lecteurs ne sont-ils pas des mineurs en attente de la vraie littérature? Et les auteurs qui s'adressent à eux ne sont-ils pas le plus souvent des femmes, héritières présumées de la Comtesse de Ségur, en marge des abstraites discussions sur le nouveau roman ou la poésie engagée? Monique, qui connaissait admirablement les littératures française et anglaise, s'est peu soucée de ces querelles d'écoles.

C'est une belle tâche de d'écrire pour les enfants. Ce public est exigeant. Les enfants ne se plient guère à la mode littéraire. Ils ne lisent pas les livres parce que la publicité veut qu'ils les aient lus. Ils rejettent vite ce qui ne consonne pas avec leur univers. Si on se fie seulement au tirage de ses livres, Monique a satisfait amplement aux attentes des jeunes.

Mais, pour elle, la part la plus importante de son œuvre d'écrivain c'était les trois volumes des *Compagnons du soleil* auxquels elle a travaillé pendant près de cinq années et qui vont paraître bientôt. De même, la dizaine de tomes des *Montcorbier*, écrits en collaboration avec sa sœur Suzanne, fresque immense de l'histoire d'une famille qui sera également publiée avant peu. *Romans pour adultes*, cette fois? Monique aurait refusé cette frontière. Romans plutôt du vaste monde, où les personnages ne sont ni tout à fait d'ici ni tout à fait de maintenant, se mouvant dans le passé et l'avenir. Personnages qui relèvent de l'utopie peut-être; de l'imaginaire et le plus spontanément déployé, sûrement.

Monique était d'abord un écrivain. Sans épithètes. Elle écrivait partout. Sur la table de la salle à manger après le départ des enfants pour l'école. Sous un petit appentis près du chalet de campagne. Sur son lit d'hôpital. Besoin qui lui venait de son enfance rêveuse, sans aucun doute. Quel écrivain n'est pas poussé par ces premières germinations irrépressibles?

Après-midi de soleil à Saint-Joseph de la Rive. Les plus jeunes de nos enfants bavardent en croquant des fraises. Nous parlons de la marée, des arbres, des gens que nous aimons. Le plus simplement du monde, Monique introduit par intermittence les personnages du roman qu'elle rédige. Leurs aventures de la semaine, de la semaine d'écriture s'en-

tend, se mêlent sans césures aux événements de cette terre bien concrète où nous sommes.

Car elle ne vivait pas à part sous prétexte d'écrire. Chez elle, la faculté de créer des personnes imaginaires rendait plus aigüe la faculté d'attention aux personnes réelles. Écouter, interroger, prendre parti dans les plus modestes choses, c'était sa vertu première. Chez elle, la distance de l'écriture était comme la condition d'une plus intense proximité avec les êtres charnels qui l'entouraient. Là se trouvait la qualité toute singulière de son amitié. Et sa façon, également singulière, d'être éducatrice de ses enfants. Là-dessus, on ne saurait qu'être très discret. Il est quand même permis de dire que l'on aura rarement vu régner l'initiative et l'autonomie autant que dans cette nombreuse famille. L'accueil aussi. Ces jours derniers, nous nous inquiétions que l'un de nos enfants parte à la campagne avec les Corriveau. La réponse vint spontanément et comme une évidence de la part de l'un des fils de Monique et de Bernard: "Chez nous, il y a toujours de la place..."

Ce demeure, et dans tous les sens du mot, l'héritage de Monique. L'indépendance vis-à-vis des conventions (y compris celles qui sont les plus éloignées de l'écriture), l'audace tranquille d'être soi, de faire autant d'enfants et de livres que l'on a envie. Vertu d'enfance qui ne s'identifie pas, on l'aura compris, avec les livres pour enfants.

Monique savait depuis plus d'un an que la mort se ferait proche. Aidée de Bernard, elle est restée présente à chacun, maintenant autour d'elle un climat particulier de dignité. Les interventions chirurgicales, les traitements intensifs, la bouleversaient surtout "parce qu'ils m'empêchent de penser avec clarté", disait-elle. Elle a écrit, elle a été attentive aux autres jusqu'à la fin. Elle répétait au cours de la dernière semaine de sa vie: "J'ai un étrange chemin à suivre, je m'abandonne".

Écrivain pour enfants? Si l'on veut. Mais avec cette liberté déconcertante que peu d'enfants ont eu la chance et le bonheur de reconnaître dans un adulte. Une sagesse, douce et angoissée à la fois, que l'attente de la mort a comme accentuée et épanouie. Par delà l'écriture qu'elle aimait tant, nous reste cette sagesse, cette présence qui, elle, ne meurt jamais.

■ Parmi les œuvres de Monique Corriveau, signalons *Le secret de Vanille*, *Les jardiniers du hibou*, *Le Wapiti*, *Le maître de Messire*, *Max*, *La petite fille du printemps*, *Max au rallye*, *Cécile*, *Le témoin*, *Le garçon au cerf-volant*, *Les saisons de la mer*.

lettres au DEVOIR

Le démantèlement de Corridart

M. le président et MM. les membres, Comité exécutif de la Ville de Montréal.

Les quotidiens d'aujourd'hui nous informent que vous auriez émis un simple communiqué lequel serait un autre chef d'œuvre de laconisme pour expliquer "votre" décision de faire disparaître de façon furtive de la rue Sherbrooke, la presque totalité des éléments qui formaient ce Corridart.

Face à votre faux-pas nous avons pris position et nous vous soumettons bien amicalement copie de notre communiqué du mercredi 14 juillet 1976.

Nous ne croyons pas nécessaire de revenir sur les motifs à courte vue que l'on a dû vous inspirer pour que vous en arriviez à poser un geste administratif aussi maladroit. Notre opinion est assez claire pour que les plus pondérés d'entre vous se décident à commencer à réfléchir aux conséquences, à toutes les conséquences, d'un geste probablement décidé en fin de semaine dernière et entériné par vous (tous?) dès lundi.

Si l'un d'entre vous se targue d'être un habile stratège des questions électorales, nous aimerions qu'il suppute combien de votes vous avez ainsi donnés et combien bêtiers à l'opposition maintenant présente à l'HÔTEL DE VILLE.

Si l'un d'entre vous valorise un tant soit peu l'amour-propre et le respect de soi-même que tout individu soucieux du bien commun se doit de chérir jalousement et à l'exclusion de toute compromission,

le moment nous apparaît particulièrement bien choisi pour vous dissocier au moins discrètement d'une action que même un groupe sélect de psychiatres bien au fait des contraintes pesant continuellement sur les hommes publics ne sauraient justifier si elle était à faire, ce qui n'est plus le cas.

Ne pourriez-vous pas faire un effort pour que la vie municipale montréalaise se remette au beau fixe, sans ces éternelles perturbations coûteuses auxquelles d'aucuns semblent s'être habitués?

Comment pouvez-vous être aussi balourd, aussi ignares et aussi caves collectivement et ce continuellement, alors qu'individuellement vous avez, pour la plupart, reçu une bonne formation tant scolaire que morale?

Alors que vous n'avez fait à peu près à la tenue des Jeux olympiques stable à Montréal, surtout cette année.

Alors que les habitudes bien particulières des visiteurs mêlés de près à la tenue des Jeux olympiques ne permettaient pas de trop attendre de leur passage à Montréal, sauf pour quelques hôtels et certains fournisseurs.

Alors que les célébrations du bi-centenaire chez nos voisins du sud se devaient de retenir plusieurs milliers de touristes dans leur pays.

Alors que nous contestataires de carrière connaissions une éclipse presque totale sauf pour les ennemis et le causent certains arrêts de travail aux Montréalais.

Alors que plusieurs d'entre nous se sont ralliés à l'objectif de travail-

ler à "rentabiliser" au maximum les installations et équipements olympiques en vendant la pratique sportive (la bonne, celle qui s'adresse à tous, pas celle réservée à une élite de 1%) aux avachés de la télévision que sont actuellement les Québécois en général et les Montréalais en particulier.

Alors que nous voulions nous efforcer (dans une tranquillité relative) de découvrir jusqu'à quel point "nos" Jeux olympiques de 1976 se sont ou auront été porteurs de vraies valeurs universelles, il est vraiment dommage que vous ayez tout bonnement réussi à faire d'une manifestation plutôt anonyme et de peu de conséquence électoralement parlant un sujet d'actualité dont nous n'avons pas fini d'entendre parler.

Accusez-vous encore une fois la presse d'avoir été négative, méchante, calomnieuse, elle qui ne fait qu'exploiter les faits pour se vendre tous les jours même si elle se répète trop souvent, dans le contexte stupéfiement créé par vous via le démantèlement de Corridart?

Qui, de vous ou de la presse aura contribué à reléguer dans l'ombre plusieurs aspects tellement plus positifs de la présentation de nos coûteux jeux de la XXIème Olympiade?

Nous vous souhaitons bonne réflexion et vous prions d'agréer nos salutations.

Le Comité de conservation de Montréal.

Rene-E. BOULAY, secrétaire

Montréal, le 15 juillet 1976

Vingt années de révisionnisme

Les événements dans le monde se précipitent, les plus récents et significatifs étant la juste révolte du peuple polonais. Les médias d'information ont interprété de tels événements comme étant la preuve de la faillite du socialisme scientifique. Par cette lettre, j'aimerais donner un autre son de cloche: c'est au contraire la conséquence de la restauration du capitalisme. En effet pour des millions de personnes (je ne pense pas seulement aux Chinois mais aux millions de communistes sincères par le monde), l'URSS et les pays de l'Est ont cessé d'être socialistes et de se diriger vers l'étape suivante, le communisme.

Les éléments qui permettent de l'affirmer sont de quatre ordres: idéologique, politique, organisationnel et économique, tous indissolublement liés entre eux et analysés par le socialisme scientifique. Sans les exposer ici, je crois à la nécessité de les connaître avant de pouvoir attribuer le terme "communiste" à un parti, à un pays, ne serait-ce que par objectivité de l'information des lecteurs. Une date me semble cruciale pour comprendre: c'est en 1956, au XXe Congrès du P.C. d'URSS que le changement de ligne s'est cristallisé dans les déclarations de Khrouchchev. Elles eurent l'effet d'une bombe dans tout le camp socialiste qui commença à se diviser en deux tendances opposées: les révisionnistes (URSS, pays de l'Est et les P.C. qui suivirent Khrouchchev dans la révision des principes qui avaient guidé l'URSS avant cette date) et les communistes (qui restèrent fidèles à ces principes comme l'Albanie et la Chine, peu à peu compris par bien d'autres). Ces deux lignes sont irréconciliables.

Très brièvement les pays révisionnistes se caractérisent par l'oppression du peuple par une classe, la bourgeoisie monopoliste-bureaucratique. La dictature du prolétariat a changé de nature, elle est devenue de type fasciste. La composition du parti est devenue de moins en moins ouvrière. La planification et le centralisme démocratique ne servent plus les intérêts du peuple mais ceux de l'oligarchie. Les contradictions subsistent entre

ouvriers et paysans, cadres et travailleurs, travailleurs intellectuels et manuels. Les inégalités de salaire et de condition s'aggravent avec le principe de maximisation des profits: ainsi un gérant d'usine peut gagner jusqu'à 30 fois le salaire d'un ouvrier. Dans les relations avec les pays de l'Est, l'URSS a sorti la théorie de la "souveraineté limitée", de l'"interdépendance", de la "grande communauté" soi-disant socialiste: l'URSS fixe les prix, des milliers de travailleurs tchèques et allemands vont en URSS "bâtir le socialisme" ailleurs que chez eux. Sur le plan international, la politique est social-imperialiste, c'est-à-dire socialiste en paroles, impérialiste en faits. L'URSS et les USA cherchent à se partager le monde: course aux armements, conflits armés, négociations.

Chaque pays doit défendre sa souveraineté nationale et éviter de se faire happer par une guerre mondiale entre les deux superpuissances. Salutations aux peuple socialistes! José-Maria FRAGOSO Montréal, le 12 juillet 1976

Loto-Québec : des méthodes trop propices au patronage

par CLAUDE RYAN

Depuis sa fondation en 1970, la Société d'Exploitation des Loteries et Courses du Québec, mieux connue sous le nom familial de Loto-Québec, a fourni au Trésor provincial des revenus dont l'ampleur dépassa dès la première année les prévisions les plus optimistes. La Commission Bélanger, qui étudia il y a dix ans le réaménagement de la fiscalité, concluait vers la fin du régime Lesage à l'opportunité d'un système de loterie publique pour le Québec. Mais elle établissait à environ \$10 millions les revenus annuels que le gouvernement pourrait compter retirer de cette source.

Contrairement à toutes les attentes, Loto-Québec produisit dès son premier exercice (1970-71) des revenus bruts de \$51 millions. Déduction faite des prix accordés aux acheteurs de billets et des frais de fonctionnement, le revenu net disponible pour le Trésor québécois fut de \$24 millions.

Six ans plus tard, les revenus bruts s'élevaient à \$148 millions. De ce total, une somme de \$55 millions fut versée à la fin de l'exercice 1975-76 au Trésor provincial. C'est dire qu'en six ans, les revenus bruts ont presque triplé, tandis que les sommes versées au Trésor provincial ont plus que doublé. "Je leur ai donné ("leur" signifie en l'occurrence le gouvernement provincial) \$255 millions en six ans", aime dire le président de Loto-Québec, qui parle de l'organisme — et apparemment le gère aussi — comme s'il était sa chose personnelle. Même si l'affirmation choque par l'effritement possessif qu'elle traduit chez le "père" de l'organisme, elle s'appuie néanmoins sur des données très réelles.

Les résultats bruts ne sont toutefois qu'un aspect du fonctionnement de Loto-Québec et de la place qu'elle occupe désormais au sein de notre société. M. Maurice Casteau, dans son dernier rapport annuel, écrit de sa plus belle encre que "l'objet de la Société en est un de profit". Et il traite volontiers de son marché et de ses problèmes d'expansion comme le ferait un manufacturier de bottines ou un vendeur de n'importe quel produit. C'est oublier trop facilement que, dans une société qui n'a point renoncé à toute dimension éthique, l'exploita-

tion du goût inné du jeu chez l'être humain soulève des interrogations morales que ne sauraient minimiser même les résultats matériels les plus spectaculaires. C'est aussi laisser supposer un peu trop gratuitement que, vu les succès obtenus, le fonctionnement de l'organisme doit obéir à des règles dont l'efficacité même démontre la valeur.

Suite à des cas assez évidents de patronage qui avaient surgi dès avant la dernière campagne électorale et qui ont semblé prendre ces derniers temps un relief public encore plus marqué, le ministre des Finances décidait le 28 janvier dernier de créer une Commission d'étude à laquelle fut confié le mandat de faire enquête et rapport sur le rôle et les structures de Loto-Québec et aussi sur le statut des membres et employés de cet organisme.

Six mois à peine après sa création, la Commission que préside l'avocat Jacques Gilbert vient avec une célérité exemplaire de produire à l'intention du gouvernement un premier rapport "préliminaire". Ce rapport ne touche certes qu'un aspect du fonctionnement de Loto-Québec et du mandat confié à la Commission. Mais cet aspect est le plus important de tous, vu qu'il s'agit en l'occurrence du système de distribution. Or, on découvre vite, en lisant le rapport Gilbert, que, si l'entreprise d'État que dirige M. Casteau a réussi, ce fut sans doute attribuable en grande partie aux incontestables talents d'impression de son président, mais au prix de méthodes assez primitives qui, à la longue, pourraient entraîner sa stagnation.

Le cœur du système

La Commission Gilbert n'a pas tardé à se rendre compte que le cœur du système gigantesque de distribution mis sur pied par Loto-Québec consiste en un système de concessions dont tout le reste dépend. A une extrémité, il y a la maison-mère, hautement centralisée dans les opérations dont elle a tenu à conserver le contrôle (émission de franchises, distribution des billets aux concessionnaires, contrôle des retours et des individus, gestion des tirages, etc.). A l'autre, il y a le poste de vente qui met les billets à la disposition du public-acheteur; à travers le Québec, on compte aujourd'hui 14.000 postes de vente répartis à travers tout le territoire; à Montréal seulement, on en compte plusieurs milliers. Entre les deux points extrêmes, il y a la concessionnaire ou détenteur de franchise, qui a la responsabilité du territoire qui lui est confié par contrat. Le concessionnaire achète pour son territoire les billets dont il estime avoir besoin; il les distribue ensuite aux agents de son territoire. Moyennant une commission brute de 20% sur les ventes de Mini-Loto et de 10% sur les ventes de Inter-Loto, de Super-Loto et de Loto-Perfecta le concessionnaire finance son propre travail (ce mot est un peu fort, ainsi qu'on le verra tantôt) et verse une commission aux détaillants.

Ce système est loin d'être bête. Il

décentralise considérablement le fonctionnement de Loto-Québec. Moyennant des normes administratives et des contrôles rigoureux, il pourrait être très satisfaisant. Mais, assez paradoxalement, il est l'un des éléments les plus discutables de l'organisation actuelle de Loto-Québec. Pour des franchises de cette importance, on se serait attendu à trouver des normes très exigeantes à tous points de vue. Bien au contraire, on a tout édifié, semble-t-il, à l'enseigne de la bonne franquette.

La Commission Gilbert a voulu savoir, comme le lui enjoignait son mandat, la manière dont sont choisis les concessionnaires, la manière dont ils fonctionnent, comment ils sont organisés, comment ils recrutent leur personnel respectif, etc. Mais elle a vite découvert que l'on évolue, en ce qui touche les concessionnaires, dans une véritable brousse fort difficile à pénétrer.

La Commission s'intéressait d'abord, comme il se doit, aux méthodes utilisées pour le choix des concessionnaires. Voici les renseignements qu'elle a recueillis: "De la création de la Société à ce jour, nous n'avons pu trouver nulle part de règle ni de procédure établie pour l'attribution des concessions. Le processus actuel de la Société pour le choix de ses concessionnaires repose pratiquement sur l'unique décision du président si l'on considère le pouvoir réel des commissaires dans la structure juridique actuelle".

N'ayant pas fait d'étude approfondie sur les antécédents professionnels et les qualifications des quelque 71 concessionnaires, la Commission Gilbert n'est pas en mesure de porter un jugement édicté sur la compétence de chacun. Elle a néanmoins constaté que, pour plusieurs concessionnaires, la franchise de Loto-Québec est une activité généreusement rémunératrice, mais qui n'exige souvent qu'une partie limitée de leur temps. Elle a aussi recueilli des données qui laissent planer des doutes sérieux sur la compétence de plusieurs d'entre eux.

La faiblesse des contrôles

Dès que la Commission Gilbert a voulu fouiller quelque peu dans les affaires des concessionnaires, elle s'est heurtée dans bon nombre de cas à des obstacles inexplicables. Non seulement Loto-Québec n'exerce-t-elle aucun contrôle sérieux sur les états financiers des concessionnaires, sur leurs méthodes de travail et leur organisation, mais eux-mêmes (les concessionnaires) n'éprouvent pas le besoin, dans plusieurs cas, de tenir une comptabilité rigoureuse de leurs opérations!

Écoutons à ce sujet la Commission Gilbert: "Le contrat-type signé par les concessionnaires les oblige à soumettre à la Société leur état financier annuel. Cependant, cette clause comme plusieurs autres n'est pas appliquée avec assez de rigueur. Ainsi, lorsque nous avons demandé à la Société les états financiers des concessionnaires, nous n'avons pu obtenir

propos d'actualité

Pour ceux qui préchent la révolution totale, je les engageais à essayer la seule voie réaliste qui corresponde vraiment à la pureté de leurs convictions, la voie des armes. Comme je n'y crois pas et que peu de révolutionnaires semblent y croire eux-mêmes, je souhaiterais qu'ils abandonnent l'attirail révolutionnaire, les signes verbaux de la panoplie et qu'ils s'engagent sérieusement dans des discussions et des négociations qui vont dans le courant majeur de notre réalité.

Guy Saint-Pierre, ministre de l'Industrie et du Commerce, devant la Chambre de Commerce de St-Bruno, le 15 juin 1976.

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Rédacteur en chef: Michel Roy

Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Balvin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$52 par année; six mois: \$28. À l'étranger: \$57 par année; six mois: \$31; trois mois: \$19. Éditions du samedi: \$15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.35 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées

des événements

des hommes

Par-delà l'engouement olympique

L'organisation actuelle du sport est-elle autre chose que le reflet d'une société fondée sur le règne du plus fort?

La mode — pour ne pas dire: la rage — des théologies multiples et portant sur les thèmes les plus divers continue de sévir. Trop longtemps coupée peut-être de la vie quotidienne des hommes et des femmes qui constituent l'humanité concrète et font son histoire, la réflexion théologique, lassée d'une non-pertinence (irrélevance) qui lui était constamment reprochée et à laquelle elle semblait condamnée, s'est lancée à la quête de sujets et thèmes qu'on pouvait croire aptes à la renouveler. On peut évoquer dans cette perspective quelques grands courants récents: théologie politique, théologie de l'espérance, théologie de la libération, etc. Mais je pense surtout ici de ces courants mineurs plus ou moins directement reliés à la "théologie des réalités terrestres" qui a paru à plusieurs théologiens recevoir sa canonisation dans le décret *Gaudium et Spes* de Vatican II: théologie du travail, théologie des loisirs, théologie de la fête, théologie du repas, théologie du vêtement... Et pourquoi pas, pour assurer un meilleur enracinement de la réflexion dans l'expérience, une théologie des pantouffles? me demandait récemment quelqu'un de mes amis.

La théologie du sport me paraît relever de cette vaste entreprise de baptêmes à la chaîne... somme toute bien superficielle et fort suspecte. Les bibliographies sur le sujet ont beau allonger: inlassablement la liste de leurs titres (1), le caractère scientifique de l'entreprise me paraît foncièrement douteux. Et les conséquences pastorales qu'on en peut dégager me paraissent tout aussi sujettes à caution. Théologie et pastoralisme semblent ici se donner la main pour servir de caution à une idéologie du sport qui camoufle les vrais enjeux éthiques — enjeux qui sont d'abord d'ordre économique — du monde du sport et de ses violences.

C'est le plus souvent par le biais éthique que la théologie — spécialement la théologie catholique — s'est intéressée au sport. Plus précisément, c'est alors au chapitre des soins du corps et de la santé que les théologiens moralistes ont pris l'habitude d'inscrire quelques considérations très générales — inspirées de l'antiquité grecque et latine mais référant explicitement aux allégories athlétiques des épîtres pauliniennes — sur les rapports entre la santé du corps et celle de l'âme: *mens sana in corpore sano*, a-t-on répété inlassablement au cours des siècles (2). Dans certains cas, on ajoutait encore quelques exhortations sportives au cha-

pitre de la lutte (athlétique-ascétique) contre l'impureté et ses tentations.

L'enseignement des moralistes de cette tradition ressortit à une anthropologie nettement dualiste selon laquelle l'harmonieuse unité de l'homme en son intégrité est assurée par la soumission du corps à l'âme (ou à l'esprit) (3). Le sport joue alors, fondamentalement, un double rôle, qu'on peut exprimer dans les deux propositions suivantes:

(a) le sport favorise l'épanouissement de tout l'homme en servant la santé du corps;

(b) le sport favorise l'épanouissement de tout l'homme en assurant la maîtrise du corps par l'esprit.

C'est dans la logique de cette deuxième proposition que s'inscrivent les propos relativement fréquents des moralistes et de bien d'autres sur le sport comme école de formation (apprentissage de la discipline, de la maîtrise de soi, etc.).

Dans la même tradition, la violence dans le sport sera donc perçue et rejetée comme moralement condamnable

(a) en tant qu'elle porte atteinte à la santé et même à l'intégrité physique de l'athlète;

(b) en tant qu'elle exprime le débordement de passions plutôt que leur maîtrise.

Semblable vision est certes cohérente. On peut toutefois se demander si elle correspond à la réalité. Interrogation qui n'est pas sans refluer sur la notion même de violence dans le sport, ainsi que sur la perception de ses véritables lieux et enjeux.

Quelle(s) violence(s)?

Car il y a sport et sport. Et violence et violence! Le sport n'est plus guère, dans notre monde, cette activité de détente que l'on présente comme favorisant l'épanouissement du corps et de sa santé. Il n'est surtout pas, comme cherche à le faire croire certaine idéologie, une activité "ouverte" ou accessible à tous. Et peut-être, au fond, n'a-t-il jamais été cela... puisqu'il semble bien avoir toujours été "spécialisé" et, partant, réservé à certains — même chez les "démocratiques" Grecs qui réservaient les loisirs comme les tâches importantes aux "citoyens"... et en excluaient par conséquent les femmes et les esclaves, c'est-à-dire la majorité. Mais, quoi qu'il en ait été du passé, il est clair que le sport est aujourd'hui une affaire ou une entreprise dont la rentabilité est soumise aux mêmes critères et exigences que tous les autres commerces. Et la violence qui y sévit, à mon sens, est foncièrement celle qui sévit partout dans le monde dit des affaires ou de l'entreprise de notre société capitaliste libérale: elle est violence de l'exploitation du plus faible par le plus fort, i.e. par celui qui détient le pouvoir économique et influence par là-même le(s) pouvoir(s) politique(s).

Il sera utile, pour expliciter cette affirmation qu'on pourrait juger trop catégorique et surtout insuffisamment fondée, de bien distinguer divers niveaux de violence; et de manifester au moins sommairement ce que l'on pourrait appeler l'enchaînement ou l'entraînement de la violence d'un niveau (plus radical et peut-être plus caché) à un autre (plus superficiel et par là-même plus apparent). Ce à

quoi sont consacrés les paragraphes suivants.

1° On peut déplorer — à juste titre sans doute — certains recours à la violence qui font par exemple d'un Marc Tardif la victime d'un assaut sauvage sur la glace. On peut également — à bon droit assurément — contester la légitimité de tels recours, qu'ils soient selon les règlements ou qu'ils les enfreignent, et se réjouir de ce qu'ils soient interdits depuis quelque temps par les procureurs représentant l'État, etc. On n'a pas encore touché cependant, me semble-t-il, le cœur du problème et les mesures adoptées pour contrecarrer cette violence, en ne s'attaquant pas à ses causes, s'avèrent vraisemblablement inefficaces. La violence à laquelle on veut ici apporter remède est celle qui sévit entre les joueurs ou les athlètes dans le sport amateur et/ou professionnel. Elle est la forme de violence certes la plus apparente. Mais non pas la plus grave, à mon sens. Surtout, il importe de noter que cette violence — ou cette forme de violence — n'est que le reflet ou l'expression de violences plus secrètes et plus inhumaines peut-être.

2° Les observations qui précèdent nous conduisent à la considération de cette violence plus radicale qui est faite aux athlètes par une certaine organisation du sport et par ses exigences de rentabilité. Le sport, d'ailleurs, peut-être aujourd'hui qu'autrefois, est avant tout un secteur spécialisé — particulièrement rentable en certains cas — du show-business, c'est-à-dire du spectacle conçu comme un commerce. Et cela est devenu vrai du sport dit amateur tout autant que du sport professionnel, du moins en bien des cas. Ce qui compte, c'est la rentabilité de l'entreprise et, à cette fin, la "qualité" d'un spectacle en accord avec les appétits de la foule — des spectateurs — consommateurs. Le reste y est carrément et, au besoin, brutalement soumis: entraînement, contrats, échanges de joueurs, etc. Et le sport-détente pour la masse, quand on analyse un peu les budgets consacrés globalement au sport, est très évidemment sacrifié à un élitisme... lui-même ordonné à la rentabilité de l'entreprise sportive. Ici encore, on peut déplorer ces violences multiples et diverses, et souhaiter que les organisations sportives s'humanisent, favorisent ce que l'on appelle "l'esprit sportif" — ou "l'esprit olympique"; que les écoles d'entraînement soient ouvertes à des valeurs autres que celles de la seule compétition; que les fonds publics soient utilisés pour le bien-être de tous et non pas pour l'entraînement à la compétition professionnelle; etc. Ces vœux pieux, malheureusement,

par
GUY BOURGEOUX

■ Ce texte a fait l'objet d'une communication présentée par l'auteur au Congrès international des Sciences de l'activité physique qui a lieu cette semaine à Québec. Il a été présenté aux congressistes dans le cadre d'un séminaire thématique sur l'agressivité, la violence et le sport. Guy Bourgeois est professeur de théologie morale à la Faculté de théologie de l'université de Montréal.

demeureront stériles si rien n'est fait pour remettre en cause certaines violences plus radicales encore.

Car la violence en quelque sorte organisée et institutionnalisée qui sévit dans le sport dit amateur et dans le sport professionnel n'est pas autre chose que le reflet — le spectacle — de la violence, elle aussi organisée et institutionnalisée, qui sert de diverses façons les intérêts et défend les privilèges de certaines personnes, de certains groupes et de certaines classes dans la société globale. C'est à ce niveau que se situe, à mon sens, les véritables enjeux éthiques — et politiques — de la violence... dans le sport et dans tous les secteurs où champs de la vie collective. C'est donc à ce niveau qu'il faut faire porter les efforts et mettre en œuvre les ressources les plus fécondes de l'imagination et de la créativité. En somme, le sport ne sera autre que ce qu'il est... que lorsque la société qui est la nôtre sera elle-même autre que ce qu'elle est. Il m'apparaît vain de chercher à faire disparaître des violences qui sont les fruits en même temps que les reflets de violences plus saines, plus secrètes, mais aussi plus larges et surtout, au sens étymologique du terme, radicales.

La violence... et "l'esprit olympique"

Hommage tout apparent et mensonger à la fraternité universelle ou à la rencontre amicale des races et des peuples, les Jeux olympiques sont la célébration de la violence... et de l'inlassable victoire du plus fort fondée sur les violences qu'il fait subir au plus faible.

Il serait possible d'illustrer cette affirmation de diverses façons. Je me contenterai d'évoquer certains faits connus: l'attentat de Munich, en 1972, évidemment, mais aussi la mort des 300 étudiants de Mexico, quelques années plus tôt, dans la répression pré-olympique d'une vaste manifestation en faveur de la justice et de la liberté; etc. Après Mexico et Munich, Montréal prend la relève de la violence olympique avec ses expulsions discrétionnaires d'étrangers et d'immigrants (4), avec son vaste déploiement militaire et policier... jugé nécessaire pour rendre simplement possible la fête de la fraternité universelle et de la paix!

Certains discours ecclésiastiques font grand état des convergences entre "l'esprit olympique" et l'esprit évangélique. Mais il s'agit là, à mon sens, d'un flirt fort suspect. Il s'agit là, surtout, d'un discours idéologique et idéologique, i.e. d'un discours dérobé du réel et le masquant au lieu de l'exprimer. On en trouve un exemple très net lorsque Paul VI, s'adressant au Comité olympique international,

le 28 avril 1966, déclare, à propos de l'Eglise catholique et en son nom, considérer le sport (a) "comme éducation physique", (b) "comme éducation morale et sociale", (c) "comme éducation internationale"; et découvrir à ce triple niveau "non seulement des points communs, mais des harmonies profondes, et comme des relations de parenté entre une saine pratique du sport et sa propre doctrine". Semblable discours ne tient pas compte de ce que, dans la réalité et bien concrètement, le sport est le plus souvent non pas "éducation physique", mais épuisement du corps dans des sessions d'entraînement qui lui font violence; non pas éducation morale et sociale", mais apprentissage pratique de la compétition et de la violence pour assurer le triomphe du plus fort sur le plus faible; non pas "éducation internationale", mais exploitation des nations pauvres par les nations riches...

Certaines présentations des Jeux olympiques, au cours des dernières années, portaient la marque très nette d'un semblable idéalisme et de l'idéologie qui le sous-tend: la rencontre amicale des races et des peuples, a-t-on répété, y sera célébrée dans une compétition sportive voulue et vécue comme symbole de la paix et de la fraternité universelle. Mais tout cela n'est qu'apparence et masque, idéologie. Au fond, c'est l'argent une fois encore qui triomphera, et un certain prestige, et un certain pouvoir, et leur triomphe sera là comme en toutes autres circonstances le fruit de la violence. Le reste n'est que façade et mensonge, ou à tout le moins leurre et illusion.

Car les Jeux olympiques sont fondamentalement une "affaire", au sens économique du terme; et une affaire prestigieuse... dont les travailleurs du Québec auront fait les frais. La célébration de l'amitié (!) par la compétition sportive aura coûté des vies humaines violemment et froidement sacrifiées à dans la construction d'un stade et de divers équipements prestigieux: quelques morts accidentels, somme toute heureusement rapides, et plusieurs morts lentes dans des logements insalubres qu'on ne peut quitter puisqu'il n'y en a plus d'autres, dans des quartiers déchirés et pollués, dans des usines mortellement empuissées... Puisqu'on ne peut pas tout faire et que le déficit olympique sera comblé par des coupures budgétaires dans les divers postes urgents des secteurs des Affaires sociales, de l'Éducation, etc. Et on distribuera avec grande pompe des médailles massivement rafalées par les compétiteurs des pays riches et oppresseurs (U.S.A., U.R.S.S., etc.) qui auront "investi" dans la préparation d'athlètes prestigieux... sans se soucier de santé publique et de médecine préventive et de nutrition communautaire et d'éducation populaire... chez eux et encore moins ailleurs dans les pays exploités et soumis par eux à une quotidienne violence. Belle glorification de l'homme! Et de l'amitié entre les hommes et d'un internationalisme sans classes qu'une certaine rhétorique olympique tente de nous inculquer depuis six ans à grands renforts de publicité... et de propagande proprement violente, i.e. faisant violence à la conscience des individus et des collectivités et paralysant tous les efforts de lucidité ou de critique.

Les vrais enjeux éthiques concernant la

violence et le sport, à mon sens, se situent désormais à ce niveau que je viens d'évoquer, à un niveau proprement social et politique. C'est tout l'ordre social et politique qui est confirmé et solidifié, malgré ses injustices les plus criantes, par une certaine violence institutionnalisée et légitimée par une idéologie — olympique — qui la masque. Seul un aménagement nouveau de la vie collective à l'échelle de la planète — sur les plans économique, social et politique — permettra que soit vaincue la sauvagerie violence — dans le sport comme ailleurs — et que des jeux puissent réunir des hommes et des femmes de toutes les races et de tous les peuples dans une paix moins hypocrite.

Notes

(1) Cf. "Sport in Theological Perspective", in *THE SCIENTIFIC VIEW OF SPORT* (Perspectives, Aspects, Issues), Published on behalf of the Organizing Committee for the Games of the XXth Olympiad Munich 1972, Ed. Omno Gruppe, Dietrich Kurz, Johannes Marcus Teipid, pp. 61-115. La place faite au sport dans la théologie catholique au 20^e siècle est étudiée par Georg Söll (pp. 61-80), les orientations de la théologie protestante sont présentées par Rüdiger Scholz (pp. 81-98); les rapports entre le sport et les religions non-chrétiennes sont analysés par Hang Wissmann (pp. 99-103). Sont bibliographies de 142 titres pour la théologie catholique, de 159 titres pour la théologie protestante, et de 148 titres pour les études portant sur le sport et les religions non-chrétiennes. Il s'agit le plus souvent, dans les deux premières séries, d'ouvrages touchant à l'anthropologie chrétienne (et à la place du corps dans cette anthropologie) et à l'éthique chrétienne... et le sport (son importance, sa fonction, etc.) est mentionné au passage; dans la troisième série, d'ouvrages d'anthropologie culturelle et religieuse et d'histoire des religions.

(2) Cette vision, toute équilibrée qu'elle soit au moins en apparence, demeure foncièrement dualiste. Une référence biblique plus nette favoriserait certes l'élaboration d'une anthropologie bien différente, unitaire, selon laquelle l'être vivant qu'est l'HOMO (d'Adam), tout entier "chair", est humanisé et spiritualisé par le souffle du Dieu créateur et sauveur. Comment expliquer dès lors qu'une certaine tradition ait eu tant de peine à faire place au corps dans la spiritualité chrétienne? Et que tant d'hommes et de femmes d'ici et d'ailleurs aient pu croire avec Fernand Ouellette n'avoir pas de corps (Cf. *JOURNAL D'ENQUÊTE*, Montréal, PUM, 1974, p. 15 et en général toute la première partie du livre)? J'ai tenté de répondre à ces questions dans un article intitulé "Être chrétien dans son corps", publié dans la revue d'animation pastorale *PRÊTRE ET PASTEUR* (Montréal, mai 1976 — numéro spécial consacré à une réflexion chrétienne sur les Jeux Olympiques et leurs enjeux), pp. 257-265.

(3) Si le corps peut être "bon serviteur" lorsqu'il est bien maîtrisé, il est un "mauvais maître", notent, après les moralistes, les catholiques. Voir, à ce sujet, le dossier sur *L'ÉVOLUTION DE LA MORALE SEXUELLE* DANS LES MANUELS DE CATECHÈSE constitué par Michel Acoulon et Raymond Venditti-Milot, à l'été 1973, dans le cadre d'un séminaire de 2^e cycle à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal. L'article cité ci-dessus à la note 3 y puise abondamment pour montrer comment une certaine morale et une certaine catéchèse ont placé le corps humain sous le triple signe de la peur, du péché et de la honte.

(4) Cf. la loi C-85 qui accorde au ministre de l'Immigration d'Ottawa, pour l'année 1976, des pouvoirs discrétionnaires nettement abusifs: le ministre peut interdire l'entrée du pays et même expulser du pays quiconque n'est pas citoyen canadien et pourrait, à son avis, constituer un danger pour la sécurité de l'État... ou des Jeux olympiques!

A l'exemple de Toronto

Une formule commode pour relancer la planification urbaine à Montréal

par
GEORGE J. WESLEY

aux autres agences et autorités gouvernementales. Finalement, le Rapport du groupe de travail sur l'urbanisme au Québec présidé par M. Claude Castonguay qui a été rendu public récemment semble plutôt superficiel et trop général pour offrir une solution valable aux problèmes actuels d'urbanisme les plus urgents.

Compte tenu de la situation, alarmés par les conséquences sérieuses que les délais apportés à la planification de la Ville peuvent entraîner, des groupes de citoyens et des associations se forment afin de se faire entendre et de participer à la planification urbaine. Certains de ces groupes et associations désirent remplacer un organisme de planification urbaine inexistant. On suggère même un retour au Conseil de Comté, bien que cet organisme soit devenu désuet.

Bien que nous ne puissions douter des bonnes intentions du rôle positif que ces groupes et associations peuvent jouer dans la planification urbaine, il faut se demander si ces groupes, qui n'ont ni compétence, ni expérience professionnelle et de réformes urbaines, en utilisant des réunions publiques et conférences de presse pour souligner leurs protestations. Nos problèmes urbains actuels sont, trop complexes pour qu'ils puissent être résolus par des groupes d'action civique.

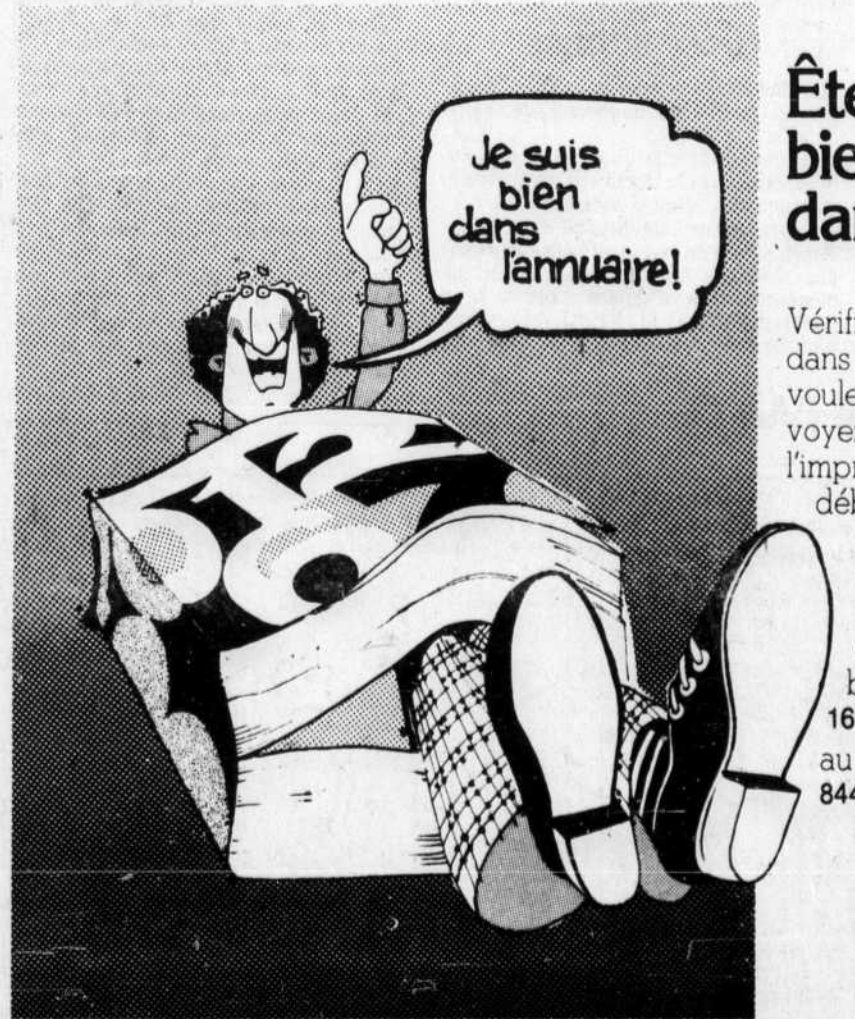
Un Conseil de planification urbaine permanent, composé de tous les gens concernés, serait certes capable d'assurer un processus de planification intelligent et progressiste répondant aux besoins immédiats et futurs de la région métropolitaine.

Montréal, cœur de la région métropolitaine, a des caractéristiques bien particulières et des problèmes que l'on ne trouve

nulle part ailleurs. Pour pouvoir faire face à la densité des constructions, à la concurrence et au changement rapide qui affecte l'utilisation des terrains dans la région centrale très développée, des études

doivent être faites afin d'orienter l'investissement des fonds publics, d'une manière judicieuse et équitable, vers les services municipaux qui desservent le com-

Voir page 6 : Montréal



Êtes-vous bien inscrit dans l'annuaire?

Vérifiez votre inscription dans l'annuaire. Si vous voulez faire des changements, voyez-y tout de suite car l'impression du nouvel annuaire débutera sous peu.

Si vous voyez des corrections à apporter à votre inscription, communiquez avec notre bureau d'affaires avant le 16 août au numéro suivant: 844-9911

Bell Canada

DESIGNER D'INTÉRIEURS

YVON VALLÉE
Décorateur-Ensemblier
Designer d'intérieurs
336-5877
Intérieurs Vallée Inc.
1100, St-Amour, St-Laurent
Fabricant de meubles résidentiels et commerciaux sur commande

ARCHITECTES

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTREAL - 866-9854

Les architectes
LONGPRE MARCHAND GODOREAU DOBUSH STEWART
842-1401
Montreal Ottawa

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

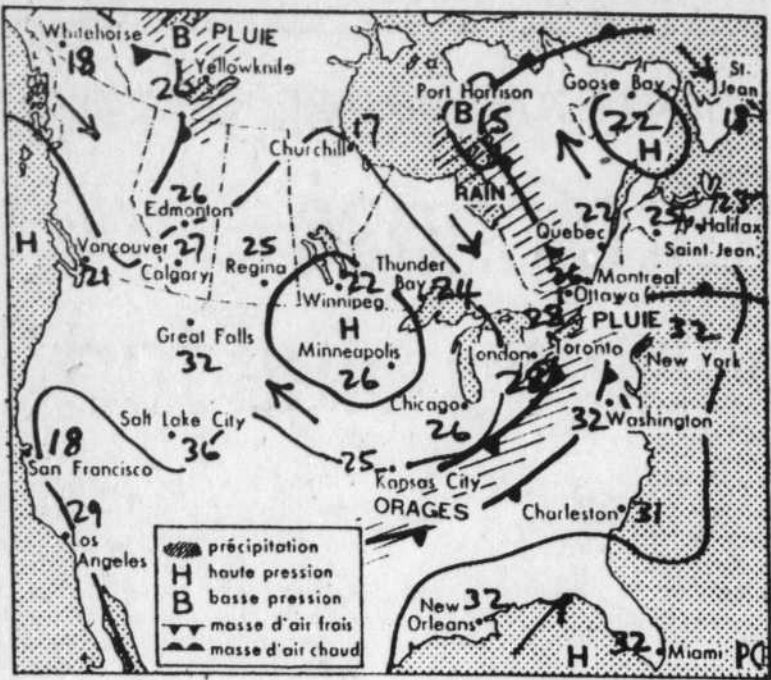
MADELINE ARBOUR BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTÉRIEURS
878-3846
266 est, St-Paul, Vieux Montréal

A. DADOUN
Art et architecture d'intérieur
Décorateur-ensemblier
Créations exclusives
LE HOME D'AUJOURD'HUI
842-8679

Quand vos idées ressemblent aux nôtres...

Château d'aujourd'hui
estrangeant ou sage
382-4710

la météo



La dépression froide qui a donné du mauvais temps au Québec a atteint le sud de Terre-Neuve. Cette dépression a maintenu du temps nuageux sur tout le Bas-du-Fluve, hier, mais la situation s'est améliorée graduellement, la nuit dernière, pour faire place à du temps ensoleillé et plus chaud. Ailleurs, le temps a été généralement ensoleillé et plus chaud. Un front froid encore dans le nord-ouest ontarien hier après-midi s'est déplacé vers l'est et balayera l'ouest de la province aujourd'hui. Des averse et des orages sont prévus à l'intérieur de ce front. Demain, ouverture des Jeux olympiques, le front devrait avoir atteint les régions du Bas-du-Fluve, alors que l'ouest du Québec aura un ciel variable et des températures plus fraîches.

Outaouais, Montréal, Laurentides: Ennuagement tôt suivi d'averses dispersées avec risque d'orage en fin de journée. Maximum de 23 à 25. Aperçu pour samedi: passages nuageux et plus frais.

Québec, Trois-Rivières, Cantons de l'Est: ennuagement tard dans la mati-

née suivi d'averses et risque d'orages en fin de journée. Maximum de 23 à 25. Aperçu pour samedi: plutôt nuageux avec possibilité d'averses.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue: plutôt nuageux avec averse dispersées, venteux et plus frais. Maximum vendredi de 18 à 20. Aperçu pour samedi: généralement ensoleillé et frais.

Chibougamau, Haute-Mauricie, Lac St-Jean: devenant nuageux dans l'avant-midi suivi d'averses ou orages en après-midi ou en soirée. Maximum vendredi de 22 à 25. Aperçu pour samedi: plutôt nuageux, frais et venteux avec averse.

Baie Comeau, Rimouski: ensoleillé devenant nuageux en après-midi suivi d'averses en soirée. Maximum près de 25. Aperçu pour samedi: averse ou orages dans la matinée.

Gaspésie, Sept-Îles: généralement ensoleillé et chaud, devenant nuageux en fin de journée. Maximum près de 25. Aperçu pour samedi: averse ou orages cessant en après-midi.

16 juillet

par la PC et l'AP

Il y a 27 ans aujourd'hui, le 16 juillet 1949, les nationalistes chinois créaient un conseil suprême présidé par Tchang Kai-Shek, qui commençait à déplacer ses troupes sur Taiwan.

1974 — Le premier ministre Trudeau annonce la disparition de la taxe fédérale de 12 pour cent sur les chaussures et vêtements.

1951 — Abdication du roi des Belges, Léopold III.

1931 — Adoption, par l'empereur Haïlé Sélassié, de la première constitution de l'Éthiopie.

1918 — Le tsar Nicolas II et sa famille sont mis à mort par les Bolcheviques.

l'apartheid. Cette grande fête sportive doit avoir lieu", a-t-il dit.

Invité à donner l'assurance que tous les athlètes seront autorisés à participer aux Jeux de Moscou dans quatre ans, quelle que soit la dénomination de leur équipe, il a déclaré: "Le gouvernement soviétique a déjà donné toutes les garanties nécessaires, conformément à la charte olympique et il tiendra ses engagements. Nous ferons tout notre possible pour que chacun se sente chez soi à Moscou."

Par contre, le "Quotidien du Peuple" organe du parti communiste chinois, critique le soutien apporté par l'URSS à Taiwan dans le débat sur sa participation aux Jeux olympiques de Montréal.

L'article du quotidien (repris par "Radio Pékin" capté à Hong-Kong) affirme qu'il ne fait pas de doute que les nationalistes seront accueillis favorablement comme représentants de la Chine quand les Jeux se dérouleront à Moscou, en 1980.

Le journal proteste contre la justification soviétique de la participation de Taiwan aux Jeux de Montréal, et y voit une nouvelle preuve de l'amitié de Moscou vis-à-vis des nationalistes, soulignant qu'il y a eu des entretiens et des échanges de visites entre les deux pays.

Le "Quotidien du Peuple" ajoute que, puisque la tendance à expulser Taiwan des organisations internationales sportives s'accroît, ni l'URSS ni cette dernière ne profiteront de leur prise de position actuelle.

LES INFIRMIÈRES

si le chef du gouvernement n'avait insisté pour que la Fédération prenne "24 heures de réflexion".

La proposition d'arbitrage était venue à M. Bourassa via le Comité patronal de négociation des affaires sociales (CPNAS), un regroupement de directions d'établissements de soins qui avait réussi à modifier l'attitude de son plus important membre, l'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHPQ) qui venait tout juste de réclamer une loi spéciale,

sur le ton de la plus grande urgence.

"C'est un changement d'attitude de la part du gouvernement", d'affirmer aussi le premier ministre, lors d'une rencontre avec les journalistes au cours de la nuit de mercredi à jeudi. On sait en effet que le gouvernement a refusé à répétition les demandes de médiation qui lui ont été faites au cours des négociations dans le secteur public, et l'arbitrage signifiait qu'il acceptait maintenant de s'en remettre à un tiers.

M. Bourassa ne craint pourtant pas la création d'un précédent. "Nous acceptons l'arbitrage parce qu'il s'agit de problèmes très circonscrits, la mobilité et les horaires, qui ont une incidence restreinte sur la masse salariale", explique-t-il. Il refuse toujours la possibilité d'une médiation parce qu'elle implique un délai de huit à dix jours au moins, pendant lequel la grève se poursuivrait. Les infirmières ont déjà refusé une proposition de médiation, assortie d'une condition de retour au travail.

Même si M. Oswald Parent, ministre de la Fonction publique, présent à la conférence de presse, a semblé vouloir l'amener sur cette voie, le premier ministre s'est refusé à reconnaître que les décisions d'un arbitre pourraient amener une réouverture ou une modification des ententes déjà conclues avec 13,000 autres infirmières au Québec.

Cette question reste le noeud gordien du conflit qui n'en finit plus avec les quelque 5,000 infirmières de la FIQ. Qu'il s'agisse des négociateurs gouvernementaux ou des porte-parole du CPNAS, donc des hôpitaux, on s'accorde à répéter en coulisse qu'il demeure tout à fait "impossible" de donner à ce groupe plus que ce qu'il a obtenu, sur ces deux clauses, les infirmières qui ont déjà conclu un accord.

Le gouvernement espérait bien sûr qu'un arbitrage des deux offres "tout à fait acceptables", comme l'a affirmé M. Bourassa, tout en prenant le risque de l'intervention d'un tiers.

Même la "session intensive de négociations" qui pourrait commencer aujourd'hui se trouve prise dans ce carcan des offres déjà acceptées. Or la FIQ veut à tout prix briser ce modèle, d'où les commentaires les plus pessimistes, dans les couloirs gouvernementaux de la négociation.

M. Bourassa refuse fermement de faire le moindre commentaire à propos de la grève persistante des quelque 800 techniciens en radiologie qui refusent toujours une entente de principe conclue par leurs représentants du Front commun syndical.

"C'est à ceux qui les représentent de les faire rentrer au travail", déclare pour sa part hier le coordonnateur gouvernemental des négociations, M. Richard Drouin. La CSN, qui est ici concernée, a vainement demandé la réouverture du dossier.

Il n'est toutefois pas exclu, advenant la convocation de l'Assemblée nationale pour l'adoption d'une loi spéciale, que les élus du peuple fassent d'une pierre deux coups et décident aussi des mesures à prendre devant ces actions de résistance qui ralentissent également le travail dans les hôpitaux, notamment dans la région de Québec.

CARTER CHOISIT

leur expérimenté, respecté de ses collègues.

De son côté, le sénateur du Minnesota a déclaré que M. Carter est un "homme hors du commun, terriblement doué, dévoué, expérimenté, formé et par dessus tout un honnête homme". Pour lui, M. Carter est appelé à diriger le pays pendant huit ans deux mandats présidentiels.

"Je n'accepte pas ce poste, explique M. Mondale, dans l'espoir de devenir président."

Le candidat démocrate à la présidence s'est d'ailleurs engagé à conduire le pays "sur la voie des principes et de l'honnêteté". Il a aussi annoncé son intention de renforcer l'unité de son parti. Il souhaite notamment que, lors de la prochaine convention, il soit laissé 30 jours au candidat pour choisir son colistier.

Après la nomination officielle du candidat démocrate, le président Gerald Ford a téléphoné à M. Carter pour le féliciter.

"Félicitations Jimmy, lui a dit M. Ford, j'ai regardé une partie du reportage hier au soir... Je pense que nous aurons une bonne compétition... Je pense que nous pourrions maintenir la campagne à un niveau élevé. Nous offrirons un véritable choix au peuple américain", a ajouté le candidat Ford.

Cette conversation a été révélée par M. Ron Nessen, le porte-parole de la Maison-Blanche. Il n'a pas indiqué quelle avait été la teneur des réponses de M. Carter.

Pour sa part, M. Ronald Reagan a estimé que le choix du sénateur Mondale comme numéro deux du "ticket" démocrate montrait que Jimmy Carter était entièrement dévoué à l'établissement de Washington.

Le rival du président Gerald Ford pour l'investiture du parti républicain a immédiatement ajouté que lui au contraire "préférerait faire confiance au peuple". M. Reagan ne s'est pas déclaré surpris du choix de M. Carter et a affirmé que les démocrates, pour remporter les élections conduiraient "la même vieille bataille idéologique" que dans le passé.

En choisissant le sénateur Walter Mondale comme colistier, candidat à la vice-présidence des États-Unis, Jimmy Carter donne un coup de barre à gauche considérable, comme très habile par les milieux politiques. A 48 ans, le sénateur du Minnesota est de loin le plus libéral des sénateurs qui étaient en piste pour la vice-

Carter se présente comme l'homme qui redonnera confiance à l'Amérique

NEW YORK (AP) — Acceptant sa nomination comme candidat démocrate à la présidence des États-Unis, M. Jimmy Carter a prononcé hier dans la soirée un discours dans lequel il a évoqué la vision d'une Amérique délivrée de la corruption et de la pauvreté, et serine face à son destin. Le candidat démocrate a déclaré aux participants à la convention nationale du parti que l'ère du Watergate est révolue.

Il s'en est pris par la suite à l'administration Ford, qui, selon lui, est privée d'idées nouvelles et dépourvue de jeunesse, de vitalité et de clairvoyance et privée de la confiance du peuple américain.

Faisant allusion aux scandales qui ont marqué la présidence de Richard Nixon, Jimmy Carter a déclaré que l'Amérique a la possibilité de se doter d'un gouvernement "épargné par le scandale, la corruption et le cynisme officiel, et de nouveau aussi digne et compétent que l'ensemble de la population."

Cherchant visiblement à définir un thème central à sa campagne électorale, Jimmy Carter a poursuivi en ces termes: "Il est possible d'avoir un président des États-Unis qui ne gouverne pas de façon négative et avec la crainte de l'avenir, mais avec énergie, sens du futur, et autorité — un président qui ne soit pas coupé de notre peuple mais qui partage ses souffrances et ses rêves et y puise sa force, sa sagesse et son courage. Le sentiment existe que la décadence morale a affaibli notre pays à savoir qu'il est paralysé par le manque de desseins et de valeurs, et

présidence.

Il présente pour Jimmy Carter d'autres avantages: il a été et il reste le protégé de Hubert Humphrey, autre sénateur du Minnesota. Or, le poids politique de Humphrey, champion des droits civiques depuis trente ans, est loin d'être négligeable. En outre, Mondale est depuis le début de sa carrière politique, à l'âge de 32 ans, dans les meilleurs termes avec les dirigeants syndicaux qui ont eu souvent des réserves en ce qui concerne Jimmy Carter.

Membre de la commission des finances, et de nombreuses autres commissions et sous-commissions, Mondale a toujours été considéré comme l'une des étoiles montantes du parti démocrate.

UN MARATHON

Pour sa part, M. Trudeau a notamment déclaré: "Voici enfin le moment que le Canada attend depuis plusieurs années et qui va nous permettre d'accueillir la jeunesse des cinq continents."

A Athènes, des milliers de spectateurs se sont massés dans le Stade panathénien, entièrement de marbre, où s'étaient déroulés en 1896 les premiers Jeux modernes, afin d'assister à l'arrivée du dernier des 530 porteurs qui ont achevé la flamme, depuis l'Olympe. Le président de la République, M. Constantin Tsatsos, a souhaité que cette flamme venue des profondeurs de l'Antiquité, jette une lumière éternelle sur l'humanité.

Les douze porteurs qui représentaient les provinces et les territoires septentrionaux du Canada ont parcouru un kilomètre ensemble, avant que de rejoindre le premier des 364 coureurs qui apporteront le feu sacré à Montréal, en se relayant d'un kilomètre à l'autre.

Le premier des porteurs était M. Bennett lui-même. Au terme de la course à relais, la flamme arrivera dans l'île de Montréal en fin d'après-midi. On lui fera un accueil officiel dans les villes de Sainte-Anne-de-Bellevue, Baie d'Urfé, Beaconsfield, Pointe-Claire, Dorval, Lachine, LaSalle et Verdun.

De Verdun, la flamme sera portée par le boulevard LaSalle, la rue Atwater, les rues Sainte-Catherine, Peel, MacGregor et l'Avenue du Parc jusqu'au sommet du Mont-Royal, où elle sera finalement remise pour la nuit au pied de la Croix, vers 22 h 15. C'est Kathy Kreiner, médaille d'or canadienne aux Jeux d'Innsbruck, qui fera la dernière étape jusqu'à la vasque sous la Croix, où le maire Jean Drapeau la recevra au nom de la Ville de Montréal.

Demain, samedi, jour d'ouverture des Jeux, des porteurs dont les noms ne sont pas encore connus apporteront la flamme au Stade olympique, où elle brûlera jusqu'à la fin de cette olympiade.

CECM Suite de la page 3

444 enfants). Il fondait son argument sur le fait que la CECM s'est toujours montrée en faveur de l'unité des familles, et que ceci constitue le principal cheval de bataille des communautés néo-canadiennes, principalement des Italiens. Mais la présidente, Mme Roux, a fait valoir que cette position était plus difficilement défendable devant les tribunaux, puisque l'article 41 de la loi 22 ne retient

que nos fonctionnaires ont perdu foi en nous". Jimmy Carter a lancé un appel aux Américains pour qu'ils retrouvent cette foi: "Je vous assure que la meilleure part de notre avenir est encore devant nous".

M. Carter s'en est pris ensuite à l'"élite politique et économique, qui a élaboré des décisions et n'a jamais eu à rendre compte des erreurs ni à souffrir de l'injustice". "Lorsque le chômage règne, ils ne font jamais la queue pour trouver un emploi", a-t-il ajouté.

Le candidat démocrate a évoqué d'autre part la "tragédie" du Vietnam et du Cambodge, la honte du Watergate et le malaise causé par les révélations sur les activités illégales des services de renseignement américains.

"Il est temps pour nous de donner un nouveau visage à notre administration, de chasser le secret, de faire connaître les pressions des groupes d'intérêts, d'éliminer le gaspillage de libérer nos fonctionnaires du chaos bureaucratique et de gouverner fermement." Il s'est prononcé en faveur d'une refonte totale du système fiscal fédéral, d'une politique nationale de la santé, de la fin des discriminations du fait de la race ou du sexe, et du maintien de l'ordre social.

Jimmy Carter a déclaré que la responsabilité primordiale de tout président américain est de garantir la sécurité des États-Unis et de préserver la paix mondiale. Mais il a précisé que la paix ne signifie pas l'absence de guerre mais plutôt un effort incessant pour protéger les droits de l'homme. Il a souligné les liens

existant traditionnellement entre les États-Unis et ses amis et alliés à l'étranger: "Aux nations qui cherchent à sortir de la pauvreté, je dis l'Amérique partage vos aspirations et vous tend la main... Aux États et nations qui veulent nous concurrencer, je dis: nous n'avons jamais craint la compétition et ne la considérons pas comme un obstacle à une coopération plus étendue".

En ce qui concerne les affaires intérieures, le candidat à la présidence a dénoncé les liens existant entre la politique et l'argent et s'est engagé à diriger, s'il est élu, "un gouvernement efficace sur le plan de l'économie, volontaire et opérationnel." Il a adjuré le gouvernement de consacrer davantage d'investissements aux hommes qu'aux pierres et aux armements.

Jimmy Carter a évoqué les noms de Franklin Roosevelt, Harry Truman, John Kennedy et Lyndon Johnson, soulignant que ces anciens présidents ont combattu en faveur de la législation avancée dont profite aujourd'hui le pays. "Mais dans les dernières années, a-t-il affirmé, notre nation a assisté à l'échec de ses dirigeants... Nous avons été blessés et déçus."

Abordant les problèmes économiques, M. Carter a déclaré que la spirale inflationniste et le déficit budgétaire ne disparaîtront jamais tant que huit ou neuf millions d'Américains seront au chômage. "Toute économie va à la faillite si elle trouve un avantage dans le chômage", a-t-il souligné.

approbation et adoption.

5) Réviser de temps en temps le plan officiel et recommander toutes modifications nécessaires au Conseil municipal.

En plus de ces directives plutôt générales, le Conseil de planification devra suivre les instructions du Conseil municipal et pourra compter sur les services d'un personnel à plein temps pour réaliser ses fonctions.

Différents comités du Conseil municipal, l'Exécutif et d'autres corps publics pourraient présenter des demandes d'études et des rapports sur la planification. Ces rapports concernant le zonage, les changements officiels des plans et autres questions seraient discutés lors des réunions mensuelles régulières du Conseil de planification; on y recevrait également toutes recommandations qu'on voudrait bien faire.

En plus, le Conseil de planification devrait entreprendre des études plus approfondies relatives aux projets de planification de plus grande envergure touchant les intérêts publics et privés comme les études sur l'aménagement des terrains au bord du fleuve, la conservation des espaces verts et des parcs, les règlements de zonage pour les édifices commerciaux et industriels, les habitations à loyers modiques dans les différentes zones et districts, les problèmes de la population ethnique à Montréal et autres questions.

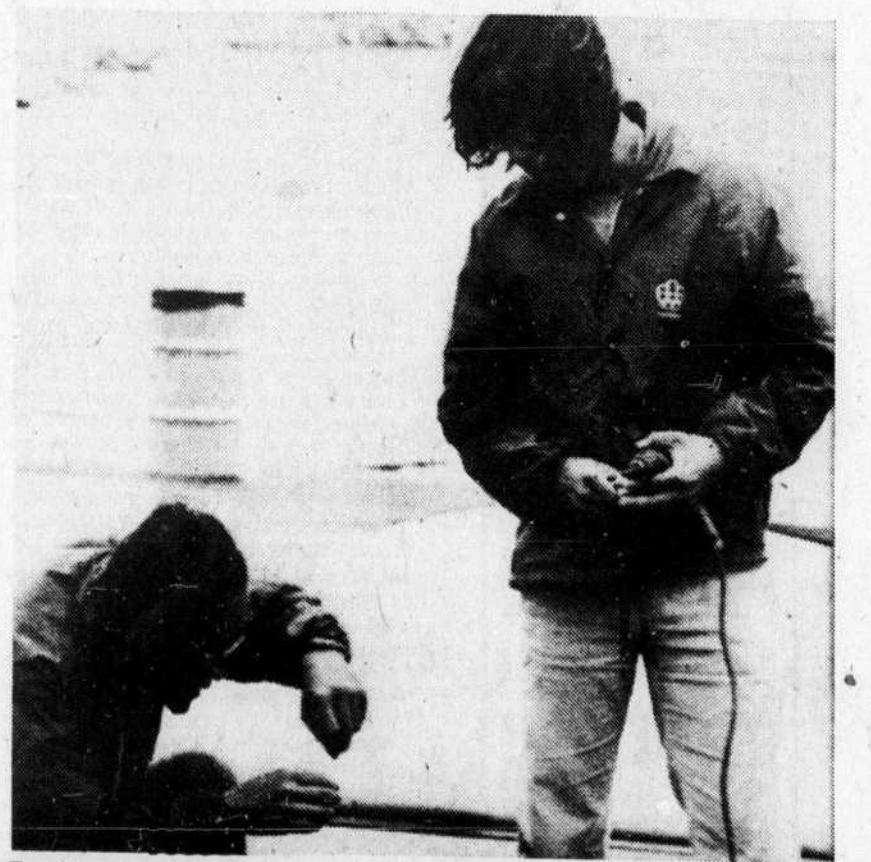
De plus, le Conseil de planification agirait en qualité d'agence d'information municipale. Les services de planification s'acquitteraient de ce rôle par la publication de rapports, la préparation des maquettes, des plans d'ensemble et autres instruments visuels illustrant les projets de développement urbain. Ces rapports d'intérêt général seraient publiés par le Conseil de planification et mis à la disposition du public par les médias, par les publications et lors d'assemblées publiques.

Il serait essentiel que les pouvoirs et responsabilités d'un tel conseil de planification embrassent tous les territoires compris dans la présente Ville de Montréal, la Communauté Urbaine de Montréal et toutes les municipalités de la région métropolitaine.

Au cas où nous pourrions créer un Conseil de planification tel que proposé ici, il serait essentiel qu'il puisse fonctionner avec rapidité et efficacité. Autrement, il est à craindre que le Conseil n'entame des discussions publiques perpétuelles. Dans certaines villes et provinces où la participation de la population dans le processus de planification urbaine existe sur une haute échelle, les décisions sont tellement lentes qu'il faut une moyenne de neuf mois pour négocier et obtenir un permis de construction. Appliqué à Montréal, semblable régime entraînerait une évidente augmentation des frais de même que des pertes pour tous.

Pour l'avenir de notre ville, de sa population, et de ses générations futures, il faut sortir de l'inertie actuelle avant qu'il ne soit trop tard et que les dommages ne soient irréparables.

les atomisés de l'An O



Tandis qu'on discutait ferme de leur drapeau, de leur statut et de leur hymne les deux frères Kai et Yai Lim, de l'équipe olympique de voile de Taiwan, se préoccupaient surtout de mettre la dernière main à leur embarcation à Kingston, hier.

(Photo PC)

A la suite du démantèlement de Corridart par Montréal

Le COJO pourrait intententer des poursuites

par Bernard Morrier

Il est à peu près certain que des procédures judiciaires seront entamées / aujourd'hui même, à la suite du démantèlement par la Ville de Montréal, dans la nuit de mardi à mercredi, de l'exposition Corridart, le long de la rue Sherbrooke.

Hier soir cependant, on n'était pas encore en mesure de dire s'il s'agirait d'une injonction pour forcer la Ville à restaurer cette exposition ou de poursuites en dommages pour le bris de certaines œuvres.

De toute façon, les procureurs du COJO et ceux désignés par le ministre L'Allier pour représenter les artistes ont passé une grande partie de la journée, hier, à étudier toute cette question, afin de pouvoir prendre des procédures dès qu'une décision aura été prise par la section Arts et Culture du COJO.

Le responsable de ce programme culturel, M. Yvon Desrochers, a en effet déclaré au DEVOIR que les gestes à poser seront annoncés à la réunion de la réunion de son comité exécutif ce matin.

Outré, lui aussi, du geste posé par l'administration municipale, M. Desrochers a dit qu'il donnait son appui total et sans équivoque à tous les artistes impliqués dans cette aventure. "Si des artistes ou des compagnies décidaient de faire du boycottage sur la scène ou dans d'autres expositions, a-t-il dit, qu'ils soient assurés qu'il n'y aura pas de recours contre eux pour bris de contrat, l'encouragement d'ailleurs l'emploi de différents moyens de pression, en autant que tous les gestes posés le soient dans la légalité."

Interrogé sur la possibilité de remettre sur pied l'exposition Corridart, dans un délai raisonnable, M. Desrochers a émis l'avis que si 20 camions et 75 hommes ont été capables, en une seule nuit, de démanteler ce qui avait été fait, il ne voit pas pourquoi il ne serait pas possible de restaurer le tout dans le même délai, avec une injonction obligeant la Ville de Montréal à dépêcher sur place 50 camions et 150 hommes.

Rappelant ensuite son entier appui aux artistes, M. Desrochers a reconnu que sa démission et celle des membres de son exécutif avait un moment été envisagées en guise de protestation contre le geste de l'administration municipale, mais que tous s'étaient ravisés. "Nous avons des responsabilités à assumer, dont celle de représenter et défendre les artistes, et nous croyons qu'il aurait été inopportun de lâcher, à moins d'être congédiés par le COJO. Nous entendons maintenant aller jusqu'au bout et nous appuierons aussi tous les gestes posés dans la légalité."

Plus tôt, dans une conférence de presse, M. Desrochers a révélé qu'il n'avait eu aucune communication avec le comité exécutif de Montréal, "ni avant ni après" la destruction de Corridart. Il a éclairci un point resté obscur depuis mardi dernier, quant aux permis d'installation de l'exposition: COJO n'a pas eu à obtenir de permis officiels de la ville, ayant toujours eu l'assentiment complet du Comité exécutif tout au long de l'évolution du projet. Il a également fait remarquer que des affiches annonçant Corridart apparaissaient sur des centaines d'autobus de la CTCUM et que la Ville a encaissé un chèque de \$4.840 pour sa participation à l'installation de l'exposition.

Pendant ce temps, hier matin, on s'affairait à démolir l'œuvre de l'architecte Melvin Charney, "Les maisons de la rue Sherbrooke", située au coin de Saint-Urbain, face au "Kiosque à broue", et les responsables du secteur Arts visuels et Culture craignaient alors que tout soit enlevé de Corridart, y compris les œuvres érigées sur des terrains qui n'appartiennent pas à la Ville.

Une rumeur circulait hier à

l'effet que le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, et des membres du COJO rencontrent M. Drapeau pour discuter du démantèlement de cette exposition de \$386.000, mais elle fut vite démentie. La situation, tard hier soir, était en fait qu'on attendait toujours la réaction de l'administration municipale au télégramme envoyé par le ministre et demandant la réinstallation de l'exposition.

Entre-temps, différents organismes ont réagi violemment à ce qu'ils appellent "cet acte de vandalisme de l'administration municipale".

Ainsi, la Société d'architecture de Montréal dénonce le

blitz qui censure Corridart et s'étonne de ce que l'administration municipale "ne sache pas étendre l'efficacité de ses commandos nocturnes aux opérations de construction".

Quant au président de la Confédération des loisirs du Québec, M. Philippe Sauvageau, il qualifie ce geste de "violation du droit de libre expression et considère qu'il s'agit d'une opération qui procède au vandalisme".

De leur côté, le RCM et la Ligue des droits de l'homme s'unissent pour dénoncer "l'acte de censure politique du Parti civique à l'endroit de la communauté artistique" et affirment que "les Jeux olympiques consti-

tuent la plus vaste entreprise de répression qu'ait connue le Québec depuis octobre 1970". "Comme des voleurs, mande le communiqué, les dirigeants de la ville ont posé un acte de censure et de vandalisme bien significatif de l'état de panique dans lequel se trouve l'administration actuelle".

Selon les deux organismes, Corridart, qui célébrait les Montréalais dans leur quotidienneté, a été balayé de la rue Sherbrooke, comme une tache sur la ville du maire Drapeau.

"150 artistes avaient eu pour mandat de traduire leurs propres expériences de la cité et c'est ainsi que dans ce projet, on a choisi de témoigner du sort

des gens dont les logements ont été brûlés, de la lutte contre la démolition de logements à loyer modique et de l'expression des frustrations des Montréalais. Ces documents font appel à la conscience des Montréalais et dégonflent l'euphorie artificielle des Jeux olympiques. C'est pour cela qu'on a fait disparaître l'exposition. C'est aussi pour cacher à la face du monde le linge sale de Montréal qui est d'autant plus actuel devant l'extraordinaire indécence des Jeux olympiques", conclut le communiqué.

Les quatre organismes demandent, en terminant, la restitution immédiate et intégrale de l'exposition.

Dans la prison d'Alcôve pour l'amour de l'anglais

ALCOVE (d'après CP) — La petite municipalité d'Alcôve est située à 25 milles environ au nord de Hull, en bordure de l'Outaouais. Un citoyen de fraîche date, M. Peter Wilkins, qui est originaire de la Nouvelle-Ecosse, vient d'y annoncer qu'il ira en prison afin de protester contre l'unilinguisme français d'une contravention qu'il avait reçue voici 18 mois, et de la sommation qui lui avait fait suite, parce qu'il n'avait pas acquitté l'amende.

"Il est grand temps que les

Québécois anglophones exigent eux aussi un peu de considération," a entre autres déclaré M. Wilkins, qui est âgé de 45 ans.

Le nouvel Alcôvien faisait ainsi allusion à l'affaire du maire de Hull, M. Gilles Rocheleau, qui a tout récemment passé trois jours dans une prison ontarienne, plutôt que de solder les frais d'une sommation — exclusivement en anglais — que lui avait valu une infraction aux règlements routiers de la province voisine.

"Les Canadiens français

veulent qu'on les traite équitablement en Ontario, a encore déclaré M. Wilkins, et les Anglais du Québec veulent eux aussi qu'on les traite équitablement au Québec."

C'est aujourd'hui le dernier jour de grâce dont dispose le délinquant automobiliste. S'il n'a pas versé les \$55 d'amende et de frais juridiques avant que ne ferme le guichet de la Cour municipale de l'endroit, en fin d'après-midi, il lui faudra faire trois jours de cellule, dans la prison d'Alcôve.

Les revenus des médecins

Les chiffres sont trompeurs, disent les spécialistes

par Marie Laurier

Dans son rapport annuel portant sur l'exercice 1975-1976, la Régie de l'assurance-maladie du Québec signale qu'elle a versé plus de \$200.000 en honoraires à 82 médecins dont 74 spécialistes.

Ces chiffres peuvent paraître faramineux, a dit hier le Dr Raymond Robillard, président de la Fédération des médecins

spécialistes du Québec, mais ils ne tiennent pas compte des frais d'opération et d'administration qui incombent à ces médecins, particulièrement les radiologistes et les psychiatres qui dispensent des traitements en cabinet privé. Or, ces frais ont augmenté de 70% à 75% depuis 1971, compte tenu des hausses de salaire du personnel, de l'augmentation des coûts des équipements, et bien sûr, de la spirale inflationniste.

Selon le docteur Robillard qui a fait les calculs appropriés pour situer la rémunération de ses

collègues dans une plus juste perspective, après déduction des frais d'opération, le revenu réel, net et imposable des médecins radiologistes à qui la Régie a versé plus de \$200.000 est en vérité de \$63.500.

En physiatricie, ce revenu s'établit à \$91.200 alors qu'il était de \$40.000 pour l'ensemble des physiatres en 1974.

Il faut aussi se rappeler que les physiatres sont responsables de la plus grande partie des services de médecine physique dispensés en cabinet privé et que les chirurgiens orthopédiques

ne se sont intéressés à ce secteur qu'à compter de 1974, date de leur accessibilité au régime de l'assurance-maladie. Mais ces deux catégories de spécialistes devront vraisemblablement s'en retirer à la suite des récentes modifications au système apportées par le ministère des Affaires sociales. Ce dernier vient en effet de fermer le champ de la physiatricie en exigeant la présence du spécialiste et sa participation à l'acte médical. Ce que le physiatre confiait généralement à son équipe d'auxiliaires, notamment les phy-

siothérapeutes. Ceux-ci, d'autre part, sont bien décidés à surveiller de près le respect de ces exigences. Ce qui faisait dire au Dr Robillard qu'en "fermant le champ de la médecine physique, les physiatres sont autant affectés que les autres professionnels par cette mesure".

On a fait grand état d'un physiatre qui avait des revenus de plus de \$600.000. Le docteur Robillard ne conteste pas ces honoraires mais il fait tout simplement remarquer que ce médecin doit diriger six bureaux différents et qu'il a des frais énormes à rencontrer dans chacun d'eux. Ce qui ne sera plus possible, à cause de la nouvelle réglementation.

Il faut aussi rappeler que la moyenne des honoraires versés aux médecins spécialistes a augmenté de 17% depuis 1971, malgré le fait que les tarifs soient demeurés les mêmes depuis cinq ans. La convention collective des médecins est échue depuis le 31 juin 1972. Selon les calculs, à tarifs constants, les médecins spécialistes ont augmenté leurs revenus bruts de 1.2% par année depuis

1971, ce qui est le taux d'accroissement le plus bas au Canada. Cette augmentation résulte d'un accroissement du nombre d'actes médicaux effectués, c'est-à-dire de la charge de travail, et non d'une indexation quelconque au coût de la vie, comme certains l'ont interprété. Le docteur Robillard souligne aussi que des médecins travaillent plus que d'autres, bien que ces professionnels, dans l'ensemble, sont ceux qui ont les honoraires les plus longs, en comparaison de n'importe quel autre professionnel ou travailleur.

Le PQ plaide pour les producteurs laitiers

Le Parti québécois demande au gouvernement du Québec de compenser sans délai les pertes encourues par les producteurs de lait industriel, à la suite de l'entrée en vigueur, hier, de la nouvelle politique fédérale.

Dans un communiqué émis à Montréal au nom de M. Lucien Lessard, le PQ qualifie de "sauvage" la politique en vertu de laquelle les producteurs qui dépassent leurs quotas encourrent des pénalités pouvant atteindre des milliers de dollars. Il y a quelque 23.000 producteurs laitiers au Québec et un grand nombre sont durement touchés par la politique d'Ottawa.

Le gouvernement, par la voix du ministre de l'Agriculture, M. Kevin Drummond, a protesté avec vigueur, de même que l'Union des producteurs agricoles (UPA) et les fédérations de producteurs de lait. Il y eut même deux débats sur le sujet à l'Assemblée nationale. Rien n'y fait, et Ottawa se montre intraitable, note le PQ, pour qui "la médiation timide du Québec s'est soldée par un échec quasi total".

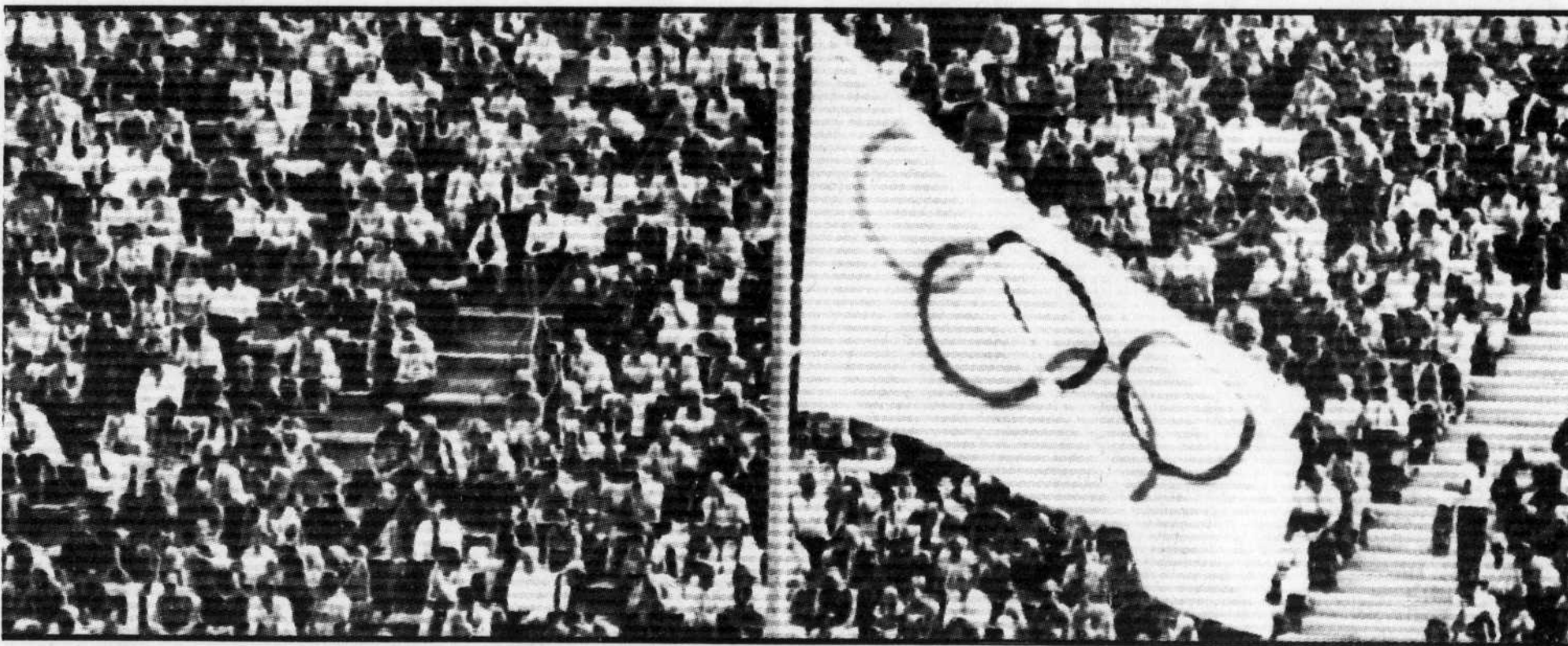
Le député péquiste de Saguenay demande donc que le Québec rembourse les pénalités encourues par les producteurs, à compter du 15 juillet, et prenne tous les moyens nécessaires pour modifier la politique de la Commission canadienne du lait. Si le Québec devait rembourser les pertes des agriculteurs, il lui en coûterait \$40 millions pour le seul exercice en cours, selon l'UPA.

affaires sociales

L'Association canadienne des parapégiques organise une campagne de souscription en vue d'améliorer la qualité des services offerts à ses membres. Les dons peuvent être enregistrés au numéro 0044156-11-08 pour fins d'impôts et envoyés au 4545 Chemin de la Reine-Marie, Montréal.

J'ai hâte

à demain



Demain à compter de 14 h 30, assistez à la cérémonie d'ouverture des Jeux de la XXIIe Olympiade à la télévision de Radio-Canada. Ce reportage sera présenté, en reprise, à 23 heures.

Durant les Jeux, la télévision de Radio-Canada diffusera quotidiennement 11 heures de reportages sur les compétitions et trois émissions spéciales sur les faits saillants de la journée.

En compagnie d'une équipe de commentateurs et d'analystes expérimentés, vous êtes assurés de vivre tous les grands moments des Jeux de Montréal. Tous, sans exception. Vous assisterez à des compétitions dans les 21 sports inscrits au programme des Jeux et verrez en action tous les grands noms de la XXIIe Olympiade.

Une attention particulière sera accordée aux athlètes canadiens; des entrevues et des reportages spéciaux vous feront mieux connaître les représentants du Canada. Seule la télévision de Radio-Canada vous permettra réellement de tout voir. Vous êtes prêts, nous aussi.

Vivez les Jeux de Montréal

Ce soir à 21 h 30, les commentateurs et les analystes vous donneront un avant-goût des Jeux dans leurs disciplines respectives. Cette émission spéciale vous fera visiter les aires de compétitions et vous permettra d'assister à l'arrivée de la flamme olympique sur le mont Royal.

à la télévision de Radio-Canada



échos

Madame Camille Lereste, née Mathieu, fille du compositeur Rodolphe Mathieu et sœur unique de feu André Mathieu, pianiste-compositeur dont les

oeuvres seront entendues au cours des cérémonies officielles des Jeux olympiques, est décédée hier matin à l'âge de 42 ans après une longue maladie. Les funérailles sont prévues pour samedi matin à l'église Saint-Jean-Baptiste.

Monsieur Masure est le titre d'une pièce de Claude Magnier que présente le Théâtre d'été de Saint-Sauveur jusqu'au 6 septembre. Ce boulevard met en scène Réjean Lefrançois, Christiane Pasquier et Yves Corbeil, le directeur du théâtre.



Jeux de la
XXIe Olympiade
Montréal
1976

Programme
Arts et Culture

16 juillet

Heure	Activité	Endroit	Description
10h00	Marionnettes	Théâtre de Quat Sous	Les Marionnettes de Montréal "Petrouchka"
14h00	Marionnettes	Théâtre du Rideau Vert	"Le Chapeau magique"
15h00	Théâtre pour enfants	Théâtre du Rideau Vert	"François et l'Oiseau du Brésil"
20h00	Théâtre	Théâtre du Rideau Vert	"Evangéline Deusse"
20h00	Danse	Centaur II	Groupe Nouvelle Aire
20h30	Théâtre	Centaur I	Théâtre Passe-Muraille
20h30	Danse	Expo-Théâtre	Les Grands Ballets canadiens
20h30	Théâtre	Théâtre du Nouveau Monde	"L'Ouvre Boite"
21h00	Musique	Évêché, Hôtel Nelson	Daniel Mathieu, Syncope
21h00	Comédie musicale	Théâtre Saint-Denis	"C'est pas d'ma faute"

théâtre

Les jeux d'athlètes à l'anglaise !

par Adrien Gruslin

Au Centaur du 13 au 16 juillet, le Théâtre Passe Muraille de Toronto sous la direction de Paul Thompson présentait un excellent spectacle. Rares sont les productions de circonstances d'aussi bonne venue. *Canadian Heroes Series No. 3: the Athletes Show* n'oublie rien: disciplines sportives, coûts, athlètes, maîtres, etc.

Dans un humour très collégien pétant de santé, une mise en scène originale et variée, la présentation formule une vision satirique irrespectueuse et drôle des mythes olympiques; vision moqueuse atténuée dans la seconde tranche par trois monolo-

gues modifiant radicalement le registre du spectacle. Ces trois textes se proposent de toucher la sensibilité du spectateur. Contrastant avec le ton utilisé depuis le début au point qu'on peut ne pas avoir envie de leur prêter une oreille attentive, leur succès reste relatif. Et puis la soirée paraît légèrement longue non qu'elle dure mais parce qu'elle est faite de scènes justes posées sans jamais de véritable progression.

En somme, on assiste à deux spectacles en un. Le premier moqueur, irrésistible lance des éléments de satire acerbe dans un jeu tant gestuel que mimé de verbal; le second devient essentiellement sérieux, verbal et plonge au plus intime de la vraie vie des athlètes. Emouvants, les trois passages (celui d'une femme qui a laissé un enfant derrière elle, celui d'un ukrainien et l'aventure intense du participant avant-pendant-après la course) le sont au plus haut point. Mais le show nous avait habitués à rire au point qu'une coupure de ton non préparée pose quelque problème.

Avant et après son passage au Centaur, le Passe Muraille s'est occupé et s'occupera d'animation au Village olympique. Leur choix pour une telle tâche est judicieux. Dynamiques, les comédiens du groupe sont capables de décontracter les plus tendus et permettent de ne pas

se prendre au sérieux. Comment ne pas rire face à ce judoka canadien montrant ses fesses à son adversaire japonais qui vient de lui jouer un sale tour? Comment rester indifférent devant ce Johnny Flag, imbu de son œuvre, se reposant tel le créateur fatigué, super-homme qui finit par recevoir une tarte à la crème?

Impossible de ne pas esquisser une relation entre cette production de circonstances et celle du Citadel Theatre d'Edmonton (*Olympiad*) présentée plus tôt dans le mois au Port-Royal. On voit l'opposition entre une approche intelligente et la qué-tainerie pure, entre la satire efficace et l'hommage benêt. De plus, quand l'un et l'autre essaient de susciter une émotion, la même dichotomie perdure. Alors que le Passe Muraille sait brosser un personnage d'une certaine profondeur, le Citadel n'arrive pas à échapper au cliché grossier.

Pour toutes ces raisons, le montage torontois constitue une création collective de qualité à tous les niveaux. Les sept comédiens possèdent une forme physique à toute épreuve et y vont, dans la partie initiale à tout le moins, d'un véritable feu roulant. Les deux musiciens (mini-batterie, clarinette, synthétiseur) savent rester entraînés même s'ils n'exécutent jamais une musique originale. Les

réglages de scène de Paul Thompson, les mouvements scéniques sont toujours minutés. Que les acteurs jouent les athlètes nageurs, rameurs, coureurs, marcheurs, boxeurs, hockeyeurs ou cyclistes, ils utilisent toujours le geste approprié.

Je m'en voudrais de passer sous silence l'intérêt des décors de Paul Williams et Michel Catudal. Ils ont découpés des sportifs de cartons aux couleurs bizarres et aux formes fantaisistes, tel ce cavalier chevauchant

une monture à panache d'original. La toile de fond se révèle particulièrement subtile. On y voit un haltérophile (aux muscles hypertrophiés comme il se doit) au centre, retenu par des câbles attachés à droite à un char d'assaut, à gauche à un avion militaire. L'image est éloquent, comme celle de l'athlète portant bien haut une canette de coke en guise de flamme olympique, comme toute la production d'ailleurs.

la boîte à échos

La troupe de théâtre québécoise VGCI, qu'animent notamment Jean-Joseph Tremblay et Aude Nantais, participe au trentième Festival d'Avignon où elle représente le Québec. Deux pièces seront présentées au festival: *Solange* de Jean Barbeau, ainsi que *La Duchesse de Langeais* de Michel Tremblay. Les 16, 17 et 18 juillet. Cette troupe fut fondée en décembre 1974 et s'emploie depuis à faire connaître en France le théâtre québécois contemporain.

Trois générations d'art québécois est le titre d'une exposition présentée en cours au Musée d'art contemporain. A voir et revoir. Du 2 septembre au 3 octobre, le musée présentera une nouvelle exposition intitulée "La peinture abstraite dans l'ouest canadien: Emma Lake et son influence".

81 artistes se partagent \$220,000 dans le cadre du programme d'aide à la création et à la recherche du ministère des Affaires culturelles.

L'organiste Réjean Poirier reprendra pour les auditeurs de CBF-FM, lundi le 26 juillet à 21 h 30 *Récital d'orgue*, des extraits de la troisième partie du *Clavier-Übung* de Bach. L'intégrale de cette œuvre avait été inscrite au programme d'un récital organisé en 1976 par les Amis de l'orgue de Québec, en l'église Saint-Ambroise de Loretteville.

Cinq cent quatre-vingt-deux

candidats se sont présentés cette année au concours d'entrée de l'École Nationale de Théâtre qui a eu lieu en mars et en avril dernier dans les principales villes du pays. Cinquante-quatre d'entre eux ont été acceptés: 29 élèves ont été admis à suivre les cours d'Interprétation (13 dans la section anglaise et 16 dans la section française); l'élève a été admis au cours d'Écriture Dramatique, et 24 élèves ont été admis au cours de Production: 14 dans la section Technique et 10 dans la section Décoration.

Depuis le 29 juin, le Centre d'arts d'Orford des JMC est l'hôte de l'Orchestre mondial de la jeunesse que dirige cette année Pierre Héty. Cet orchestre se compose de musiciens d'au plus 23 ans choisis à travers 23 pays membres de la Fédération internationale des Jeunes musiques. Le programme qui sera présenté à la salle Wilfrid-Pelletier, le 17 juillet, se lit comme suit: "Fantasia" d'Harry Somers, "Till Eulenspiegel" de Richard Strauss et "Les Tableaux d'une exposition" de Moussorgsky-Ravel.

La Tradition simultanée Enr. présente à l'Estra des Deux Roches du parc municipal de Val-David un spectacle quotidien "de réception des athlètes", à 15 h et 21 h, en compagnie de Dominique Tremblay, Yves-Gabriel Brunet, le groupe "A Day in our Lives" et la chorale de Val-David.

Lechal et la souris

SEMAINE: 9.40
SAM.-DIM.: 1.30 - 5.30 - 9.40

Réunis!

LELOUCH Bergman

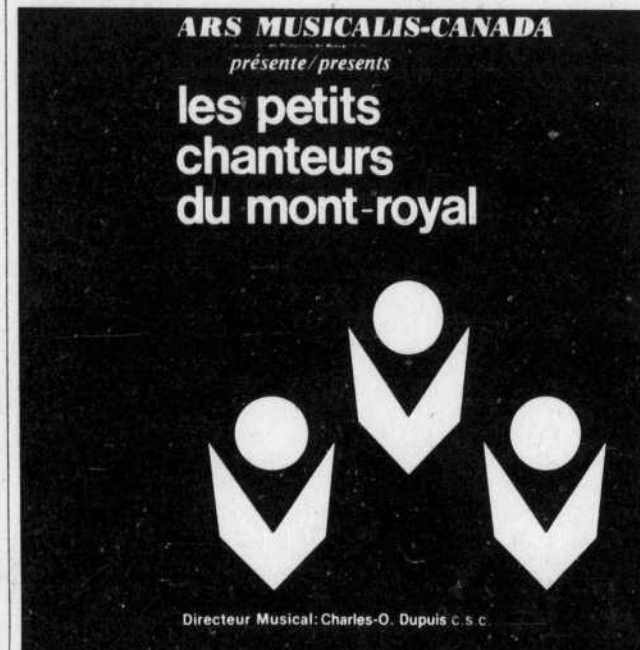
Salle Renoir
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

La Flûte Enchantée

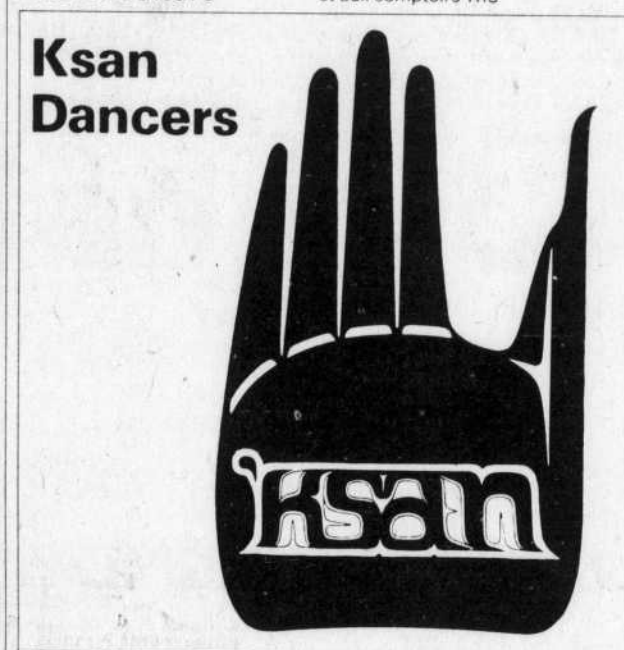
SEMAINE: 7.20
SAM.-DIM.: 3.15 - 7.20

Programme
Arts et CultureBillets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
16 juillet, 20h30
Billets: \$3.50. Étudiants: \$1.50.

Programme
Arts et CultureBillets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

Théâtre Port-Royal
Place des Arts
20 juillet, 20h30
Billets: \$5, \$4, \$3.

Programme
Arts et CultureBillets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

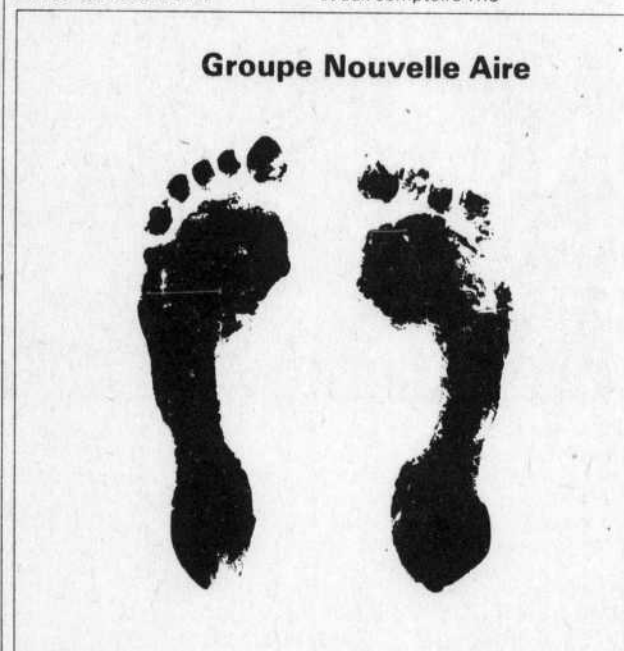
Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
23 juillet, 20h30
Billets: \$6, \$5, \$4, \$3.50, \$2.50.

Programme
Arts et CultureBillets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

Centaur I
19 au 24 juillet,
20h30 Billets: \$3.75.
453, rue St-François-Xavier - 288-1229

Programme
Arts et CultureBillets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

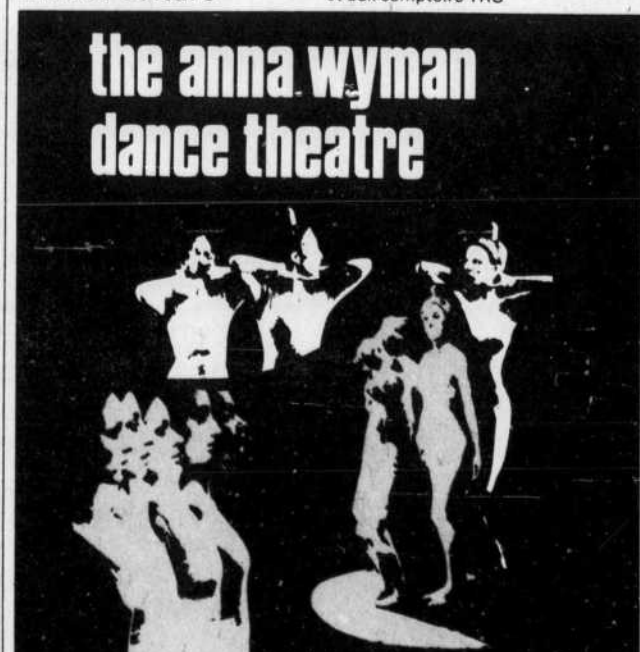
Théâtre du Rideau Vert
1 au 31 juillet, 20.00h. — 18 25 juillet, 19.00h.
Relâche: 19 et 26 juillet
Billets: \$4.50, \$4.

Programme
Arts et CultureBillets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

Centaur II
14, 15, 16 juillet,
20h00 Billets: \$4.75.
453, rue St-François-Xavier - 288-1229

Programme
Arts et CultureBillets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
25 juillet, 20h30
Billets: \$6, \$5, \$4, \$3.

Programme
Arts et CultureBillets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

Centaur II
21, 22 et 23 juillet,
20h00 Billets: \$4.75.
453, rue St-François-Xavier - 288-1229

Programme
Arts et CultureBillets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts
28, 30 et 31 juillet, 20h30
Billets: \$10, \$8, \$6, \$4.

Voyage en grande Tartarie

avec 14 ANS

JEAN-LUC BIDEAU
MICHELLE LANCTÔT

CINÉMA COMPLEXE DES JARDINS
TEL: 888-3141

Charlie et ses deux nenettes

14 ANS

CINÉMA COMPLEXE DES JARDINS
TEL: 888-3141

15^e Anniversaire

Le Théâtre des Prairies Inc.

présente

JE VEUX VOIR MOUSSOV!

FRANÇOISE FAUCHER
ROBERT RIVARD
BÉATRICE PICARD

DANIEL MORELLE
DANIEL PROUX
GINETTE MORIN
et Roger Lebel

PAUL SEVILL
SERGE TURGEON
HÉLÈNE TRÉPANIÉ
JACQUES THÉRIAUT

MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI à 21 heures
SAMEDI à 19h30 et 22h30
Relâche dimanche et lundi

Billets en vente
Au théâtre 756 0559
N.D. des Prairies, rang Ste-Julie, ch. 13
Ed. Archambault (Montreal)
Barrab. (Lafayette) 756 1651

Prix spéciaux pour groupes et étudiants, sur semaine

2 GRANDES COMEDIES

COCASSES ET MORDANTES!

...AVEC D'EXCELLENTS ACTEURS QUI DECHAÎNENT LES RIRES.

"Couvrez voir 'Cousin, Cousine'."
— LE JOURNAL DU DIMANCHE

"Enfin une comédie qui a du ton, quel événement!"
— LE NOUVEAU OBSERVATEUR

"Dans la ligne des meilleures comédies. Avec un tel cousin, une telle cousine, la vie de famille devient une fête."
— FRANCE SOIR

"cava?" "oui, ça va..."

Cousin Cousine
un drôle de cinéma!

UN FILM DE JEAN-CHRISTOPHE TACCHELLA
AVEC MARIE-CHRISTINE BARRAULT / VICTOR LAMOUX

SALLE CLIMATISÉE

CINÉMA 7^e art
722 0302
3180 rue BELANGER

C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE
UN FILM DE CHRISTIAN GION

CINÉMA 7^e art
722 0302
3180 rue BELANGER

C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE
UN FILM DE CHRISTIAN GION

Contraint aux décrets, Suarez pourrait avancer les élections

MADRID (d'après Reuter et AFP) — Préoccupé par la résistance croissante que lui opposent aux Cortes les ultras du franquisme, le Premier ministre Adolfo Suarez Gonzalez est déterminé à organiser dès que possible des élections législatives, déclarait-on hier de source gouvernementale.

En outre, devant l'incertitude des débats et la faible majorité obtenue mercredi aux Cortes, le gouvernement espagnol n'est plus disposé à courir les risques d'un nouveau débat parlementaire.

Pour faire aboutir la suite de son programme de réformes, le cabinet de M. Adolfo Suarez pourrait très prochainement, indiquait-on dans les milieux politiques, légiférer par décrets-loi, c'est-à-dire sans intervention des Cortes ou des autres institutions franquistes.

La force de l'opposition (175 voix), comme la masse des abstentions (57), lors du débat de mercredi sur la réforme du code pénal enlève en effet au gouvernement tout espoir de faire accepter par les Cortes sa réforme de base: l'institution d'un véritable régime parlementaire. Pour mener à bien cette réforme qui implique un changement dans les "lois fondamentales", une majorité des deux tiers est requise. Après le vote de mercredi, celle-ci s'avère difficile sinon impossible.

Le projet du gouvernement n'a obtenu que 245 voix, soit à peine plus de la moitié des procurateurs présents, et encore avait-il été édulcoré par un amendement soutenu par l'extrême-droite, qui avait réuni 240 voix.

Dans les milieux gouvernementaux, on indique que le Ministère a peut-être gagné une bataille mercredi, mais qu'il est évident que pour gagner la guerre, il doit changer de tactique: revenir à la procédure ancienne et se

passer, comme le permettent la législation actuelle et la jurisprudence, des avis ou des votes des Cortes.

Un autre moyen de faire accélérer les réformes promises serait de profiter d'un référendum sur une révision de la constitution, qui pourrait se dérouler à l'automne, pour donner un mandat populaire au roi Juan Carlos. M. Suarez n'écarte pas cette possibilité, dit-on de même source. Le premier ministre souhaite avancer de l'été 1977 au printemps précédent les élections du Parlement bicaméral qui doivent se dérouler dans les dix prochains mois.

M. Suarez doit faire aujourd'hui une déclaration de politique générale que le conseil des ministres approuvera en réunion extraordinaire.

Le gouvernement devrait répondre aux demandes d'amnistie pour les détenus politiques formulées par l'opposition. Des dizaines de milliers d'Espagnols sont descendus dimanche dans les rues des principales villes du pays pour appuyer ces demandes.

On dit de même source les ministres militaires opposés à une mesure qui couvrirait les guérilleros de l'organisation séparatiste basque ETA et des groupes extrémistes.

L'amnistie pourrait toutefois couvrir les personnes condamnées à la prison pour délits tels qu'affiliation à une organisation politique ou participation à une réunion politique, interdites par l'ancien code pénal révisé mercredi. Il y aurait six-cent trente-six prisonniers politiques en Espagne.

Le gouvernement ne paraît cependant pas décidé à laisser revenir au pays deux dirigeants communistes exilés, le secrétaire général du PCE, M. Santiago Carrillo, et la "pasionaria" de la République, Dolores Ibarruri.

Les Syriens poursuivent au Liban-sud leur retrait, amorce d'une solution?

BEYROUTH (d'après AFP et Reuter) — Les contacts politiques se sont multipliés, hier, au Liban, alors que la situation sur le terrain connaissait une accalmie au cours de l'après-midi.

En effet, les forces syriennes ont poursuivi hier leur retrait de certaines positions au Liban.

Elles se sont repliées mercredi de vingt à trente kilomètres dans la région du port de Saïda, au sud, et selon Radio Beyrouth — que contrôlent les progressistes — elles poursuivaient hier leur recul en direction de la ville de Jezzine.

Citant une source proche des commandos palestiniens, Radio Beyrouth dit que les soldats syriens ont également commencé à se retirer de Sofar, station située sur les collines à l'est de Beyrouth. La radio ajoute que les informations en provenance du sud indiquent que les habitants des régions évacuées par les Syriens ont commencé à regagner leurs maisons. Ces informations données par Radio Beyrouth ne peuvent pour le moment être vérifiées.

En revanche, il semble que les Syriens continuent à occuper l'antique cité de Baalbek. Le quotidien An Nahar (indépendant) rapportait que, selon des voyageurs, des troupes blindées avaient pris position dans une base dominant la ville et qu'une division d'infanterie campe au milieu des ruines romaines.

Ces témoins démentent cependant que de violents combats s'y soient déroulés, expliquant qu'après deux jours de pilonnage syrien, des notables ont négocié la reddition de la ville.

Dans la capitale même, selon La Voix de la Palestine, les chrétiens ont continué à pillonner durant la nuit et la matinée le camp de réfugiés de Tall Zaatar.

Dans le nord, selon Radio-Amchit, qui soutient le président Frangie, les phalangistes ont progressé vers l'entrée du port de Tripoli et contrôleraient maintenant les quartiers sud de la ville.

D'autre part, un millier de blessés sans médicaments ni eau courante sont bloqués dans le camp de Tall Zaatar assiégé par les forces chrétiennes depuis plus de trois semaines, a déclaré une infirmière suédoise de 27 ans, Mme Eva Stahl qui a

ajouté que 400 à 600 personnes ont été tuées depuis le début du siège.

Par l'intermédiaire d'une radio utilisée pour les communications entre les défenseurs palestiniens du camp et le quartier-général fedayin dans le secteur ouest de Beyrouth, Eva Stahl s'est entretenue avec un journaliste suédois, Anders Hasselbohn, de l'hebdomadaire Se, et Mohammed Salam de l'Associated Press.

Les morts et les blessés sont entassés dans deux hôpitaux souterrains. "C'est vraiment l'enfer. S'il vous plaît, dites à la Croix-Rouge de faire tout son possible pour évacuer les blessés et les morts innocents", a imploré la jeune infirmière. Au cours du pilonnage du camp, elle a elle-même perdu un bras et eu une jambe brisée.

Eva Stahl a indiqué qu'à son avis, 30.000 à 35.000 personnes, des civils pour la plupart, se trouvent encore dans le camp. Depuis le début du siège, environ

40.000 obus sont tombés sur Tall Zaatar, a-t-elle ajouté. "C'est difficile à dire, mais il semble que le camp puisse tenir encore pendant quelque temps. La situation est périlleuse, mais pas désespérée", a-t-elle précisé.

Par ailleurs, un processus de solution à la crise libanaise pourrait être mis en place, après l'annonce de la prochaine visite à Damas de M. Yasser Arafat président du comité exécutif de l'OLP.

De source palestinienne informée, on indique que M. Arafat ne se rendra en Syrie que si les troupes syriennes poursuivent leur retrait de certaines parties du territoire libanais et si, après Saïda (Sidon-Sud Liban), elles abandonnent les positions qu'elles occupaient à Sofar, sur la route Beyrouth-Damas, ce qu'elles avaient commencé à faire hier selon certaines sources palestiniennes, et au nord-est de la Bekaa (plaine centrale du Liban), dans la région de Baalbeck.

Un tel retrait syrien, précise-t-on de même source constituerait une "preuve de bonnes intentions des dirigeants de Damas et faciliterait l'ouverture du dialogue, voire de la réconciliation syro-palestinienne".

Enfin, l'ambassade soviétique à Beyrouth n'est pas au courant de l'information publiée par le quotidien pro-libyen As-Safir selon lequel Moscou aurait décidé de suspendre ses livraisons d'armes à la Syrie tant que Damas n'aura pas retiré ses troupes du Liban, indiquait-on hier de source soviétique.

Cependant, on déclare que l'Union soviétique œuvre en faveur d'une réconciliation entre ses alliés ou protégés de la région et qu'elle considère comme impératif un retrait syrien du Liban.

De même source, on doute que l'Union soviétique ait déjà vraiment exercé des pressions concrètes sur la Syrie "en dehors des pressions politiques et diplomatiques".

"La détente n'est qu'un somnifère", estime Amalrik en gagnant l'Ouest

AMSTERDAM (d'après Reuter et AFP) — L'historien contestataire Andreï Amalrik a quitté l'Union soviétique, à un moment où il estime que son pays hésite entre la tentation totalitaire et un "printemps de Prague".

L'URSS semble connaître actuellement une période de stabilité mais, sous la surface, couvent deux tendances majeures qui partagent le pays à tous les niveaux de la population, a-t-il déclaré hier lors d'une conférence de presse, peu après son arrivée à Amsterdam, à bord d'un Illyouchine de l'Aéroflot, avec sa femme Gyuzel.

"La première tendance vise à une libéralisation comme celle qu'a connue la Tchécoslovaquie en 1968, mais à la différence de ce pays, l'Union soviétique n'a pas de tradition démocratique libérale."

L'autre tendance consiste en un durcissement du régime "qui tend à faire du nationalisme soviétique une forme d'idéologie. Les dirigeants soviétiques appellent leur système communiste, mais je pense que c'est plutôt un système comparable au national-socialisme allemand", a-t-il déclaré.

"L'État est conscient de ces deux tendances et tente de préserver un équilibre entre elles de manière à éviter une crise interne", a-t-il ajouté.

Andreï Amalrik reproche aux pays occidentaux leur indulgence. "Leur attitude est trop indulgente et cela entrave la démocratie en Union soviétique", a-t-il dit.

Dans la politique de détente du Kremlin, l'historien voit deux aspects: "D'abord le Kremlin veut éviter des difficultés internes et des problèmes avec la Chine. Aussi a-t-il besoin de relations stables avec l'Ouest. Ensuite, il y a l'élément de tradition byzantine dans la politique soviétique et toute la politique de détente peut être prise pour une forme de ruse."

"L'URSS se rend compte que l'Ouest est fatigué de se mesurer à mon pays", a déclaré Amalrik, qui s'exprimait en russe. "Les gens prennent des pilules pour dormir mais le lendemain matin les problèmes sont toujours là".

L'auteur de "L'URSS survivra-t-elle en

1984" est ensuite revenu longuement sur la dénonciation du KGB et de son rôle dans la mort de Constantin Bogatyrev, traducteur de poètes allemands, mort il y a quelques semaines à Moscou des suites d'une agression dans l'entrée de son immeuble.

Pour Amalrik, Bogatyrev a été assassiné. Lorsque blessé à la tête, il a été conduit à l'hôpital, a raconté l'historien, des membres de la police secrète sont venus voir les médecins, en leur disant: "Faites en sorte que s'il s'en tire, il reste idiot". Si au début nous pouvions avoir des doutes sur les auteurs du meurtre, cette conversation les a définitivement chassés, a-t-il dit.

De tels actes de la part du KGB ont pour objectif de "faire peur aux autres", a souligné Amalrik, comparant dans cette optique "les méthodes de la police

secrète soviétique à celles de la Mafia".

Remerciant tous ceux qui ont aidé à sa libération et notamment le gouvernement néerlandais qui lui a permis de venir s'installer pour quelque temps à Amsterdam, Andreï Amalrik a déclaré qu'il n'avait encore aucun projet précis. Il espère toutefois pouvoir voyager en Europe occidentale et notamment se rendre à Paris pour y rencontrer ses amis russes émigrés. Il devrait ensuite gagner les États-Unis où il est invité à donner des cours à l'université Harvard.

Amalrik a été autorisé à émigrer avec sa femme Gyuzel, artiste-peintre, munis d'un visa pour Israël sans possibilité de retour. Il n'a pas caché qu'il ne quitterait pas son pays de gaieté de cœur et entendait bien y revenir. "Mon départ n'a qu'un caractère provisoire", a-t-il affirmé.

DUBLIN

Une alarmante situation économique et toujours pas d'accord en vue...

DUBLIN — Cet été étant exceptionnellement chaud, la population d'Irlande du Sud se laisse aller. Les plages autour de Dublin sont bondées de citoyens désireux de profiter de ce beau temps insensé. Tout paraît calme, détendu, mais cette ambiance de bonheur ne peut faire oublier l'acuité des problèmes économiques du pays.

Le taux d'inflation, environ 16% cette année, est le plus élevé de toute la CEE. Ayant essayé depuis quelques années de contrer la tendance à l'hyperinflation par une politique de contrôle volontaire des salaires, le gouvernement — une coalition de conservateurs et de socio-démocrates — vient de subir deux défaites de taille. Les 10.000 employés des quatre grandes banques commerciales du pays ont carrément refusé de limiter la hausse de leurs salaires aux plafonnements suggérés par le gouvernement. Pour appuyer leurs revendications, ils ont débrayé, ce qui a entraîné la fermeture des banques, avec des conséquences désastreuses pour l'économie.

La grève des employés des banques n'a pas été étrangère à la décision prise par la Fédération des syndicats irlandais de rejeter l'accord négocié entre leurs représentants et ceux du gouvernement sur les hausses salariales pour l'an prochain. Le gouvernement doit donc choisir entre une politique de contrôle

législatif des salaires ou des négociations libres entre les employeurs et les syndicats, ce qui risque de créer un climat plus inflationniste avec des conséquences graves pour les exportations irlandaises.

L'économie irlandaise doit aussi faire face à la hausse vertigineuse des dépenses gouvernementales. Le secteur public intervient pour 60% dans le PNB, sans compter la part des corporations étatiques comme Aer Lingus. Le budget du gouvernement est en déficit au point que plus de 10% du PNB est employé à payer l'intérêt dû sur les emprunts de l'État.

Mais le problème le plus préoccupant est le chômage. Le taux de 12% est aussi le plus élevé de la Communauté économique européenne et, dans les régions défavorisées de l'ouest, il atteint des niveaux grotesques de 25, 30, et dans bien des cas de 35%. La situation de l'emploi est la pire qu'a connue le pays depuis les années 50. Pour y remédier, la thérapie traditionnelle était l'émigration massive vers les États-Unis, le Canada et le Royaume-Uni. La situation aujourd'hui est différente. Les portes ont été fermées à New

York et à Montréal devant les travailleurs étrangers sans qualifications et la crise économique en Grande-Bretagne a sévèrement limité les débouchés disponibles aux ouvriers irlandais. Les économistes ont même constaté une immigration nette au pays. Il n'y a guère d'espoir que cette situation soit améliorée dans les décennies à venir. La solution du problème du chômage en Irlande doit être trouvée au pays même.

Or, dans une étude retentissante qui vient d'être publiée, le Dr Walsh, de l'Institut national de recherche économique et sociale, a montré que ce problème deviendra de plus en plus grave. Le taux de natalité en Irlande est toujours en hausse avec l'accroissement du taux des mariages. Ajoutée à l'exode vers les villes, cette croissance démographique produira une augmentation spectaculaire de la population active pour laquelle des emplois doivent être trouvés dans le secteur industriel du pays.

Dans les 15 ans à venir, il faudra trouver près de 450.000 nouveaux emplois (sans parler de ce qui serait nécessaire pour réduire le taux effrayant d'au-

jourd'hui), soit 30.000 par an. Dans les meilleures années d'avant la récession, l'économie irlandaise avait à peine créé 5.000 nouveaux emplois par an par l'entremise d'une gamme extraordinaire d'incitations à l'investissement étranger. Depuis 1974, il n'y a presque pas eu de nouveaux emplois et le climat économique n'est guère encourageant pour l'investissement.

Les économistes et les hauts fonctionnaires sont donc très pessimistes pour l'avenir. Certains ont misé sur l'aide massive de la CEE mais les fonds mis à la disposition de la Commission de Bruxelles sont nettement insuffisants pour relever un défi de la magnitude indiquée. Pour financer de nouveaux emplois, le gouvernement s'endette de plus en plus chaque année et le fardeau de cette dette due au FMI, à la Banque mondiale et aux grandes institutions privées de l'Euromarché pèse de plus en plus lourd sur les contribuables.

La cote de popularité du gouvernement n'est pas très élevée. Les hommes d'affaires qui soutiennent le Parti conservateur (Fine Gael) du premier ministre, M. Cosgrave, sont préoccupés par l'inflation, tandis que les syndicats qui soutiennent le Parti travailliste, partenaire junior de la coalition, sont hantés par la crise du chômage. Toutefois, l'opposition, le Parti républicain (Fianna Fail) fondé par Eamon de Valera et dirigé par l'ancien premier ministre, M. Lynch, n'a pas su profiter des difficultés du gouvernement. Le Fianna Fail a perdu deux sièges dans les élections partielles tenues le mois dernier.

Une perte a été enregistrée à Dublin où se trouve le tiers de la population. Le Fianna Fail est en net recul dans cette région clé du pays car sa base a toujours été essentiellement rurale. Certains analystes commencent à parler d'une déroute du parti à Dublin lors des prochaines élections, une défaite qui pourrait être fatale. L'autre perte a été enregistrée à Donegal, dans le nord-ouest du pays, cette fois au profit d'un homme proche de l'IRA provisoire.

En général, les classes moyennes sont conscientes du problème économique que le pays doit affronter. Elles soutiennent le gouvernement actuel mais sans enthousiasme dans l'espoir que quelque chose surviendra et aussi parce qu'en matière de politique sociale, l'administration actuelle paraît plus progressiste que l'opposition (par exemple sur les problèmes épineux du divorce et de la contraception). La désaffection des électeurs pour le Fianna Fail pourrait être interprétée comme un transfert d'appui au gouvernement mais la victoire à Donegal de l'homme de l'IRA, de même que la manifestation massive des provos pour commémorer la rébellion de 1916, pourraient indiquer une canalisation des frustrations et des espoirs vers une action politique plus que radicale.

Sept manifestants polonais sont jugés

VARSOVIE (d'après AFP et Reuter) — Le procès de sept personnes arrêtées à la suite de la grève des ouvriers d'Ursus, près de Varsovie, qui protestaient contre la hausse des prix décidée par le gouvernement polonais, doit s'ouvrir aujourd'hui devant le tribunal régional de Varsovie, apprend-on de source digne de foi dans la capitale polonaise.

On croit savoir d'autre part que la cour aurait retenu contre les inculpés l'article 220 du code pénal polonais concernant la détérioration d'installations de transports ou de communications, et qui prévoit une peine minimum de trois ans de prison.

Le 25 juin dernier, lors de la grève à l'usine de machines agricoles d'Ursus, dans la petite ville du même nom, les ouvriers en colère avaient endommagé les voies ferrées proches de l'établissement, provo-

quant la désorganisation du trafic.

Les journalistes occidentaux accrédités à Varsovie, qui ont exprimé le désir de suivre le procès, se sont entendus répondre au secrétariat du Tribunal que "tous les permis avaient déjà été distribués".

Selon des informations de source officielle, de nombreux ouvriers de l'usine de tracteurs, située dans la banlieue de Varsovie, ont été licenciés à la suite des arrêts de travail déclenchés contre les hausses de prix.

Selon d'autres informations également officielles, des ouvriers de la ville industrielle de Radom, au sud de Varsovie, ou deux personnes ont été tuées et le siège local du parti communiste a été incendié au cours des manifestations contre les augmentations de prix, sont également jugés.

Andreotti ne gouvernera pas avec le PCI

ROME (Reuter) — A l'unanimité, les dirigeants de la démocratie-chrétienne ont catégoriquement exclu hier toute participation communiste au gouvernement.

Ils ont approuvé la déclaration politique de leur secrétaire général, M. Benigno Zaccagnini, repoussant les appels du PC pour un gouvernement de coalition de toutes les forces démocratiques, seul susceptible de s'attaquer à la crise économique.

M. Zaccagnini n'a toutefois pas coupé tous les ponts avec le parti de M. Enrico Berlinguer: il demande au PC d'apporter un soutien critique mais constructif au nouveau gouvernement en cours de formation.

M. Aldo Moro, président du conseil sortant, n'a pas assisté à la réunion de la DC, sans doute en raison d'un différend d'ordre personnel avec M. Giulio Andreotti, président du conseil désigné, apprend-on de source proche du parti.

M. Andreotti a déclaré qu'il ouvrirait aujourd'hui une première série de consultations avec les dirigeants des autres formations, y compris le PC afin d'étudier la constitution du cabinet. Il avait rencontré mercredi des membres des partis social-démocrate et républicain.

Les démocrates chrétiens ne peuvent former de gouvernement sans arracher le soutien du parti socialiste qui connaît une grave crise à la suite de la démission de son secrétaire général, M. Francesco De Martino et de la direction du parti.

Le PS doit décider de l'opportunité de participer au gouvernement. Jusqu'à présent, les socialistes avaient mis un point d'honneur à exiger, sous une forme ou une autre, la participation du PC.

M. Bettino Craxi, vice-secrétaire du parti, est favori dans la course à la succession de M. Martino. Il est considéré comme un centriste par les "jeunes turcs" du PS.

Idi Amine expulse deux Britanniques

NAIROBI (Reuter) — Deux Britanniques — une femme et un homme — accusés d'espionnage pour la CIA américaine, ont été expulsés d'Ouganda, a annoncé hier un porte-parole militaire ougandais, cité par Radio-Ouganda.

Le porte-parole militaire n'a donné aucune précision quant aux activités d'espionnage reprochées aux deux Britanniques. La date de leur expulsion n'a pas été indiquée.

L'Ouganda a demandé cette semaine au gouvernement britannique de rappeler son haut-commissaire par intérim à Kampala, M. James Horrocks. M. Peter Chaudhry, deuxième secrétaire au haut commissariat avait été déclaré persona non grata, quelques jours plus tôt. Cinq cents Britanniques environ se trouvent en Ouganda.

La radio ougandaise a ajouté dans un commentaire qu'il serait dangereux et vain de tenter d'organiser un pont aérien pour évacuer les quelque 500 Britanniques d'Ouganda. Leur sécurité est assurée s'ils ne tentent pas de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Ouganda, a ajouté le commentateur.

le bridge

Un guet-apens procure le contrat

par Charles-A. Durand

Donneur: Sud

Vulnérables: Nord-Sud

Nord

♦ 95

♦ 742

♦ R65

♦ A D 974

Ouest

♦ DV 106

♦ RD 1086

♦ 97

♦ 53

Est

♦ R 8742

♦ 95

♦ 8432

♦ R6

Sud

♦ A3

♦ AV3

♦ A D V 10

♦ V 1082

Les enchères:

Sud Ouest Nord Est

1SA passe 3SA fin

Entame: le Roi de coeur par Ouest

Plusieurs mains se gagnent par un guet-apens autour pour le déclarant.

Dans la donne ci-dessus, l'attaquant ne se laisse pas prendre en retournant un autre coeur vers la fourchette A-V-3, car il vit le piège que lui tendait le déclarant en ne jouant que le 3 au lieu de prendre la levée. Il retourna la Dame de pique, le mort joua le 5 et le côté Est signala du 7 pour encourager le partenaire à continuer la coupe. Le partenaire joua le Va-

let. L'As du déclarant dû prendre la levée; celui-ci avait 4 carreaux gagnants et 3 As ce qui comptait pour 7 levées. Il dû prendre l'impasse en trèfle et elle ne réussit pas. Est fit son Roi et 3 piques déjà établis, c'était une chute de deux levées. Le post-mortem mental que le déclarant fit lui donna bien des regrets. Pourquoi n'avait-il pas tendu lui-même un guet-apens à l'adversaire en jouant son Valet. Alors, Ouest aurait inévitablement cru que Sud avait ouvert l'enchère de 1 sans-à-out avec un doubleton en coeur et que son partenaire en détenait 3. Il aurait continué le jeu de la même suite que Sud aurait pris de son As avant que le pique soit joué. Et le déclarant se serait trouvé en pleine sécurité. Prenant la main, il tentera l'impasse au Roi de trèfle. Il est bien visible que Est doit jouer son Roi. Et la sécurité du contrat de Sud repose sur le fait suivant: Si Est a un autre coeur, c'est que la main de l'entame n'en contenait que 4 dont 3 levées gagnantes. Si Est n'a pas de coeur le déclarant fera toujours 10 levées le récompensant de son beau subterfuge.

Les joueurs d'envergure ont à leur repertoire toute une série d'astuces pour déjouer ou tromper les adversaires, les gageures psychiques et les jeux de déception sont de ce nombre; et quoi que sages, plusieurs joueurs s'y laissent prendre.

L'imagination est plus forte que les As et les Rois dit-on souvent, des faits comme celui-ci dessus le prouvent avec évidence.



Université du Québec à Trois-Rivières

SESSION D'AUTOMNE 1976

COURS PRÉPARATOIRES À LA MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Activités offertes en propédeutique aux études de deuxième cycle en sciences de l'activité physique pour les étudiants détenteurs d'un baccalauréat spécialisé d'enseignement en éducation physique, ou d'un baccalauréat spécialisé en psychologie, ou ayant une formation équivalente.

Activités:

Laboratoire d'apprentissage du mouvement humain (3 crédits)

Apprentissage du mouvement humain I (3 crédits)

Travail de synthèse I (3 crédits)

Psychophysologie I (3 crédits)

Programmation I (3 crédits)

Conditions d'admission:

Après analyse du dossier des candidats, ces derniers recevront la liste précise des activités à compléter avant leur admission définitive à la maîtrise qui sera offerte à partir de la session hiver 1977.

Date limite d'admission: 2 août 1976

Renseignements:

Bureau du registraire

Université du Québec à Trois-Rivières

C.P. 500, Trois-Rivières

G9A 5H7

Tél.: (819) 376-5454

Voir autres Carrières et Professions,
en page 11

TRADUCTEUR

Fonction:

Traduire de l'anglais au français des formulaires d'assurance, manuels et textes administratifs.

Exigences:

- Diplôme et expérience en traduction
- Connaissance des assurances I.A.R.D. ou des termes juridiques.

Adresser votre curriculum vitae à:

Dossier 2636
LE DEVOIR
C.P. 6033
Montréal H3C 3C9

CEGEP RÉGIONAL DE LA CÔTE NORD

(Campus Manicouagan, Hauterive)

PROFESSEURS

PLEIN TEMPS

pour l'année 1976-77 dans les disciplines suivantes:

- 1 Français
- 1 Philosophie
- 1 Techniques forestières
- 1 Techniques infirmières
- 1 Électrotechnique
- 1 Techniques d'éducation spécialisée
- 1 Techniques administratives
- 1 Techniques de secrétariat

EXIGENCES SPÉCIFIQUES:

Les candidats devront posséder au minimum un diplôme de 1er cycle dans la discipline enseignée. La préférence sera accordée aux candidats possédant une expérience dans l'enseignement.

SALAIRES:

Selon la convention (en voie de révision)

LIEU DE TRAVAIL:

Campus Manicouagan à Hauterive

ENTRÉE EN FONCTION:

le 30 août 1976

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 23 juillet 1976 au:

DIRECTEUR DU CAMPUS,
Campus Manicouagan,
537 Boul. Blanche,
Hauterive

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GATINEAU

RECHERCHE LES SERVICES
D'UN

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS ET DE L'ÉQUIPEMENT

Le directeur des services financiers et de l'équipement a la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources ayant trait à l'administration financière de l'organisme et à la gestion des équipements.

Cette responsabilité comprend, au niveau de l'administration financière, la trésorerie, la préparation du budget et des états financiers, le contrôle budgétaire et financier, la vérification interne, les opérations comptables et les analyses financières.

Au niveau de la gestion des équipements, cette responsabilité comprend l'entretien préventif, physique et manager, la protection des biens, meubles et immeubles, l'approvisionnement, la mise en place de l'équipement, les services auxiliaires et les équipements communautaires.

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES:

- Diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en sciences commerciales, génie, administration.
- Huit (8) années d'expérience pertinente.
- Une expérience supplémentaire dans un poste identique pourrait servir d'équivalence.

TRAITEMENT:

Selon la Politique Administrative et Salariale du Ministère de l'Éducation.
1976-77 — \$18,618.00 à \$29,876.00

Faire parvenir offre de services et curriculum vitae pour mercredi, le 28 juillet 1976.

Raymond Lépine
Directeur général
Commission Scolaire de Gatineau
225, rue Notre-Dame
Gatineau, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE DU SAULT-SAINT-LOUIS

REQUIERT LES SERVICES D'UN
PSYCHO-ÉDUCATEUR

NATURE DU TRAVAIL

Le psycho-éducateur offre aux élèves de la commission qui, à cause de problèmes d'ordre socio-affectif ne peuvent s'intégrer au milieu scolaire, des mesures spéciales de rééducation pour leur permettre de s'intégrer et de s'adapter.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Il observe le comportement de l'élève dans son milieu scolaire et évalue ses problèmes et ressources sur le plan des relations interpersonnelles, de l'intégration au groupe et de la participation aux activités individuelles et collectives.

Il participe, avec l'équipe multidisciplinaire appropriée, aux études de cas dans le but de déterminer les mesures nécessaires à la rééducation.

Il regroupe les élèves présentant des problèmes communs et rencontre régulièrement ces groupes d'élèves dans des activités spécifiques.

Il rencontre certains élèves présentant des problèmes spécifiques pour favoriser leur intégration au groupe de rééducation ou leur intégration au groupe régulier.

Il prépare le matériel et le déroulement des activités nécessaires à la rééducation, analyse et codifie le comportement des élèves dans le groupe de rééducation.

Il assiste les responsables de l'enseignement spécial et régulier dans l'élaboration de mesures susceptibles de prévenir la mésadaptation scolaire et implanter des services adéquats de rééducation.

Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle en psycho-éducation.
Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae aux soins de

M. Bernard Vick
Directeur-adjoint
Services du personnel
8700 Boul. Champlain
LaSalle

Date limite de participation: 23 juillet 1976.

Carrières et Professions

École privée,

Région de l'Estrie,

requiert les services d'un

PROFESSEUR DE PHYSIQUE DE DE MATHÉMATIQUES

en secondaire III et IV

Exigence:

Diplôme universitaire de premier cycle

Mlle Danielle Boulanger, secm
C.P. 360, Waterville,
Comté Compton
P.Q.



UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE

GÉNIE MÉCANIQUE

Professeurs demandés

Le Département de génie mécanique de l'Université de Sherbrooke offre des postes de professeurs à temps plein (grade selon les qualifications et l'expérience) pour enseigner aux 1er, 2e et 3e cycles et joindre des équipes de chercheurs dans une ou plusieurs des spécialités suivantes: transfert de chaleur et mécanique des fluides, design de composantes, matériaux et système mécanique.

Qualifications

Le doctorat ou l'équivalent (maîtrise plus expérience démontrée par des travaux reconnus) est nécessaire.

Traitement

Suivant l'échelle de la convention collective (actuellement en révision).

Faire parvenir son curriculum vitae (détaillé) le plus tôt possible au:

Directeur / Génie mécanique
Faculté des sciences appliquées
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1



Centre de Services Sociaux de l'Outaouais

POSTE OUVERT

POSTE:

Directeur

ENDROIT:

Service des Ressources (siège social)

FONCTIONS:

Planifier, coordonner et contrôler l'utilisation des ressources institutionnelles de la région et contribuer à leur développement.

QUALIFICATIONS:

Diplôme universitaire en service social ou sciences humaines avec champ clinique et deux ans d'expérience pertinente.

SALAIRE:

Selon les normes salariales du Ministère des Affaires Sociales.

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE
AVANT LE 31 juillet 1976 au:

Service des Ressources Humaines
C.S.S.O.
105, boul. Sacré-Cœur,
Hull, Québec, J8X 1C5

COMMISSION SCOLAIRE VAL-AURICIE

OFFRE D'EMPLOI

PRINCIPAL

(POSTE TEMPORAIRE D'UN AN)

ATTRIBUTIONS:

— Sous l'autorité du directeur général ou de la personne déléguée à cette fin par la Commission scolaire conformément aux règlements édictés en vertu des articles 202D et 204 de la Loi de l'instruction publique (loi 27-1971), le directeur de l'école assume l'entière responsabilité de son école.

— Il organise son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément aux politiques et aux règlements de la Commission.

— Il doit assurer des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la Commission et avec le milieu desservi par l'école.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ:

— Diplôme universitaire terminal de premier cycle ou formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité dans un champ de spécialisation approprié.

— L'autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre.

— Posséder 5 années d'expérience, comme enseignant ou professionnel, dont au moins trois ans comme enseignant.

— Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre technique ou administratif.

TRAITEMENT ET CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:

Avant 1976.

N.B. Les applications seront reçues jusqu'au 2 août 1976, à 16h.00 au Service du Personnel de la Commission scolaire Val-Auricie.

Les applications devront être adressées à:

Commission scolaire Val-Auricie
a/s Service du Personnel
805, 111e rue, C.P. 1040
Shawinigan-Sud, Québec
G9P 4E6.



Le département de biochimie de
l'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

est à la recherche de

2 BIOCHIMISTES

travaillant, de préférence, sur les eucaryotes

Outre le doctorat, les candidats doivent avoir quelques années d'expérience en recherche et parler couramment le français. La tâche normale des professeurs inclut l'enseignement et la conduite d'un projet de recherche indépendant.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae d'un court programme de recherche et des noms de trois (3) répondants scientifiques, seront adressées à:

Comité de sélection
Département de biochimie
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128
Montréal H3C 3J7

Date limite: 15 septembre 1976

Commission Scolaire de Chapais-Chibougamau

est à la recherche d'un

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE EN ENFANCE INADAPTÉE

Nature du travail:

Le conseiller pédagogique en enfance inadaptée est chargé de l'implantation de programmes, méthodes et autres moyens pédagogiques adaptés aux besoins de la commission et de sa clientèle. Il doit également conseiller les personnes concernées par ces questions.

Conditions de travail:

Telles qu'établies par la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Qualifications requises:

De préférence, posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle en enfance inadaptée.

Inscription:

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 13 août 1976, à 16:30 heures, à l'adresse suivante:

M. Rénald Sylvain,
Directeur du Personnel
Commission Scolaire
Chapais-Chibougamau
596, 4e Rue
Chibougamau, Québec.

Entrée en fonction:

Le candidat choisi entrera en fonction le 1er septembre 1976.

Donné à Chibougamau ce 7 juillet 1976.

Rénald Sylvain,
Directeur du Personnel,
Secrétaire général.

LA COMMISSION SCOLAIRE DU SAULT-SAINT-LOUIS

requiert les services de

PROFESSEURS

dans les disciplines et spécialités suivantes:

Pré-maternelle	2 professeurs
Maternelle	1/2 professeur (temps partiel)
Troubles d'apprentissage graves	1 professeur à l'élémentaire
Récupération	1 professeur à l'élémentaire
Équipement motorisé	2 professeurs
Hydrothermie	1 professeur
Soins esthétiques (coiffure)	1 professeur
Troubles d'apprentissage graves	2 professeurs au secondaire
Déficile léger	2 professeurs au secondaire
Déficile moyen	1 professeur au secondaire
Déviations multiples	1 professeur au secondaire
Mésadaptés sociaux affectifs	1 professeur au secondaire

Toutes personnes intéressées et légalement qualifiées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae aux soins de monsieur Arthur Langlois, services du personnel,

Commission scolaire du Sault-Saint-Louis
8700, boulevard Champlain
LaSalle, Québec

Date limite de participation: 23 juillet 1976

LA COMMISSION SCOLAIRE DU SAULT-SAINT-LOUIS

REQUIERT LES SERVICES D'UN

CONSEILLER D'ORIENTATION

NATURE DU TRAVAIL:

Le rôle principal du conseiller d'orientation est de fournir une assistance professionnelle aux élèves face à leur orientation en vue de favoriser leur intégration au monde du travail.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:

Le conseiller d'orientation effectue des tâches relatives à l'élaboration des objectifs et des politiques de travail du service d'orientation en tenant compte des politiques générales d'administration et de pédagogie tant au niveau de l'école qu'au niveau de la commission. Il est chargé de l'application de ces politiques.

A partir d'entrevues de "counseling" (de groupes, individuelles) ainsi qu'à partir du résultat de tests, il conseille les élèves sur leur orientation. Il participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire; il peut voir à l'organisation et à la réalisation de colloques, de journées d'études, de visites industrielles, etc.

Il doit constamment entretenir des relations avec le marché du travail, les administrateurs, les enseignants, les parents et avec d'autres institutions impliquées dans l'orientation des élèves.

Il prépare et maintient à jour le dossier des élèves sur les questions relevant de sa compétence.

Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans la discipline appropriée.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae aux soins de:

M. Bernard Vick
Directeur-adjoint
Services du personnel
8700 Boul. Champlain
LaSalle

Date limite de participation: 23 juillet 1976.

LA COMMISSION SCOLAIRE DU SAULT-SAINT-LOUIS

requiert les services d'un

SERRURIER

Exigences requises:

- Avoir réussi des études correspondant au niveau secondaire III
- Une connaissance suffisante de la plupart des types de serrures et de la mécanique d'ajustage propre au métier
- Un sens très développé des responsabilités de la fonction
- Une expérience d'au moins trois (3) ans
- Une bonne santé physique
- Un permis de conduire de la classe A-2

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae aux soins de monsieur Arthur Langlois, services du personnel, 8700 boulevard Champlain, LaSalle, au plus tard le 23 juillet 1976.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HARCANA

requiert les services de

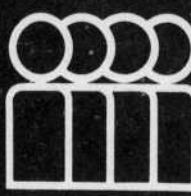
PROFESSEURS

dans les disciplines et spécialités suivantes:

- 1- Technique infirmière (obstétrique)
- 4- Anglais - Secondaire I à V
- 3- Sciences familiales - Secondaire I à V
- 3- Meuble et construction - Professionnel
- 2- Hydrothermie - Professionnel
- 2- Électrotechnique - Professionnel
- 2- Mécanique ajustage - Professionnel

Toutes personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 1er août 1976 à:

M. Denys CAMPEAU
Directeur du personnel
Commission scolaire régionale Haricana
800, 1ère rue est
Amos, Québec
J9T 1H8



CENTRE LOCAL
DE SERVICES
COMMUNAUTAIRES

DE HULL

45, rue Ducharme
Hull (Québec)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Fonctions:

- Sous l'autorité du Conseil d'administration, voir à l'administration générale du CLSC.
- Responsable de la planification et de la conception des programmes définis selon les besoins des citoyens du milieu.
- Voir au contrôle et à l'évaluation de ces programmes.
- Diriger, coordonner et animer l'équipe de travail du Centre.
- Voir à établir et maintenir des relations avec les groupes du milieu, les établissements du réseau et le Ministère des Affaires Sociales.

Exigences:

- Formation universitaire en sciences administratives ou en sciences humaines, ou l'équivalent.
- Expérience de travail avec les groupes populaires.
- Connaissance du milieu.
- Connaissance de la Loi 65 et ses implications, particulièrement le rôle du CLSC.
- Expérience de coordination et/ou de direction des activités d'un groupe de travail ou d'un organisme.
- Intérêts et aptitudes pour le travail d'équipe.

Rémunération:

Selon la compétence et l'expérience du candidat, en conformité avec les échelles salariales du M.A.S.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 3 août 1976 à:

Monsieur Serge Vallières
Président
C.L.S.C. de Hull
45, rue Ducharme
Hull, Qué.

LE CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY

recherche un

CONSEILLER EN GESTION DU PERSONNEL

Nature de la fonction:

Doit fournir les techniques professionnelles en gestion des ressources humaines dans le but de favoriser leur utilisation optimale.

Scolarité:

Diplôme d'études universitaires de trois (3) ans en sciences scolaires, relations industrielles ou autre(s) spécialité(s) adéquate(s).

Expérience:

Le centre hospitalier déterminera les qualifications requises pour occuper le poste.

Salaire:

\$11,000 à \$23,000 selon l'expérience.

CONSEILLER EN GESTION FINANCIÈRE

Nature de la fonction:

Fournir les techniques professionnelles relatives aux opérations comptables financières et statistiques dans le but d'aider à la gestion financière de l'établissement.

Scolarité:

Diplôme d'études universitaires de trois (3) ans en sciences de l'administration (sciences comptables) ou autre(s) spécialité(s) adéquate(s) (baccalauréat en mathématiques)

Expérience:

Le centre hospitalier déterminera les qualifications requises pour occuper le poste.

Salaire:

\$9,700 à \$21,500 selon l'expérience.

S.V.P. Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 24 juillet 1976 au:

Directeur du personnel
Centre hospitalier de Granby
205 boul. Leclerc
Granby J2G 1T7

INGÉNIEUR DE PROJETS

- Un ingénieur de projets est demandé pour diriger un chantier d'ingénierie, en rapport avec un vaste projet hydro-électrique. (Centrale LG-2 - souterrain), situé à la Baie James, P.Q.
- Les candidats seront des ingénieurs civils, ayant un minimum de huit (8) années d'expérience dans la construction lourde, relative à des projets hydro-électriques.
- Le candidat choisi sera membre ou éligible à l'Association des Ingénieurs Professionnels de la province de Québec.
- Les tâches comprendront la surveillance des travaux d'ingénierie, la responsabilité des changements dans les plans requis pour le projet.
- Nous offrons un excellent salaire et des bénéfices selon les qualifications et l'expérience.

S.V.P. envoyer votre réponse, en ajoutant tous les détails concernant votre scolarité et votre expérience, au:

Gérant de l'administration
LA COMPAGNIE LORAM-KOMO
C.P. 3000, Val d'Or
P. Québec
Téléphone: (819) 824-9641

INGÉNIEUR CIVIL

Notre bureau d'ingénieurs, situé à Val d'Or, Québec, a besoin d'un ingénieur civil d'expérience pour diriger les travaux en rapport avec la Centrale Électrique LG-2, chantier situé à la Baie James, Québec.

Nous faisons appel aux ingénieurs civils gradués avec un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans la construction lourde, de préférence dans des chantiers hydro-électriques.

De plus, les candidats doivent posséder de l'expérience dans le design et être membres ou éligibles à l'Association des Ingénieurs Professionnels de la province de Québec.

Les tâches comprendront la supervision des dessinateurs, des coûts, des quantités et l'administration générale du bureau d'ingénieurs.

Nous offrons un excellent salaire et des bénéfices selon les qualifications et l'expérience. Veuillez répondre en donnant tous les détails de votre scolarité et de votre expérience au:

Gérant de l'administration
La Compagnie Loram-Komo
C.P. 3000, Val d'Or, P.Q.
Téléphone: (819) 824-9641

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Avis est par la présente donné que Maria Pauline Scholl, née au 3455, rue Ste-Famille, app. 8, Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Maria Paul Schulz. Montréal, le 12 juillet 1976.

Les procureurs du requérant,
MARCUS & FEINER

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

SOYEZ PRÉVENU que Porco Fausto Paolo, résidant au 8847 Albani, St-Léonard, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Porco Fausto Paolo. Dame Clementina De Rose, son épouse, qui vit avec lui, et Monia Florina Sacha Porco, son enfant, qui vit avec lui, ont aussi leur nom changé.

DONATO DI TULLIO,
Procureur du requérant

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-009238-765
CLAIRE MILLER et RICHARD MILLER
Partie Demanderesse

MICHEL VALADE
Partie Défendresse.

PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défendresse MICHEL VALADE est par la présente, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

Montréal, le 12 juillet 1976
CLAUDE DUFOUR,
Protonotaire, C.S. M.-adjoint

Me Jean Lagacé, avocat,
3303 est, rue Ontario,
Montréal, P.Q.
Tél.: 526-4441
Dossier: 6845

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-012929-751
Lorraine Duchaine, lèveuse, du District de Montréal et actuellement résidant à 525 rue Sherbrooke, Lachine

CLAUDE MASSON et DOMINIQUE MASSON, tous deux du District de Trois-Rivières et actuellement résidant à 2341 Ste-Marguerite, St-Maurice et Jean Monreuil du District de Montréal et actuellement résidant à 2137 St-Joseph, Lachine

DEFENSEURS

PAR ORDRE DE LA COUR
Le défendeur, Jean Monreuil est par la présente appelé à comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée pour lui au bureau de la Cour Supérieure de Montréal.

Montréal, le 13 juillet 1976.

A. Beaulieu, C.S.M. protonotaire,
Maître Gomeroff, Fenster Kandestin, Kluger & Kay, Avocats,
Suite 2204,
800 Place Victoria,
Montréal, Québec.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-02-01916-767
DAME MERLE BASSELL
Demanderesse

STEVE ASPIN
LOUIS MILANTS
DEFENSEURS

Il est enjoint au défendeur Louis Milants de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière insertion des présentes. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe à son intention.

Montréal, le 9 juillet 1976

MES DUQUET, McKAY, WELDON & BRONSTETTER
1 Place Ville-Marie, Suite 3411
Montréal, P.Q.

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-062-001-767
DAME FERNANDE DEMERS, ménagère, résidant et domiciliée au 8368 de Gaspé, des Villes et district de Montréal

GAUDETTE et AUDET
Procureurs de la requérante

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé GAUDETTE ROCHON est par la présente requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 9 juillet 1976

CLAUDE DUFOUR
Registraire

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-06098-769
Mable Le Lourd, femme de chambre, domiciliée et résidant à 7000 avenue Wiseman, app. 2, dans les Citi et District de Montréal.

CLIFTON RALPH HALL, garçon de table, de domicile inconnu.

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, Clifton Ralph Hall, est par la présente requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au Bureau de l'Enregistrement des Divorces de Montréal. Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 29 juin, 1976.

Me Ethel Goldfield
1764 Van Horne,
Montréal, P.Q.
De l'étude Boivert, Dion & Ass.
59 St-Jacques ouest,
Chambre 200,
Montréal
Procureur de la Requête.

ADRIEN R. PAQUETTE, C.R.
PAQUETTE, PAQUETTE, PERRAULT & RIVET
1ère publication: mercredi 14/7/76
2ème publication: jeudi 15/7/76
3ème publication: vendredi 16/7/76

Re: Avis de Changement de Nom

Avis est donné que Dr Samuel Pawel Izraelowicz, orthodontiste, (aussi connu comme Izraelowicz), domicilié et résidant au 31 Northview Street, Montréal West, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Dr Samuel Pawel Israelowicz. Le dit changement de nom devant bénéficier également à sa femme, Patricia Helen, et à sa fille mineure Melanie Rose.

AVIS

AVIS EST DONNÉ par les présentes que Domenico Di Girolamo, retraité, demeurant au 6658 rue Chambord, dans les cités et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de DOMINIQUE JÉRÔME.

Me Marion Thibault,
Procureur du requérant,
400 est, rue Jarry,
Montréal, P. Québec

CHANGEMENT DE NOM

Avis est donné par les présentes que DAVID BENJAMIN MAGIER, courtier d'assurance, domicilié dans la ville de Dorval, district de Montréal, à 145 rue La Présentation, à l'intention de présenter une demande à la Ministère de Justice, en vue d'obtenir une décision de Lieutenant-Gouverneur en Conseil changeant son nom de David Benjamin Magier en David Benjamin Mager. Ce changement sera applicable également à son épouse Dame Bertha Beer Magier et son fils mineur Stephan Manuel Magier, de 145 La Présentation, Ville de Dorval, District de Montréal, et à leurs enfants à naître.

Montréal, le 12 juillet 1976

Salomon, Holzer & Mager,
Procureurs du Requêteur

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-010214-763
EARLE M. BAUER, surveillant, résidant et domicilié au 185-5e avenue, Pincourt, P.Q.

MOLLIE RAYWORTH, épouse de Earle M. Bauer, domiciliée et résidant au 185-5e avenue, Pincourt, P.Q.

JEAN-MARIE ROUSSEAU
Défendeur

AVIS
Le défendeur, Jean-Marie Rousseau, pour lequel une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été déposée au Bureau de cette Cour, est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication de cet avis.

Montréal, le 12 juillet 1976.

Tansey Lavery Johnston
O'Donnell Clark Carrière
Procureurs des demandeurs

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-062-001-767
DAME FERNANDE DEMERS, ménagère, résidant et domiciliée au 8368 de Gaspé, des Villes et district de Montréal

GAUDETTE et AUDET
Procureurs de la requérante

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-062-001-767
DAME FERNANDE DEMERS, ménagère, résidant et domiciliée au 8368 de Gaspé, des Villes et district de Montréal

GAUDETTE et AUDET
Procureurs de la requérante

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-062-001-767
DAME FERNANDE DEMERS, ménagère, résidant et domiciliée au 8368 de Gaspé, des Villes et district de Montréal

GAUDETTE et AUDET
Procureurs de la requérante

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-062-001-767
DAME FERNANDE DEMERS, ménagère, résidant et domiciliée au 8368 de Gaspé, des Villes et district de Montréal

GAUDETTE et AUDET
Procureurs de la requérante

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-062-001-767
DAME FERNANDE DEMERS, ménagère, résidant et domiciliée au 8368 de Gaspé, des Villes et district de Montréal

GAUDETTE et AUDET
Procureurs de la requérante

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-062-001-767
DAME FERNANDE DEMERS, ménagère, résidant et domiciliée au 8368 de Gaspé, des Villes et district de Montréal

GAUDETTE et AUDET
Procureurs de la requérante

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-062-001-767
DAME FERNANDE DEMERS, ménagère, résidant et domiciliée au 8368 de Gaspé, des Villes et district de Montréal

GAUDETTE et AUDET
Procureurs de la requérante

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-062-001-767
DAME FERNANDE DEMERS, ménagère, résidant et domiciliée au 8368 de Gaspé, des Villes et district de Montréal

GAUDETTE et AUDET
Procureurs de la requérante

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-062-001-767
DAME FERNANDE DEMERS, ménagère, résidant et domiciliée au 8368 de Gaspé, des Villes et district de Montréal

GAUDETTE et AUDET
Procureurs de la requérante

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-062-001-767
DAME FERNANDE DEMERS, ménagère, résidant et domiciliée au 8368 de Gaspé, des Villes et district de Montréal

GAUDETTE et AUDET
Procureurs de la requérante

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-062-001-767
DAME FERNANDE DEMERS, ménagère, résidant et domiciliée au 8368 de Gaspé, des Villes et district de Montréal

GAUDETTE et AUDET
Procureurs de la requérante

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-062-001-767
DAME FERNANDE DEMERS, ménagère, résidant et domiciliée au 8368 de Gaspé, des Villes et district de Montréal

GAUDETTE et AUDET
Procureurs de la requérante

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-062-001-767
DAME FERNANDE DEMERS, ménagère, résidant et domiciliée au 8368 de Gaspé, des Villes et district de Montréal

GAUDETTE et AUDET
Procureurs de la requérante

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-062-001-767
DAME FERNANDE DEMERS, ménagère, résidant et domiciliée au 8368 de Gaspé, des Villes et district de Montréal

GAUDETTE et AUDET
Procureurs de la requérante

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-062-001-767
DAME FERNANDE DEMERS, ménagère, résidant et domiciliée au 8368 de Gaspé, des Villes et district de Montréal

GAUDETTE et AUDET
Procureurs de la requérante

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 17 juin, 1976, par lequel Harbor Import-Export Inc. a cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 29 juin 1976 sous le numéro 2703742, Banque de Montréal.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 12 juillet 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à KELLIE ELEVATOR CO. LTD. ont été enregistrés au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 7 juillet 1976, sous le numéro 2708116.

Le 13e jour de juillet 1976

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 29 juin 1976 par lequel CHEM DYE CORP. LTD. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 7 juillet 1976 sous le numéro 2708033.

Le 13e jour de juillet 1976

BANQUE DE MONTRÉAL

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 mai, 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à RALD REALTIES INC. — immeubles RALD INC. ont été enregistrés au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval le 5e jour de juillet, 1976, sous le numéro 381932.

Le 9e jour de juillet 1976

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-010758-769
ARMANDO PACHAGO,
Demandeur.

SARAH BINDER,
Défendresse.

PAR ORDRE DE LA COUR
La défendresse SARAH BINDER est par la présente requise de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie de la déclaration et du bref a été laissée à la cour, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir un jugement par défaut contre vous.

Montréal, le 16 juillet 1976.

SOL B. APEL,
1255 Phillips Square,
Suite 605,
Montréal, Québec
Procureurs du demandeur

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-010758-769
ARMANDO PACHAGO,
Demandeur.

SARAH BINDER,
Défendresse.

PAR ORDRE DE LA COUR
La défendresse SARAH BINDER est par la présente requise de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie de la déclaration et du bref a été laissée à la cour, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir un jugement par défaut contre vous.

Montréal, le 16 juillet 1976.

SOL B. APEL,
1255 Phillips Square,
Suite 605,
Montréal, Québec
Procureurs du demandeur

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 12-061980-763
DAME LISE MERCIER-FERLAND, résidant et domiciliée au 5879 de la 4e Avenue à Montréal, district de Montréal

ROLAND FERLAND, présentement de lieux inconnus.

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé M. Roland Ferland, est par la présente requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du district de Montréal, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 13 juillet 1976

REGISTRARE-ADJOINT
L'ABELLE CHARBONNEAU BUSHEY & LAPORTE
4935, rue Beaubien est
Suite 105
Montréal, (QUÉBEC)

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

CCH-76-19167
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 3 août 1976

Centrale Cadillac
Comté d'Abitibi

FOURNITURE ET
INSTALLATION DU
RECOUVREMENT
MÉTALLIQUE
EXTÉRIEUR, DES
FENÊTRES ET DU VERRE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE DE \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

Direction des contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUÉBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

La soumission doit être accompagnée, au choix du soumissionnaire, d

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$2.00, maximum 25 mots
- Tout mot supplémentaire coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avie: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur doit être soulignée immédiatement.

S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

AMEUBLEMENTS A VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'abaque. 207 Beaubien Est. Tél: 276-9067, ou 790, Atwater, 935-6716 (J.N.O.)

ANTIQUITES A VENDRE

ANTIQUITES A VENDRE, armoire en pin découpé, petites tables, aubaines sur plusieurs pièces. Tél.: (514) 562-6983 à Lachute. 20-7-76

MEUBLES CANADIENS authentiques, vente, achat. Décapage, finition soignée. "Le Bers", antiquités, 393 boul. Laurier, Belloeil. Tél: 467-2223. 19-7-76

APPARTEMENTS A LOUER

4½ très luxueux, meublé, télévision, stéréo, etc. près Stade Olympique, à sous-louer pour période olympique. Tél.: entre midi et 13 hrs: 288-1740, poste 379, soir: 527-0409. Excellentes références exigées. 19-7-76

AUTOS A VENDRE

RENAULT-12, 1971, 56,000 milles, 5400. Tél: 279-9485. 19-7-76

MG, 1972, Midget, 30,000 milles, bonne condition. Demande \$1,250. Tél: 524-9773. 20-7-76

PEUGEOT 504, 1973, 4 portes, sedan, manuel, pare-soleil, radio AM-FM, pneus Michelin radiaux, neufs, bien entretenue. Vente par exécutif maintenant propriétaire d'une concession d'automobiles. Appelez: jour 861-8861, local 7867-8; soir et fins de semaines: 458-5932. 19-7-76

BUREAUX A LOUER

ÉDIFICE A BUREAUX

Pour professionnels et hommes d'affaires.

Un bureau de médecin - salle d'examen - bureau de secrétaire et salle d'attente.

Air climatisé -- ascenseur - stationnement - près station métro Sherbrooke.

LIBRE IMMÉDIATEMENT

La Laurentienne
Cie Mutuelle d'Ass.
822 est, rue Sherbrooke,
Montréal.

Tél: 418-688-3591

(frais vire) 19-7-76

CAMPING

TENTE-REMORQUE "Apache", mesa, 4 personnes, avec toit rigide, aluminium, pneus de rechange; poêle, chauffe-pot, éclairage mobile. Tél: 259-6446. 19-7-76

CHALET A LOUER

ILE PERROT, bord de l'eau tout équipé, grand, joli, août et septembre. \$100, semaine. Tél: 331-1700. 19-7-76

Luxueux bungalow, flanc montagne, cheminée, pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saisons, semaines, vacances-repos. Tél: 727-9841, ou 1-819-326-5836. 2-8-76

CHALET A VENDRE

MAURICIE, lac Trudel (St-Mathieu), entrée parc national, joli chalet, meublé à vendre, 6 pièces, garage. Magnifique terrain aménagé, site paisible. (819) 532-2161. 14-8-76

MONT-LAURIER, chalet suisse, hiverné, cède intérieur extérieur, meublé, toutes commodités, bord d'un lac, terrain boisé. Accès facile, prix intéressant. Libre maintenant. Tél: 819-585-2982. 19-7-76

COMMERCES A VENDRE

BAR-SALON, salle à manger, 150 sièges, route 131, environ 5 milles de Joliette. Tél: 889-5270. M. Vincent. 19-7-76

COURS PRIVÉS

COURS DE TENNIS, professeur diplômé, quelques places disponibles. 642-2479. 26-7-76

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSELLE TRANSPORT: Déménagement local, longue distance. Service entreposage. Tél: 725-2421. 19-7-76

ÉQUITATION

MANÈGE ST-MARC: Cours d'équitation pour débutants, intermédiaires et cavaliers plus confirmés, durant tout l'été. Camp de jeunes: quelques places libres pour semaines: du 18 juillet, 25 juillet, 8 août, 15 août et 22 août. Pour renseignements: Tél: Mme Marcelle Messier: 584-3384. J.N.O.

ESPACES COMMERCIAUX A LOUER

BUREAUX DE PRESTIGE POUR PROFESSIONNELS

"Ville d'Anjou"

Air climatisé, chauffage électrique, ascenseur, vaste stationnement, occupation immédiate.

à 351-3900

7077 Beaubien est

17-7-76

OFFRES D'EMPLOIS



LE COMITÉ ORGANISATEUR DES JEUX OLYMPIQUES DE 1976

recherche
pour le Village Olympique

ALIMENTATION

CUISINIERS D'ALIMENTS CHAUDS

EXIGENCE: 2 à 3 ans à un poste analogue.

CUISINIERS D'ALIMENTS FROIDS

Produit aliments froids selon les instructions du diététiste.

EXIGENCES: Bonne expérience dans un domaine similaire, minimum Sec. IV

Le COJO a prévu une politique de remboursement pour tous les employés qui doivent être hébergés à l'extérieur de leur domicile.

Pour entrevue, communiquer avec:

Mlle Carole Thibault,
1600 Berri, Palais du Commerce
Montréal
(514) 252-6989 (Frais virés) de 9 à 17 h.

\$5.85/hre

\$5.25/hre

19-7-76

OFFRES D'EMPLOIS

DACTYLO DEMANDÉE

- Excellente connaissance du français écrit et parlé;
- Bonne connaissance de l'anglais;
- Intérêt pour le domaine linguistique;
- Expérience du dictaphone;

Conditions de travail très intéressantes.

Faire parvenir curriculum vitae à:

DOSSIER 332
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal

23-7-76

PROPRIÉTÉS A VENDRE

MONT ORFORD

Maisons neuves à vendre ou à louer. 3 chambres à coucher, cuisine, salle à diner, salon, foyer, pierre-des-champs. Terrain 20,000 pi.ca. et plus.

Inf: 819-843-1717
ou 819-843-6372

19-7-76

PROPRIÉTÉS A VENDRE

A.E. LePAGE

IMMOBILIÈRES WESTMOUNT REALTIES
COURTIER

OUTREMONT

Sur parc Pratt. Maison détachée de quatre chambres à coucher. Grand vovoir et salle à manger. Sous-sol fini. En parfaite condition. Appeler H. Bourgeois 935-8541, rés: 484-0605.

RIVE-SUD

Attention propriétaires de bateau, offre exceptionnelle. Magnifique cottage pierre naturelle et brique. Toit breton. 8 pièces, foyer, terrain paysager. Face au Richelieu à St-Basile le Grand. Quai et installation électrique pouvant accommoder bateau jusqu'à 50 à 60 pieds de longueur. Pour plus d'informations, Pierre Bourque 465-2510 ou 651-9650. Nouvel exclusif.

467-9362
467-6461
courtier

17-7-76

PROPRIÉTÉS A VENDRE

A QUELQUES PAS DU RITZ

4 chambres à coucher, cuisine moderne, salle de séjour très éclairée, donnant sur beau jardin. Garage. Excl. \$150,000.

Claude Limoges
932-1112, 481-5907.

VAUDREUIL

BORD DE L'EAU

Cottage de style canadien en pierre et bardeaux, sur la rive nord du lac des Deux Montagnes. 81,004 pi.ca de terrain. Complètement rénové en 1962, très grandes pièces, salle à manger séparée, salle familiale très agréable, vue panoramique sur le lac. A seulement deux (2) minutes de l'autoroute Trans-Canada. Endroit excellent pour amateur de bateau. M.L.S. Jacques Boulard, 697-1840, 626-4588.

courtier en immobilier

17-7-76

PROPRIÉTÉS A VENDRE

COIN DE RUE: Sherbrooke est, Lacordaire.

Résidentiel, commercial. Construction 1950, pierre, brique, 2 étages, détaché. Bureau au rez-de-chaussée, haut 6 pièces plus 4 bachelors, 1½ et 2½ au sous-sol. Garage, près métro. Exclusif. Denise Rivest, 354-2950. DesRosiers, courtier 17-7-76

CARTIERVILLE, site prestigieux,

grand split level pierre et brique, fenêtres et revêtement extérieur en aluminium. 5 chambres à coucher, foyer au salon, cuisine moderne équipée, tapis mur à mur, sous-sol fini, joli ment décoré, état impeccable. Faut voir: \$79,000. Tél: 336-3583. 24-7-76

ANNONCES CLASSÉES

SERVICE... IMPECCABLE

ATTENTION... SOUTENUE

RÉSULTAT... ASSURÉ

844-3361

Compétence: Mme Turgeon

CENTRE D'ACCUEIL

PIERRE-JOSEPH-TRIST

8050 est Notre-Dame
Montréal H1L 3K5

(302 lits)

recherche

Infirmière - auxiliaire temps

complet de nuit.

N.B.: Fins de semaine aux 15 jours.

Pour rendez-vous, commu-

niquer à:

353-1220, poste 42.

17-7-76

PROPRIÉTÉS A VENDRE

Vous déménagez?

Communiquez dès maintenant avec le bureau de l'Hydro-Québec le plus près de chez vous.

Abonnés de l'Île de Montréal: 381-4611

Abonnés de la rive Sud: 672-7520

Ainsi, nous pourrions vous assurer un service rapide et efficace.



17-7-76

VENTE PRIVÉE

LAURENTIDES

61 acres de terrain entourant lac privé de 28 acres; parfait pour empoissonnement.

Comprend:

1. Maison style d'autrefois avec chauffage électrique central, 3 chambres, 2 salles de bain, foyer, cuisine et escalier en pin.
 2. Chalet hiver-été, chauffage électrique, 2 chambres, foyer, salle de bain, cuisine intérieure fini en pin.
 3. Chalet d'été, chambre et cuisine, poêle à bois.
- Tous localisés en bordure du lac, 12 acres de terrain défriché. Occasion parfaite pour domaine privé, ou commercial, accessible à l'année.
- Toute offre raisonnable sera étudiée; vente pour raison de santé.
- Téléphone: 819-326-6077, après 6h. p.m.

17-7-76

PROPRIÉTÉS A VENDRE

ST-HUBERT

Bungalow brique, 6 pièces, grand terrain. Finition exceptionnelle. Robert Meunier: 651-1000.

MONTREAL TRUST, courtier

17-7-76

PROPRIÉTÉS A VENDRE

PRÈS DU CENTRE DE VILLE-MONT-ROYAL

Semi-détaché rénové, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains complètes, foyer, garage, grand jardin ombragé \$79,500.

739-6985

19-7-76

PROPRIÉTÉS A VENDRE

RIVE-SUD

Ideal pour communauté religieuse, au bord de la rivière. Grand terrain privé. Cette maison pourrait facilement loger 10 personnes. EXCLUSIF. Thérèse Desmarais:

467-9362
467-6461
courtier

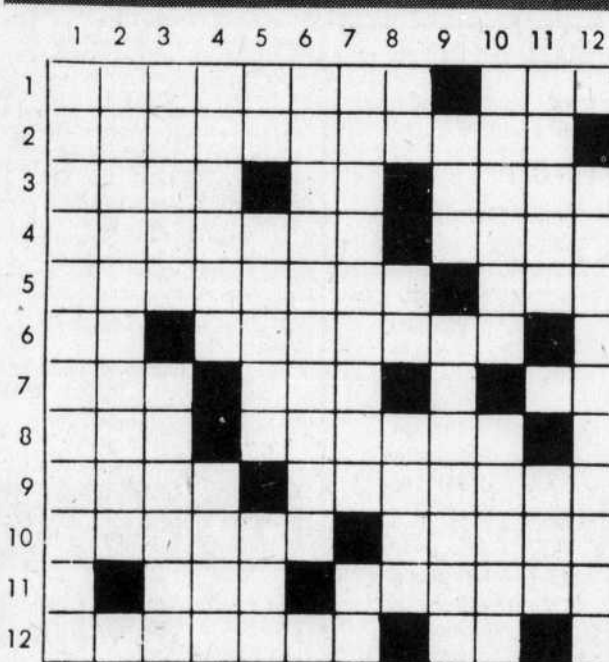
17-7-76

PROPRIÉTÉS A VENDRE

R

Un mot nous échappe...
le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- 1-Petits murs. — Belle-fille.
- 2-Qui renferme une énigme.
- 3-Représente par gestes et sans paroles. — Rhodium.
- 4-Inflammation des ovaires.
- 5-Dieu des vents.
- 6-Enduire de résine. — Vaste étendue d'eau salée.
- 7-Iridium. — Silex tertiaire retouché par les forces naturelles.
- 8-Roi de Juda. — Venus au monde. — Note de la gamme.
- 9-Plante herbacée, type de la famille des linacées. — Matrice.
- 10-En outre, de plus. — Roche siliceuse.
- 11-Personne appartenant au groupe ethnique et linguistique à qui l'on attribue Sem comme ancêtre. — Pris de passion pour.
- 12-Nom de deux chaînes de montagnes. — Bateau plat accompagnant un chaland.

Verticalement

- 1-Auteur de Mémoires historiques ou littéraires.
- 2-Groupe d'écoles qui dispensent l'enseignement supérieur.

Solution d'hier

1. AMBROISIAQUE
2. NARINE N'UNIT
3. GRIS NEUFILIER
4. OIE CAMEE
5. INVARIURUBO
6. SIEGER N'OTA
7. SETON MARGER
8. ARENICOLE RR
9. NE LOUE AMIE
10. TSEN URGENT
11. ECU SERAILA
12. SODA US RAVI

Victoire des Expos contre Cincinnati

CINCINNATI (AP) — Un simple de Larry Parrish après deux retraits à la huitième manche a produit le point victorieux quand les Expos de Montréal ont mis fin à une série de sept défaites consécutives en disposant des Reds de Cincinnati 4-3, hier soir.

Steve Rogers (3-8) a espacé six coups sûrs et a mérité sa première victoire depuis le 9 mai. Il a été aidé en relève de Dale Murray, à la neuvième. Rogers avait subi cinq défaites consécutives.

Parrish a obtenu son simple contre Rawly Haskick. Jerry White a entrepris la manche avec un simple contre Will McEnaney. Il a été poussé au deuxième par un amorti-sacrifice de Mike Jorgensen. Il s'est rendu au troisième quand Bombo Rivers a obtenu un simple et Parrish a suivi avec son simple au centre.

McEnaney a essuyé le revers. Sa fiche est maintenant de 1-4. Les Reds en étaient à leur troisième défaite consécutive.

A New York, Dave Kingman a cogné son 31e circuit de la saison et produit deux points en conduisant les Mets et Jerry Kossman à un gain de 3-1 sur les Astros de Houston. Kingman a réussi son exploit aux dépens de J.B. Richard, avec un coureur sur les sentiers, dans la 6e, en effaçant un déficit de 1-0.

C'était le 10e circuit de Kingman devant ses supporters et son 32e aux dépens de lanceurs droitiers. Kossman en était à son 3e gain aux dépens des Astros cette saison et le point des visiteurs n'était pas mérité. Les Mets ont complété leur total dans la 7e avec un but sur balles et deux simples successifs par Millan et Boisclair.

A Pittsburgh, Bill Robinson a cogné un circuit de deux points en cinquième manche, et les Pirates ont écarté les Braves d'Atlanta 13-1. Les Pirates ont croisé le marbre quatre fois en deuxième manche et cinq fois à la cinquième. John Candelaria a porté sa fiche à 9-4, bien qu'une blessure à l'aine l'ait forcé à quitter le monticule à la cinquième. La défaite est allée à Phil Niekro (9-6).

A San Francisco, le gaucher Steve Carlton n'a permis que cinq coups sûrs et Tim McCarver a produit trois points hier quand les Phillies de Philadelphie ont disposés des Giants 5-3. Il s'agissait de la cinquième victoire consécutive des Phillies et de Carlton, qui a porté sa fiche à 10-3.

Les Phillies ont pris les devants 3-0 à la quatrième quand Mike Schmidt a claqué son 24e circuit. Dick Allan y est ensuite allé de son 11e. L'autre point a été produit quand Jay Johnston, Garry Haddock et McCarver ont tous obtenu des simples contre le partant Jim Harr.

À la quatrième également, les Giants ont marqué deux points quand Bobby Murcer a claqué un circuit avec Garry Matthews à bord. Un double de Larry Herndon à la cinquième a poussé Darrel Evans au marbre, permettant aux Giants d'égaliser le compte. McCarver a produit les deux derniers points du match avec un simple à la sixième.

Les Seals à Cleveland

CHICAGO (d'après AP) — La Ligue nationale de hockey a donné officiellement, hier, le feu vert au transport des Seals de la Californie à Cleveland. Le vice-président de la LNH, Donald Ruck, a dit que les autorités de la Ligue avaient donné leur accord unanime.

Le président des Seals, Mel Swig, demeure l'un des principaux actionnaires de la nouvelle équipe de Cleveland, dont le nom n'a pas encore été trouvé. Elle fera toujours partie de la section Adams de la conférence Prince de Galles.

Oakland avait reçu en 1967 l'une des six franchises de l'expansion de la Ligue nationale. Les Seals n'ont jamais été une équipe gagnante et n'ont participé aux séries éliminatoires que deux fois en neuf ans.

baseball

Ligue Nationale

Hier
Montréal 4, Cincinnati 3
New York 3, Houston 1
Philadelphie 5, San Francisco 3
Pittsburgh 13, Atlanta 1
St-Louis à San Diego
Chicago à Los Angeles

Aujourd'hui

Montréal, Stanhouse (6-4) à Cincinnati, Norman (7-2), 20 h 05
Houston, Dierker (8-8) à New York, Matlack (10-2), 20 h 05
Atlanta, Messersmith (9-7) à Pittsburgh, Reuss (8-5), 20 h 05
St-Louis, McGlothen (7-8) à San Diego, Jones (16-3), 22 h 00
Chicago, Renko (3-4) à Los Angeles, Sutton (8-8), 22 h 30
Philadelphie, Carlton (9-3) à San Francisco, Halicki (8-11), 23 h

Ligue Américaine

Hier
Baltimore 4, Californie 0
Detroit 3, Oakland 10
Cleveland à Minnesota
Milwaukee à Chicago
Boston à Kansas City, 2
New York à Texas, 2

Aujourd'hui

Californie, Tanana (10-8) à Baltimore, Garland (10-1), 19 h 30
Oakland, Torrez (8-9) à Detroit, Fridrych (9-2), 20 h 00
Boston, Jenkins (8-8) et Wise (7-8) à Kansas City, Splitter (9-6) et Filtz Morris (10-5), 18 h 00
Cleveland, Dobson (10-7) à Milwaukee, Redfern (2-5), 21 h 00
Milwaukee, Slaton (10-8) à Chicago, Johnson (7-8), 21 h 00
New York, Hunter (10-8) à Texas, Blyleven (6-11), 21 h 05

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PHILADELPHIE	57	25	.695	—
PITTSBURGH	47	35	.573	10
NEW YORK	47	42	.528	13½
ST-LOUIS	36	46	.439	21
CHICAGO	36	48	.429	22
MONTREAL	26	52	.333	29

Section Ouest

	g	p	moy.	diff.
CINCINNATI	53	34	.609	—
LOS ANGELES	47	39	.547	5½
SAN DIEGO	43	44	.494	10
HOUSTON	42	45	.483	11
ATLANTA	40	46	.465	12½
SAN FRANCISCO	35	53	.399	19½

LIGUE AMERICAINE

Section Est

	g	p	moy.
--	---	---	------

Les Jeux olympiques de Montréal seront d'abord ceux de l'électronique

par André Tardif

Si les Jeux de Munich ont été officiellement baptisés les Jeux des terroristes, ceux de Montréal pourraient bien être

qualifiés de Jeux électroniques. Au grand stade, en effet, aussi bien qu'au hall de natation, au vélodrome ou au Forum, entre autres, tout semble avoir été conçu en fonction de la télévi-

sion, couleurs évidemment. Après tout, ORTO, l'organisme responsable de la télédiffusion des Jeux partout dans le monde, a budgété \$50 millions à cette fin, dont \$25 millions auront été

versés par la seule chaîne américaine ABC. La majesté du stade, l'aérodynamisme du vélodrome, la noblesse de l'amphithéâtre aquatique, sans parler de l'aménagement paysager autour du complexe olympique, rien n'échappera à l'œil scrutateur de la caméra à compter de demain, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture.

Mais les journalistes, qu'ils soient de la presse écrite ou parlée, ceux-là même qui doivent animer de mots toutes ces belles images, n'ont pas été oubliés pour autant. L'électronique les servira pleinement, grâce à des moniteurs (couleurs s.v.p.) installés à chaque table des sections de gradins qu'on a réservées pour eux. Ils pourront choisir entre une dizaine de compétitions, même celle qui se déroule devant leurs yeux.

Tout l'appareillage électronique est à l'essai depuis plusieurs jours déjà. Les techniciens d'ORTO, facilement reconnaissables à leurs chemises bigarrées, ont envahi tous les lieux de compétition, lesquels sont actuellement utilisés du matin jusqu'au soir par des athlètes à l'entraînement.

Au Forum mardi après-midi, pendant que quelques milliers d'amateurs surveillaient les ébats, et applaudissaient aux routines les mieux réussies, des gymnastes féminins d'une douzaine de pays, le journaliste de passage, haut juché dans les gradins, pouvait, à l'aide de son moniteur, suivre ce qui se déroulait au grand stade aussi bien qu'au bassin olympique de l'île Notre-Dame ou à l'aréna Maurice-Richard.

Hier après-midi au complexe olympique, même illusion d'ubiquité pour lui, qu'il se soit retrouvé face à des joueurs de polo aquatique ou à des plongeurs à l'entraînement dans les deux bassins du hall, ou encore devant une équipe cycliste de poursuite au vélodrome ou encore dans l'immense stade, où avait lieu une répétition de la parade d'ouverture, en l'absence des délégations évidemment.

Partout de la couleur à profusion, l'orange primant surtout parce que c'est là la couleur des uniformes de tous les préposés. Ils sont là par centaines, n'ayant que fort peu de boulot à ac-

complir puisque les immenses foules attendues ne feront leur apparition qu'à compter de demain.

Même les vendeurs aux comptoirs se la coulaient douce hier, par un bel après-midi ensoleillé, se permettant même de prendre place dans les gradins, laissez-passer au cou comme tout le monde.

Mais une impression subsiste: celle d'une absence de chaleur humaine (est-ce l'effet du béton omniprésent?). Les guides semblent plus ennuyés qu'autre chose lorsqu'on leur demande un renseignement. Au Forum, l'une d'elles, qui affiche trois langues parlées dont le français, vous répond difficilement dans celle-ci et y mêle même quelques mots d'anglais. Les guides québécois semblent malgré tout les plus chaleureux et font l'impossible pour vous dépanner.

Mais de nervosité, à peu près aucun signe extérieur. On semble fin prêt. Chacun semble connaître son rôle à fond, et malheur au visiteur aventureux qui ne respecte pas la hiérarchie des lieux. Il sera éconduit poliment, mais fermement.

L'éternelle flamme olympique pourra donc s'amener en toute quiétude au stade demain. La foule qui y sera massée, comprenant des milliers de dignitaires et d'invités, assistera à un spectacle à grand déploiement qu'elle n'oubliera pas de sitôt.

Et le petit oeil électronique sera là pour épier chacun des gestes des participants, au bénéfice de millions de téléspectateurs à travers le monde. On se prend toutefois à souhaiter qu'un événement inattendu, tel l'évanouissement de cette jolie porte-étendard au cours de la répétition hier, vienne jeter un peu de chaleur humaine dans un spectacle qui s'avère d'ores et déjà grandiose mais tellement froid.

échos olympiques

Le Cubain Silvio Leonard se fracture une cheville au VO

Le sprinter cubain Silvio Leonard, un des postulants à une médaille olympique sur 100m plat, ne participera pas aux Jeux de Montréal. Le sprinter cubain a été victime d'un accident malencontreux dans sa chambre au Village olympique, et il souffre d'une fracture de la cheville qui a nécessité une intervention chirurgicale, hier. Leonard venait de montrer sa forme après une absence due à un profond claquage contracté lors des Jeux panaméricains en courant à deux reprises la semaine dernière le 100m en 10" juste.

Son compatriote Alberto Juantorena, meilleur performer mondial 1976 sur 400m (44"70), courra par ailleurs les 400, 800 et 4 x 400m.

"Cela ne me pose aucun problème. J'ai l'habitude de faire si nécessaire six courses en 48 heures, a-t-il déclaré". Sur 800m, le champion cubain a déjà réalisé cette année 1'44"9. Un de ses principaux rivaux, l'Américain Rick Wohluter est en tout cas en grande forme: il a été chronométré à l'entraînement en 1'19"0 sur 600m.

De son côté, le recordman du monde du triple saut, le Brésilien Joao de Oliveira (17,89m) s'est estimé sur la voie du "retour à une forme optimum". Il a toutefois reconnu n'avoir pas encore réussi cette saison de saut supérieur à 17m. Enfin la décathlonien américain Bruce Jenner ne s'est pas montré à Montréal sous son meilleur jour, du moins jusqu'à présent: le recordman du monde, après un 110m haies très heurté, a raté ses trois essais à 4,70m à la perche.

André Simard et Robert Pelletier ont décidé de ne pas participer aux épreuves cyclistes des Jeux. "Nous aurions l'air de tristes personnages dans le 100km. On manque nettement d'entraînement et je ne veux pas avoir l'air ridicule", a expliqué Pelletier, qui a abandonné le camp d'entraînement de Dorion où il avait été retenu comme poursuivi sur route.

Egalement inscrit en poursuite, mais sur piste, Simard a refusé d'expliquer son départ. Il est toutefois permis de croire que l'arrivée sur l'équipe canadienne de l'Ontarien Jocelyne Lovell a été de nature à le forcer à l'abandon.

La R.D.A. a décidé de renoncer au relais 4 X 100m quatre nages à la suite de l'accident de voiture survenu à Berlin-Est et qui a obligé le brasseur Wolfram Sperling à renoncer aux Jeux olympiques. Au championnat de R.D.A., Sperling avait réussi sur 100m 1'06"45, nouveau record de R.D.A., mais son suivant immédiat, Gregor Arnicke, avait été plus lent de deux secondes. En conséquence, le professeur Rudolf Schramme, entraîneur national, a estimé que son équipe n'avait plus aucune chance de médaille dans cette discipline. Cette année, les Allemands de l'Est avaient réussi au 4 X 100m quatre nages 3'53"6 et étaient donc des aspirants sérieux à la médaille d'argent.

Des milliers de flacons de gouttes pour les yeux contenant en petite quantité une substance chimique interdite ont été officiellement distribués aux athlètes. Ces gouttes pour les yeux font partie du lot de médicaments fournis par les pharmaciens officiels des Jeux. Ils contiennent une petite quantité d'éphédrine, sous-produit de l'éphédrine, un stimulant figurant sur la liste noire des substances interdites.

La quantité est toutefois si faible qu'elle ne provoque pas de réaction positive lors de contrôles antidopages. C'est pourquoi ces gouttes n'ont pas été retirées de la circulation.

La plupart des médecins des équipes nationales ne veulent cependant prendre aucun risque et ils ont ordonné à leurs athlètes de ne pas utiliser ces gouttes.

Une rumeur voulait que le Soviétique Vassil Alexeev, en sa qualité "d'homme le plus fort du monde", aurait écrasé un policier canadien. "Tel est, du moins, le bobard qui circulait au Village olympique ces jours derniers. Heureusement, pour le policier il n'en est rien: Alexeev est encore en Union soviétique et n'arrivera à Montréal qu'aujourd'hui."

Le coureur kenyan Mike Boit, est convaincu que trois Kenyans seront en finale du 800 m. Il a confirmé qu'il participera aux 800 et 1.500 m. Pour sa part, le sprinter italien Pietro Mennea, longtemps hésitant à se lancer dans les Jeux, est arrivé mercredi à Mirabel. Il s'alignera sans doute sur 100 m et 200 m.



Les femmes participeront pour la première fois aux épreuves d'aviron des Jeux olympiques. Ci-haut, les membres du quatre en couple avec barreur des États-Unis écoutent attentivement les instructions de leur entraîneur, au bassin de l'île Notre-Dame. (Photo CP)

Des cachots du Tchad aux JO

(AFP) (Par Charles Bietry) — Juillet 1973: "Ahmed Issa, l'ancien coureur de demi fond qui avait notamment participé aux Jeux olympiques de Mexico, a été exécuté au Tchad." La nouvelle avait jeté la consternation un peu partout.

Montréal, trois ans plus tard: sur le stade d'entraînement du complexe olympique, un homme dirige l'entraînement de deux sauteurs. Son nom: Ah-

med Issa, sa fonction: secrétaire d'Etat à l'éducation nationale et à la jeunesse et aux sports.

"Oui, c'est bien moi, je suis vivant, mais il s'en est fallu vraiment de très peu, raconte l'ancien recordman de France junior qui a vécu une incroyable histoire.

"Parce que j'avais quelques idées politiques, parce que j'avais eu le malheur d'en parler à

quelques amis lors de conversations anodines, j'ai croupi trois ans dans les prisons du Tchad. Un jour de 1972 on m'a jeté au cachot alors que depuis quatre ans j'étais entraîneur d'athlétisme, et j'y ai connu les pires humiliations. Nous restions quelques boules de gros mil, et jamais personne ne recevait de soins. J'ai vu des prisonniers mourir de dysenterie. C'était terrible.

Et puis une nuit on a fait

monter tous les détenus politiques que nous étions dans des camions.

C'était le 16 juillet 1973. Je m'en souviens parfaitement, c'était la veille de mon anniversaire. On nous a fait croire qu'il s'agissait d'un transfert, mais en fait tous mes amis ont été abattus dans la nuit. Seul mon camion a été épargné, et j'ai été conduit dans une autre prison à Sarh, mais cette nuit là, j'ai pratiquement perdu tous mes amis.

C'est de là qu'est partie la nouvelle de ma mort, et il s'en est effectivement fallu de très peu qu'elle ne fut exacte. Personne ne savait ce que j'étais devenu. J'étais gardé au secret, mais enfin en 1975 un coup d'état a renversé Tombalbaye et comme les autres prisonniers politiques j'ai été libéré.

On m'a depuis confié ces fonctions de secrétaire d'Etat, mais il m'est bien difficile de rester au grand hôtel, et je préfère comme aujourd'hui, être en survêtement, et entraîner les sauteurs de mon pays ou le seul sprinter que nous allons aligner. J'ai l'impression d'être plus proche de la vie..."

Eagleson a révélé qu'il achèterait de nombreux autres billets pour les autres matchs afin de les vendre comptant à des groupes organisés.

Coupe du Canada : Eagleson achète 4,000 billets pour le match d'ouverture à Ottawa

TORONTO (PC) — Alan Eagleson, président du tournoi Coupe du Canada, a confirmé hier qu'il avait acheté 4,000 billets pour le match d'ouverture du tournoi, "laissant 5,300 billets disponibles aux amateurs d'Ottawa".

"Nous devons satisfaire le gouvernement du Canada, commanditaire de la série, en plus de satisfaire les demandes d'ambassades des cinq pays participants.

"Je dois remettre des billets aux participants dans la structure du tournoi Hockey-Canada, l'ACHA, la LNH, l'AJLNLH, l'AMH et son association des joueurs, l'ACAI et tous les autres gens qui représentent des organisations qui ont travaillé pendant cinq ans à la structure de Coupe-Canada."

Plus tôt dans la journée, Eagleson avait déclaré qu'il avait l'intention de vendre 4,000 billets aux gens impliqués dans le hockey et aux dirigeants gouvernementaux, "car ils ont davantage droit à assister au match d'ouverture que des gens qui n'ont été que des amateurs".

Le match d'ouverture aura lieu le 2 septembre et opposera le Canada à la Finlande au Centre civique d'Ottawa.

Plus tard, Eagleson, qui est aussi directeur de l'AJLNLH, a

nié la citation au sujet des amateurs en disant:

"J'ai le plus grand respect pour les amateurs de hockey, car ce sont les amateurs canadiens qui ont stimulé ce tournoi. De plus, je fais tout en mon pouvoir pour présenter un tournoi qui leur rapportera à tous."

"Le problème à Ottawa réside du fait que l'aréna est très petite et est sise dans la ville du gouvernement fédéral, hôte de Coupe-Canada."

"Afin de présenter le premier match à Ottawa, nous avons dû établir une liste de prix de \$15, et \$17.50 et on s'inquiétait qui seraient preneurs à ces prix."

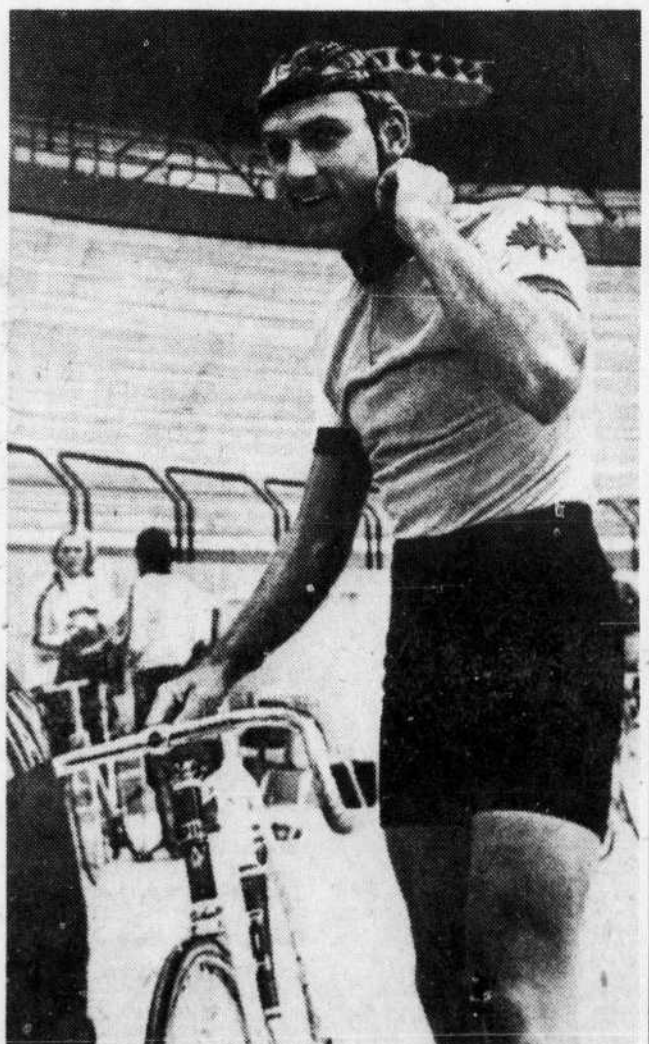
Eagleson a précisé que, si les dirigeants désiraient seulement 2,000 billets, les autres seront offerts au public.

Après le raid d'Eagleson et une priorité de vente aux supporters du club junior d'Ottawa, l'aréna ne disposerait que de 2,000 billets pour les amateurs locaux.

Eagleson a d'abord prétendu n'avoir besoin que de 3,000, mais qu'il en a acheté 4,000 parce que les dirigeants de l'aréna s'inquiétaient du coût des billets, ce que Charlie Sims, patron de l'aréna, a nié.

Au contraire, il aurait souhaité disposer d'un plus grand nombre de sièges.

Le match d'ouverture est le seul présenté à Ottawa.



Le Torontois Jocelyn Lovell, médaille d'or au 1000m des Jeux panaméricains à Mexico l'an dernier, ajuste son casque avant d'enfourcher sa bicyclette, hier, au vélodrome. (Photo CP)

En fin de semaine...

C'est en plein l'temps!

Avec modération, on apprécie mieux les bonnes choses.

Donnez des vacances à votre auto.

PARTICIPATION

Marchez. Dès aujourd'hui.

La concurrence fait varier de 16 cents le prix du gallon d'essence à Montréal

par Michel Nadeau

Au début du mois d'avril dernier, le prix du gallon d'essence ordinaire dans les différentes régions du Québec variait entre 71,9 cents et 93,9 cents, un écart de 22 cents. Plus que le transport, c'est l'intensité de la concurrence entre les stations de service qui déterminerait le prix de l'essence dans une région donnée. On peut payer plus cher l'essence à Montréal qu'à Sept-Îles.

Selon une étude publiée hier par la Chambre de Commerce de la province de Québec, le prix d'un gallon d'essence ordinaire dans la région de Montréal au printemps dernier pouvait osciller entre 72,9 cents et 88,9 cents.

Selon l'organisme, la différence de prix provient de deux sources principales: la marge de profit du détaillant (ordinairement 8,5 cents mais celle-ci peut varier selon la concurrence et le volume d'affaires) et le prix de gros payé par le pompiste. Ce dernier est établi par les compagnies pétrolières et est étroitement relié aux frais de transport.

L'enquête a été menée dans les 110 comtés du Québec où on a procédé à 6.700 lectures auprès de 2.820 stations de services. Certaines régions excentriques ont été écartées: Baie James, Fermont, Shefferville... Première observation, une station qui affiche ses prix se situe presque toujours dans la partie inférieure de l'échelle des prix.

C'est dans le comté de Maskinongé qu'on peut obtenir un prix moyen le plus faible (74,9 cents). Ceci s'explique par la guerre farouche que se livrent les compagnies dans cette région, particulièrement à Louiseville.

Au niveau régional, la banlieue de Québec (Vanier, Charlebourg, Chauveau) est également le terrain d'une guerre des prix assez violente. Les automobilistes paient ainsi leur gallon d'essence moins de 76 cents.

Les conclusions suivantes se dégagent de l'étude de la

Chambre de commerce:

● Les comtés de l'Abitibi-est, de l'Abitibi-ouest, de Bonaventure, de Duplessis, de Gaspé, de Matane et de Rouyn-Noranda avaient les sept plus hautes moyennes;

● La moyenne du prix de l'essence régulière au Québec était de \$0,79,7 le gallon, alors qu'un écart de \$0,22 séparait le prix minimum du maximum;

● Le prix moyen de l'essence régulière le plus bas pour une région, était celui de Québec avec \$0,76,3 le gallon;

● Le prix moyen de l'essence régulière le plus élevé pour une région était celui du Nord-Ouest québécois avec \$0,88,5 le gallon;

● Les concentrations urbaines importantes favorisaient un prix moindre, cependant le cas du comté de Maskinongé s'explique par une guerre de prix qui existe depuis longtemps;

● Le comté de Westmount se trouvait au 86ième rang dans l'ordre croissant des prix pour des raisons difficiles à comprendre; "Dans les régions où sévissent des guerres de prix, les consommateurs sont nettement avantagés. Tous les consommateurs qui paient moins de 75 cents pour leur essence peuvent se vanter de faire une réelle affaire... et tant qu'il y aura surproduction, les guerres de prix pourront continuer à l'avantage des consommateurs", affirme la chambre.

La concurrence assez vive entre les compagnies s'expliquerait par l'écart marqué entre la capacité totale de raffinage (1.100.000 barils par jour) et la demande de la part des consommateurs (750.000 barils). La construction de quatre raffineries au cours des dernières années dans l'Est du Canada a fait grimper l'offre. Les raffineurs doivent produire à un rythme relativement élevé s'ils veulent voir leurs installations fonctionner économiquement. Pour réduire les coûts fixes, on augmente le volume d'ou possible constante de surproduction.

Si cette dernière situation se produit, on écoulera les surplus auprès de grossistes qui alimen-

tent des stations indépendantes. Sera alors déclenchée une guerre des prix.

L'étude signale que les grandes firmes peuvent à l'occasion provoquer elles-mêmes des guerres de prix pour s'accaparer une plus grande part du marché et ainsi écoulent leur production excédentaire.

La guerre des prix n'est toutefois pas le seul élément qui peut faire varier la marge bénéficiaire du concurrent.

— Les coûts d'opération. Si le poste opère dans un territoire où les salaires sont élevés, où les taxes d'affaires et foncières sont plus élevées qu'ailleurs, où il existe un zonage sévère, les coûts d'opération seront nécessairement plus élevés.

— Le volume d'affaires. Il est

bien évident que celui qui opère un poste d'essence à faible débit, par exemple 75.000 gallons par an, devra se garder une marge de profit par gallon supérieure à celui qui vend 500.000 gallons s'il veut faire un revenu raisonnable. Par ailleurs, le détaillant ne peut monter sa marge de profit à un niveau trop élevé; la concurrence veillera alors à le ramener à des proportions plus raisonnables. Plusieurs postes toutefois ont des sources de revenus intéressantes avec leurs services de réparation et d'entretien.

— Les services offerts. Les services de mécaniciens, de remorquage, l'ouverture 24 heures par jour, le crédit, les bonis (lavages gratuits ou à bas prix, coupons d'escompte, ou à ci-

garets ou boissons gazeuses à prix réduits) permettent une augmentation de volume, mais augmentent en général les coûts bruts d'opération.

— Le type d'opération. Les libre-service permettent un prix de vente au détail plus bas. L'existence de ces libre-services est reliée directement au volume potentiel de vente. En effet, une compagnie envisagerait l'opération d'un libre-service s'il y a un débit potentiel de l'ordre de 800.000 gallons par an, ce qui se justifie par une population d'environ 5.000 automobiles dans le territoire. Les postes opérant en libre-service sont en général opérés par les compagnies elles-mêmes, soit directement, soit par l'entremise d'agents à commission.

Le gouvernement intervient: pas de dévaluation du franc

PARIS (Reuter et AFP) — La situation du franc français est de plus en plus préoccupante sur les principales places européennes, au point où la Banque de France a dû vendre au moins \$100 millions pour soutenir sa monnaie.

Le franc semble cependant devoir se stabiliser au taux de 4,80 FF. pour un dollar, même si, lundi, il était descendu à 4,778 pour un dollar. Les pressions sur le franc se font surtout sentir à Paris et à New York mais on signale que la livre sterling, le Mark et le franc suisse ont progressé sur la monnaie française.

Dans la journée d'hier, le ministre français des Finances a tenté de mettre fin au vent de panique qui commençait à souffler sur les milieux cambistes. "Il n'y a pas de dévaluation en vue", a affirmé M. Jean-Pierre Fourcade. Le ministre a précisé que les fluctuations de la monnaie française ne de-

vaient rien avoir d'inquiétant dans un système de flottement des monnaies. Il a assuré que le flottement du franc serait "contrôlé" et qu'il serait maintenu aux taux actuels par rapport au dollar et au mark allemand.

Les pressions sur le franc ont commencé en début de semaine avec la publication d'un rapport de la Chambre de Commerce de Paris: l'organisme estimait que, par suite de la sécheresse qui sévit depuis mars dernier, le déficit commercial de la France atteindrait huit milliards de francs, contre un excédent de sept milliards l'an dernier.

La production des céréales, la plus importante des exportations agricoles françaises, a, selon la Chambre de Commerce de Paris, diminué de 20% cette année. La sécheresse pourrait également ralentir l'inflation: alors que le ministre des Finances avait promis que le taux

d'inflation n'aurait "qu'un chiffre" en 1976, la Chambre de Commerce prédit qu'il pourra atteindre 11%.

L'accalmie que le gouvernement espérait, à la faveur du congé du 14 juillet, ne se sera donc pas produite. La Banque de France, qui avait déjà engagé environ \$80 millions pour soutenir sa monnaie à diu, hier, faire un effort encore plus grand.

Le gouvernement français semble souhaiter une dépréciation d'un ou deux pour cent par rapport aux monnaies fortes, dans le but d'effacer les effets de la sécheresse sur son économie intérieure et de rendre, aux exportateurs français, leur position compétitive sur les marchés extérieurs.

Les cambistes estiment qu'il faudra attendre quelques jours avant de savoir si la crise s'aggrave ou se résorbe. Ils suivent de près l'attitude de la Banque de France et du gouvernement français qui, selon eux, n'ont pas encore engagé de moyens suffisants pour rétablir la situation.

Un fabricant de meubles achète Casavant Frères

Un homme d'affaires de St-François de Madawaska au Nouveau-Brunswick, M. Martin Nadeau vient de présenter une offre aux actionnaires de la firme Casavant Frères afin de faire l'acquisition de tous les titres de l'entreprise mascothine.

Chacune des 210.000 actions classe "A" pourra être échangée contre un montant de \$3 alors que les 70.000 actions classe "B" pourront être vendues au prix de \$1,50. La transaction représente un montant total de \$735.000.

Le président du conseil de Casavant, M. Charles Perrault a déclaré au DEVOIR: "L'offre de M. Nadeau nous semble fort intéressante et nous allons recommander à nos actionnaires son acceptation".

Pour sa part, M. Nadeau a précisé: "Nous avons déjà une réponse positive pour la totalité des actions classe "B" et plus de 50% pour les titres classe "A".

Avec 16,4% de l'ensemble, l'Université de Montréal est le plus important actionnaire de la célèbre fabrique d'orgues. Parmi les autres actionnaires importants, on retrouve les noms de M. Charles Perrault, M. Paul Hébert (le distributeur de Casavant dans l'État du Michigan), la maison Lévesque, Beauvieux et le fonds F-I-C-M. Jean-Louis Lévesque.

La maison de courtoage de la rue St-Jacques a été mandatée pour agir comme agent pour les acceptations de l'offre. Celle-ci est conditionnelle à l'acceptation d'au moins 75% des actions de chaque classe. Il semble cependant que cet objectif sera rapidement atteint. Le cours du titre "A" à la Bourse de

Montréal se situait récemment à \$1,35, son sommet pour l'année 1976. Depuis trois ans, l'action n'a jamais dépassé \$2 et son plafond des dernières années a été touché en 1970 à \$3,55.

Le commerce des orgues étant sérieusement affecté pour les raisons que l'on connaît, Casavant a affiché une performance assez médiocre depuis 1973. Ce dernier exercice s'est terminé par une perte de \$62.900. L'année suivante, on a réussi à dégager un profit identique. Mais l'an dernier, les bénéfices devaient reculer à \$14.170.

Ce maigre profit a été obtenu avec un chiffre d'affaires de \$4 millions.

C'est du côté de la diversification que Casavant devait aller chercher ses espoirs de redressement. Lors de la dernière assemblée annuelle, le président M. Paul Falcon devait annoncer les efforts de l'entreprise pour s'orienter du côté des jeux de meubles que les consommateurs assemblent eux-mêmes.

Les résultats de l'exercice ne seront connus que le mois prochain mais il semble que ce nouveau secteur n'ait pas fourni le tremplin prévu.

Depuis quelques années, Casavant fabriquait des éléments en bois (notamment pour Northern Electric) et divers manufacturiers de meubles. La firme de M. Nadeau, Nadeau A Nadeau était le plus important client de Casavant dans ce domaine.

L'acquisition de Casavant marque donc pour cette entreprise une étape importante vers l'intégration verticale. Hier, M. Nadeau a déclaré au DEVOIR: "D'ici quelques temps, Casavant sera en mesure de fabriquer entièrement des meubles".

Le Trust Royal fait un autre gain en Floride

La compagnie Trust Royal a annoncé qu'un accord de principe a été conclu avec les actionnaires majoritaires de la First Bank of Pembroke Pines, de Pembroke Pines, Hollywood, en Floride, en vertu duquel le Trust Royal présentera une offre d'achat pour les 120.000 actions en cours de Pembroke Pines, à raison de \$23,33 l'action approximativement. L'actif global de Pembroke Pines se chiffre à environ \$17,5 millions.

A l'heure actuelle, le Trust Royal détient à Miami et Tampa, des filiales bancaires dont l'actif global excède 100 millions. Le Trust Royal avait auparavant fait part de projets d'achat d'autres banques en Floride, notamment à Gulfport, Palm Beach et Jackson-

ville.

Il s'agirait de la quatrième banque floridienne à passer sous le giron du Trust Royal après les institutions suivantes: Dale Mabry State Bank, First Bank of Gulfport, Baymeadows Bank de Jacksonville.

Dans le domaine fiduciaire, le Trust Royal annonçait la semaine dernière son intention d'acquiescer toutes les actions du Trust Uni, une importante compagnie de fiducie du sud de l'Ontario.

Les actions du Trust Royal se transigent présentement à \$19 après avoir touché \$24,75 au début de l'année. Certains analystes financiers affirment que cet affaissement fournit une excellente occasion d'acquiescer les titres à un bon prix.

La force du dollar canadien nuit à la montée des gains de Noranda

Noranda Mines Limited a annoncé mercredi qu'à 51 cents par action ses bénéfices du deuxième trimestre accusaient une baisse de 31% au regard de ceux de la même période l'an dernier. Toutefois, ces résultats représentent une amélioration par rapport à ceux du premier trimestre alors que pour le septième trimestre d'affilée les bénéfices avaient été à la baisse.

A 67 cents par action, les bénéfices du semestre sont de 56% inférieurs à ceux de la même période en 1975 mais un peu

plus élevés que ceux du deuxième semestre de l'an dernier.

Les exploitations minières et métallurgiques ont bénéficié des prix du cuivre, un peu à la hausse, d'une amélioration des exploitations à la Gaspésie Copper Mines et du récent changement à la structure d'imposition en Colombie-Britannique. Toutefois, ces facteurs favorables furent entièrement annulés par la production et les prix à la baisse du zinc, une grève à la Brunswick Mine, un affaissement du marché des engrais à base de

phosphate, une qualité exceptionnellement inférieure du minerai extrait par la division Geco, la valeur élevée du dollar canadien et les frais toujours à la hausse.

Les bénéfices moindres des exploitations manufacturières découlent de la reprise économique au ralenti au pays, de grèves à certaines installations et des répercussions des contrôles de la Commission de lutte contre l'inflation. D'autre part, on note une amélioration sur les produits forestiers alors que les bénéfices provenant de ces exploitations accusent un gain de 61%.

On a également conclu durant le deuxième trimestre les arrangements en vue d'un investissement de \$28 millions par la B.C. Forest Products lui accordant une participation de 40% dans l'important complexe de pâte et de bois de construction à St-Félicien, au Québec, ainsi que

l'émission de \$35 millions en monnaie américaine des compagnies Fraser en vue d'aider au financement de la reconstruction de grande envergure du moulin de pâte à Edmunston. Une émission au montant de \$25 millions en billets sur le marché européen par la Noranda Mines devrait être réalisée vers le milieu du présent mois.

La perspective du reste de l'année laisse entrevoir une amélioration graduelle soutenue des marchés situés à l'extérieur du Canada et intéressés aux produits du groupe Noranda, mais les bénéfices seront durement touchés par la prime sur le dollar canadien. En outre, le règlement révisé de la Commission de lutte contre l'inflation pourrait gêner grandement les possibilités de la Noranda de rétablir ses bénéfices à des niveaux plus raisonnables sur les produits vendus au Canada.

Simon & Schuster quitte le Canada

Simon & Schuster de New York vient de conclure un accord de principe sur la vente de sa filiale canadienne à General Publishing de Toronto. L'accord donne à l'éditeur torontois les droits exclusifs d'édition et de distribution des livres de poche au Canada et l'emploi exclusif de la marque "Pocket Books".

"Pocket Books" est la marque de commerce de Simon &

Schuster pour toutes ses rééditions. General Publishing, de Toronto, diffusait déjà au Canada les livres reliés de l'éditeur américain.

Les deux présidents, Richard Snyder de Simon Schuster, et Jack Stoddart, de General Publishing, ont indiqué que les négociations duraient depuis un an entre leurs compagnies mais se sont refusées à révéler le montant de la transaction.

Un géant est né: Elf-Aquitaine

PARIS (AFP) — La société nationale Elf-Aquitaine — ou plus simplement Elf-Aquitaine: c'est un nouveau groupe pétrolier de dimension mondiale, qui aura fourni cette année à la France environ 25 millions de tonnes de pétrole et onze milliards de mètres cubes de gaz naturel, et ses activités de prospection, réparties dans le monde entier, sur terre et sous la mer, s'étendent sur un million de kilomètres carrés (deux fois la superficie de la France). C'est le troisième domaine minier mondial.

Le nouvel ensemble, dans lequel l'État détient désormais 70% du capital, résulte de la fu-

sion de la société entièrement nationalisée Elf-Erap avec la société nationale des pétroles d'Aquitaine, que la première contrôlait déjà à 54%. L'opération est rendue définitive par un décret publié au Journal Officiel et par un vote positif des actionnaires privés de la Société des pétroles d'Aquitaine.

Avec un chiffre d'affaires d'environ trente milliards de francs cette année, l'ensemble Elf-Aquitaine se classe au deuxième rang des entreprises françaises, derrière la compagnie française des pétroles qui fait un chiffre d'une quarantaine de milliards, et dont l'État détient 35% du capital.

L'or tombe à \$121.25

L'or a clôturé jeudi à Londres à son plus bas cours depuis janvier 1974, soit \$121,25 l'once contre \$122,50 la veille après avoir continuellement baissé au lendemain de la seconde vente aux enchères du Fonds monétaire international.

Après la clôture officielle, son

cours a poursuivi sa chute jusqu'à \$120,50, tombant ainsi de deux dollars.

Voici les cours de l'once d'or à la clôture sur les principaux marchés mondiaux, en dollars américains: Paris \$123,66, Francfort \$121,92, Zurich \$121,45, Hong Kong \$121,22

ca

COMPTABLES AGRÉÉS
Ordre des comptables agréés du Québec
Constitué en 1880
C.D. Mellor, C.A., Directeur administratif
680, rue Sherbrooke ouest, 7e étage, Montréal, P.Q. H3A 2S3
Tél.: (514) 288-3256

AUDET, GOSSELIN ET ASSOCIÉS Comptables Agréés Roman Audet, L.S.C. C.A. Micheline Gosselin, M.S.C. C.A. Robert Moreau, M.S.C. C.A. Carol Lapointe, C.A. 50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700 Montréal 351 — 382-3080	COOPERS & LYBRAND Comptables Agréés 630 ouest, boul. Dorchester Montréal H3B 1W6 514-875-5140 et à travers le monde	MACGILLIVRAY & CIE LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU Comptables Agréés Montréal, Toronto, Hamilton, Brantford, St. Catharines, Port Colborne, Lethbridge, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver et autres grandes villes à travers le monde 1155 O., boul. Dorchester Montréal, P.Q. — H3B 3T9 (514) 871-8630	ROBERT SAINT-DENIS & CIE Comptables Agréés 700, Avenue du Parc, Suite 301 Montréal 15 — 274-2797
BASTIEN, NORMANDIN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS Comptables Agréés Incorporé: Bergeron, Souchevau, Hottel, Tétreault & Associés, comptables agréés. R. Barrière, C.A. J.G. Beaulac, C.A. J.M. Durost, C.A. G.H. Hottel, C.A. G.R. Normandin, C.A. J.L. Richard, C.A. F. St-Aubin, C.A. G. Bouchard, C.A. J.P. Dallaire, C.A. M. Gagné, C.A. R. Landolt, C.A. G. Longchamps, C.A. M. Perron, C.A. F.J. Bastien, C.A. G. Boudrias, C.A. R. Dumont, C.A. R. Lemire, C.A. Y. Normandin, C.A. C.R. Souchevau, C.A. A. Tétreault, C.A. G. Chasson, C.A. P. Deschamps, C.A. R. Gagné, C.A. L. Landolt, C.A. Y. Montpetit, C.A. G. Ruel, C.A.	COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE Comptables Agréés Romaine Fredette, C.A., Guy Charette, C.A. Roger Proulx, C.A., M. Lacombe, C.A. Hubert Mercier, C.A., J.P. Béri, C.A. Raymond A. Poirer, C.A. 1, Place Ville-Marie Suite 2220 — 514-866-9911 Montréal H3B 3M4	MALLETTE & ASSOCIÉS Comptables Agréés 1440 ouest, Ste-Catherine Montréal H3G 1R8 Tél.: 861-8241 420 Place du Marché St-Jérôme J7Z 2B2 Tél.: 436-1611 Société nationale affiliée Ward, Mallette & Cie Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver Représentation internationale	SAMSON, BELAIR & ASSOCIÉS Comptables Agréés Montréal, Québec, Rimouski, Saguenay, Trois-Rivières, Ottawa Sept-Îles Suite 3100, Tour de la Bourse Montréal H4Z 1H8 — 861-5741
Édifice F.-M. Marcotte 225 ouest, rue Notre-Dame Montréal, Québec H2Y 1T4 Tél.: 844-4445 et 842-9433 Affiliée à: BASTIEN, MENARD, NORMANDIN, SEGUN, ROY & ASSOCIÉS 614 St-Jacques, suite 400 Montréal, Québec H3C 1E2 Téléphone: 288-0766 avec cabinets à Ottawa, Québec, Lévis, Hull, Hawkesbury, Grand-Mère, Drabury, Saint-Georges (Beauce), Chicoutimi, Bore-Comau, Sherbrooke et Lac-Mégantic	DELOITTE, HASKINS & SELLIS Comptables Agréés 1, Place Ville Marie 861-8512 Montréal, Québec H3B 2W3 Bureau au Canada et cabinets associés à travers le monde	MESSIER, BOURGEOIS & CIE NADEAU, PAQUET & CIE Comptables Agréés Guy Messier, L.S.C. C.A. Jacques Bourgeois, L.S.C. C.A. Robert Houde, B.A. C.A. Guy Guet, C.A. Jacques Desmarais, L.S.C. C.A. André Mongrain, L.S.C. C.A. Yvon Marois, C.A. Gilles Boudin, C.A. Rea Marvigne, C.A. 50 Place Crémazie, suite 921 Montréal 351 — 384-1020	THORNE, RIDDELL & CIE Comptables Agréés BUREAUX Terrebonne, Nouvelle-Écosse, Nouveau Brunswick, Québec, Ontario, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Colombie-Britannique, Région des Caraïbes Représentation dans le monde entier 2500-630, Boul. Dorchester O. 866-7351
BERNIER & BISSON Comptables Agréés Georges Bernier, C.A. Marc Bissson, C.A. 60 St-Jacques, Suite 601 Montréal — 845-0209	CAZELAIS, LAVOIE & ASSOCIÉS MONTREAL-NORD 3737, rue Monselet 321-3832 ST-DONAT 444 rue Principale Poste Lussier, C.P. 30 424-2363	PIERCE GOULD & CIE Comptables Agréés Chambre 914, Edifice Sun Life, Montréal, P.Q. 866-4375 Correspondants à Toronto, Smith, Nixon & Cie Comptables Agréés	TOUCHÉ, ROSS & CIE FORTIER, HAWKEY & CIE Comptables Agréés Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau et Freeport, Bahamas, Grand Cayman, El Salvador, Grande-Bretagne et autres pays du monde 1, Place Ville-Marie 861-8531
CLARKSON, GORDON & CIE Comptables Agréés P.M. Adamson, C.A. J.E. Barry, C.A. M. Camrond, C.A. L.J. Carrière, C.A. J.P. Desile, C.A. J.B. Gira, C.A. G. Gingras, C.A. G. Lamoignon, C.A. M.A. MacKenzie, C.A. J.D. Morrison, C.A. J.J. Peacock, C.A. W.J. Smith, C.A. R.V. Barringer, C.A. C.W. Bissinger, C.A. H.M. Caron, C.A. H.R. German, C.A. A.W. Gimpson, C.A. R.E. Lavoie, C.A. D.G.R. Lindsay, C.A. R.J. Messer, C.A. R.K. Palmer, C.A. R. Pearl, C.A.	ERNST & ERNST 1080, côte du Beaver Hall 861-9984 Montréal - Sept-Îles - Toronto - Ottawa - Hamilton - Kitchener - London - Winnipeg - Calgary - Edmonton - Vancouver - Victoria - Abbotsford - Langley Et bureaux associés dans les principales villes des États-Unis du Royaume-Uni et autres pays	PRICE WATERHOUSE & CIE Comptables Agréés Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Kitchener, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria 5, Place Ville Marie 866-9701	LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS Comptables Agréés Charles A. Gauthier, C.A. Fernand Proulx, C.A. Yves Charbonneau, C.A. 210 ouest, boul. Crémazie 388-9251
KENDALL, TRUDEL & CIE Comptables Agréés 866 ouest, rue Sherbrooke Suite 1400 288-0988	RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & ASSOCIÉS Comptables Agréés 17ème étage La Tour de la Bourse Place Victoria Montréal H4Z 1G9, Québec 514-878-2691 Société nationale affiliée Raymond Campbell & Cie Montréal, Rouyn, Toronto, Ottawa	VIAU, ROBIN & ASSOCIÉS Comptables Agréés Lucien Viau, C.A. André Viau, C.A. J. Séguin, C.A. Waghu Bours, C.A. H. Lohier, C.A. Jean-Jacques Gauthier, C.A. Jacques J. Chabot, C.A. Jacques J. Jovai, C.A. Richard De Bréville, C.A. Louis Bar, C.A. 4926 ave. Verdun, Verdun, H4G 1N3 7708 rue Edouard, LaSalle, H9P 1T2 55A, Blainville Est, Ste-Thérèse J7E 1L4 769-3871 — 435-4691	



AVIS IMPORTANT

AVANT DE PARTIR EN VACANCES
NOUS PRÉPARONS LES VÔTRES

GRANDE VENTE

504 — PEUGEOT — 504
SEDAN — STATION — DIÉSEL
GAZOLINE
NOS PRIX SONT À VOIR !

EXCEPTIONNELLEMENT OUVERT POUR INSPECTION

SAMEDI 17 JUILLET
10 H. A.M. À 4 H. P.M.
PRÈS DU PONT PIE-IX

10.825 Racette 323-1900

Biarritz

Solidarité au tiers monde
OXFAM

